



Eine rührige Stiftung und ihre Firmen

Kein Klinikträger agiert so unternehmerisch wie die Schuman-Stiftung

Verspätet, vergessen

Eine Jahr nach Beginn der Pandemie fehlt es weiterhin an einem Krisenmanagement, das Menschen mit Behinderungen einbezieht

Resident Paradise

Berlin, Paris, Rome ou Montréal accueillent chaque année des artistes luxembourgeois. Zoom sur les dessous de ces résidences très prisées

Les Sœurs et leurs nouveaux aumôniers

Les congrégation religieuses ont construit un empire immobilier, social et hospitalier. L'imbroglio aux Hôpitaux Robert Schuman rappelle la difficile transition de cet héritage séculaire

Off/On-Shore

Comment les économies d'une vie se volatilisent dans un circuit international de blanchiment. Les enseignements de l'affaire Caixa

Mixité sociale

Mit neuen Baubestimmungen will die Stadt Esch große Teile der Unterschichtsbevölkerung durch kapitalstarke Haushalte ersetzen

Photo : Sven Becker



land

Unabhängige Wochenzeitung
für Politik, Wirtschaft und Kultur

#11

68. Jahrgang
19.03.2021



4,50 €



Beim ersten Spatenstich 1999 auf dem Kirchberg: Erzbischof Fernand Franck, Raymond Lies und DP-Gesundheitsminister Carlo Wagner

Archiv Martin Linster



Pascal Collas



Dreharbeiten für ein Reklamevideo zur Roboterchirurgie 2013 und der Eingangsbereich zum Hôpital de Kirchberg dieser Tage

Archiv Martin Linster

Eine rührige Stiftung und ihre Firmen

Peter Feist

Kein Klinikträger agiert so unternehmerisch wie die Schuman-Stiftung. Sie sorgt schon seit Jahren immer wieder für vollendete Tatsachen. Für die Gesundheitsministerin wird das nun zum Problem

Schuman und kein Ende: Auch diese Woche war die Krankenhausstiftung Medienthema. Es ging weiter um eine „private Impfkampagne“ und ob Klinikdirektor Claude Schummer dafür den Weg bereiten wollte oder alles mit der „Hierarchie“ abgesprochen war. Es ging um die berufliche Zukunft Schummers, dessen Mandat als Klinikchef dieses Jahr ausläuft. Und nachdem vergangene Woche ein anonymer und fingierter Brief gegenüber einem der beiden Medizinischen Direktoren Schumans Anschuldigungen wegen Mobbing und Diffamationen erhoben hatte, war diese Woche von einem zweiten Schreiben die Rede, das echt sein soll und in eine ähnliche Richtung zielt.

Das ist eine Menge schlechte Presse für die Klinikstiftung, die 1991 gegründet worden war, damals Fondation François-Elisabeth (FFE) hieß und einen modernen „privaten“ Gegenpol zu öffentlichen Spitälern begründen sollte. 1990 hatte die damalige CSV-LSAP-Regierung sich von Ernst & Young eine Krankenhausstudie sch-

Ernst & Young schrieben 1990, im Jahr 2000 brauche Luxemburg drei oder vier große Spitäler. CSV und LSAP einigten sich auf einen Kompromiss aus „öffentlich“ und „privat“

reiben lassen. Sie kam zu dem Schluss, im Jahr 2000 brauche Luxemburg drei bis vier große Allgemeinkrankenhäuser, nicht die damals 17 landesweit verstreuten und zum Teil sehr kleinen. Diese neue Landschaft stellten CSV und LSAP sich in einem politischen Kompromiss teils öffentlich, teils privat entlang einer Nord-Süd-Achse vor. Wobei „privat“ relativ war: Schon damals wurde der Klinikbetrieb fast komplett öffentlich finanziert; für Neu- und Ausbauten übernahm der Staat vier Fünftel, die Krankenkasse zwei Fünftel all jener Kosten, die patientenbezogen zu verstehen waren. „Privat“ bezog sich auf die religiösen Kongregationen als Krankenhausträger, war aber auch ein politischer Begriff: Damit grenzte die CSV das Projekt für ein neues, großes Kongregationsspital, das sie mit viel Elan politisch vorantrieb, vom „roten“ CHL ab, das die DP-LSAP-Koalition in den Siebzigerjahren geschaffen hatte und das 20 Jahre später noch immer das einzige öffentlich-rechtliche Krankenhaus im Lande war.

Solche Zusammenhänge sind nicht unwichtig, um zu verstehen, wie die Schuman-Gruppe, die heute an drei Standorten vier Spitäler betreibt, die nach der Bettenzahl den größten Krankenhausverbund bilden, zu einem Manager-Klinikum wurde. Zu einem, bei dem es gar nicht überrascht, dass die Spitze seines Verwaltungsrats laut einem „Business Continuity Plan“ vielleicht nicht derart prioritär gegen das Sars-CoV-2-Virus eingepflichtet werden sollte, wie unmittelbar am Patientenbett Tätige, aber auch nicht viel später. Mit überraschenden Vorstößen hat Schuman auch früher schon für Aufsehen gesorgt. Sie erregten keinen moralischen Anstoß, stellten jedoch die Politik auf die Probe. Heute ist beides der Fall. Abseits der Schuman-Debatte ist LSAP-Gesundheitsministerin Paulette Lenert dabei, die Kontrolle über die Krankenhauspolitik zu verlieren. Sofern sie die je hatte oder sie je haben wollte.

Auf dem Kirchberg entstand bis 2006 in zwei Schritten ein Centre hospitalier, das nicht nur

modern war, sondern auch straff geführt. Seine Ideengeber waren Mathias Schiltz, der damalige Generalvikar des Bistums und Onkel des heutigen Verwaltungsratschefs Jean-Louis Schiltz; der CSV-Politiker Paul-Henri Meyers, der in den religiösen Kongregationen eine Führungsrolle spielte, sowie Raymond Lies, Chirurg an und Chef der Kongregationsklinik Sainte-Marie in Esch/Alzette, ein Systemexperte und kompetenter Klinikmanager.

Innoviert wurde auf dem Kirchberg von Anfang an. Zum Beispiel entwarf Lies ein Modell, laut dem die freiberuflichen Ärzt/innen von Hôpital de Kirchberg und Bohlerklinik Praxisräume in den Kliniken selbst mieten sollten, um für Letztere rascher verfügbar zu sein. Das akzeptierten nicht alle Mediziner/innen gleich. Das überzeugende Argument lautete am Ende, dass eine solche Praxis-Miete steuerlich absetzbar sei.

Eine zweite Neuerung reichte viel weiter: Die Fondation François-Elisabeth gründete die Ak-

tiengesellschaft Les Sauveteurs de Santé. In sie wurde alles ausgelagt, was nicht unmittelbar zum Klinikbetrieb gehört und deshalb nicht von den Klinikbudgets gedeckt wird, das die Krankenkasse finanziert. Andere Spitäler betrieben ebenfalls ein Outsourcing von Putzdiensten oder ihrer Küche, doch keines an eine Schwester-Gesellschaft. Krach mit dem OGBL wegen dieser organisierten Umgehung des Krankenhaus-Kollektivvertrags gab es nicht: Der damalige OGBL-Präsident John Castegnaro hatte der Stiftung Elysis für Bau und Betrieb eines Pflegeheims – ebenfalls auf dem Kirchberg – zur Gründung verholfen. Die fand es interessant, das Pflegeheim von einer externalisierten Küche beliefern zu lassen. Elysis stieg mit 25 Prozent ins Kapital von Les Sauveteurs de Santé ein, Castegnaro nahm im Verwaltungsrat der S.A. neben unter anderem Paul-Henri Meyers und Raymond Lies Platz und akzeptierte, dass die Gesellschaft „seinem“ Pflegeheim den Kollektivvertrag für den Pflegesektor umgehen half. 2005 zog Elysis sich aus der Aktiengesellschaft zurück und Castegnaro aus ihrem Verwaltungsrat.

Les Sauveteurs de Santé wurde kurz darauf umbenannt in Santé Services und zur hundertprozentigen FFE-Tochter. Heute übernimmt sie nicht nur *services auxiliaires* zum Betrieb der Schuman-Kliniken, sondern ist zu einem potenten Logistik-Dienstleister für Ausrüstungen geworden. Schuman-Generaldirektor Schummer berichtete dem *Land* vergangenen Sommer stolz, wie Santé Services in der ersten Phase der Corona-Pandemie Schutzausrüstungen nicht nur für die Schuman-Kliniken, sondern auch für andere Spitäler beschaffte, wie sie sich dafür bei Amazon Unterstützung holte, wie sie Tyvek-Kittel nähen ließ. Mittlerweile betreibt die Firma eigene Produktionslinien für FFP2-Masken. Und sie liefert logistische Hilfe für das *Large-scale testing*. Das tat sie in Phase eins und zwei und wird es auch in Phase drei tun.

Kein anderer Klinikträger agiert derart als Gesundheitsdienstleister im weiteren Sinne wie

die Fondation Robert Schuman. Unlogisch erscheint da weder, dass Claude Schummer bei Pfizer vorföhlte, ob eine Lieferung von Impfstoffen möglich wäre, noch wäre es überraschend, falls Schuman-intern Ideen gewälzt worden wären, ab einem bestimmten Moment in die Impfungen einzusteigen. Der moralische Vorwurf um angebliche Alleingänge Schummers, der schon als Generalsekretär des Ärztesverbands AMMD gute Beziehungen zur Pharmabranche pflegte, ist schließlich nur entstanden, weil die Vakzine noch knapp sind und die Gespräche mit Pfizer den Eindruck aufkommen ließen, nach der raschen Covid-Impfung der drei Schuman-Spitzenverwaltungsräte werde nun gar für eine organisierte Impfdrängelei Privilegierter gesorgt. Schuman hat nie dementiert, dass es Gespräche gab. Der Verwaltungsrat scheint sie lediglich Schummer allein anlasten zu wollen. Ob er wegen seiner Impfgespräche suspendiert wurde und nun offenbar auf der Abschlusliste steht, nachdem am Dienstag dieser Woche eine Interim-Direktorin eingesetzt wurde, ist eine offene Frage.

Denn Schummer passt nicht schlecht zu Schuman. Er ist CSV-Mitglied, schrieb seit 2009 an den Wahlprogrammen der Partei mit. Und er ist verwandt mit François Pauly, der bis Mai vergangenen Jahres Verwaltungsratsvorsitzender der Schuman-Spitäler war. In den Verwaltungsräten der Schuman-Stiftung und der Schuman-Krankenhäuser werden Posten häufig über Beziehungsnetzwerke vergeben (siehe dazu S. 10).

Geht Schummer, verliert der Ärztesverband AMMD einen Seelenverwandten an der Schuman-Spitze. In der Gesundheitsszene wird erzählt, er habe sich um den Generaldirektorenposten, den er Anfang 2017 übernahm, sehr bemüht. In der AMMD war er bis zu seinem Ausscheiden der starke Mann gewesen, hatte gegen den früheren Präsidenten Jean Uhrig intrigiert und Alain Schmit den Weg zum AMMD-Vorsitz bereitet. Als die zweite DP-LSAP-Grü-

ne-Regierung ihr Amt unter anderem mit dem Vorsatz antrat, einen *Gesondheedsdësch* über eine neue Versorgungslandschaft diskutieren zu lassen, war es Schummer, der streute, die Schuman-Kliniken würden in Grevenmacher eine „Antenne“ einrichten. Keine andere Klinikgruppe ging so schnell so weit. Was genau mit der „Antenne“ gemeint sein sollte, präziserte Schummer nicht. So dass die Ankündigung vor allem signalisierte, dass die Schuman-Spitäler sich Auslagerungen von Klinikaktivitäten nicht nur anzupassen wüssten, sondern sie mitzugestalten planten. Politischen Druck für Auslagerungen, am liebsten in ambulante Zentren, die von Ärztesgesellschaften geführt würden, machte seit 2018 die AMMD.

Vollendete Tatsachen *um Terrain* schufen die Spitäler von Schuman beziehungsweise François-Elisabeth immer wieder. 2013 schaffte das Hôpital Kirchberg als erstes im Land einen Operationsroboter an – vorbei an der damals noch zwischen Spitalern und CNS bestehenden Kommission, die über Großinvestitionen zu entscheiden hatte, die der Kasse neue Kosten verursachen würden. Kommentar des damaligen Generaldirektors Paul Wirtgen: „Das hätte die Kommission uns sowieso nicht erlaubt.“

Als die Fusion mit der Zithaklinik ihrem Abschluss entgegenging, erklärte die Schuman-Stiftung, nach einer Umstrukturierung würden ihre Kliniken und die Zitha in einer „Privatkliniken S.A.“ zusammengefasst und eine Strategie „Privatspideeler 2020“ verfolgen. Die damalige LSAP-Gesundheitsministerin Lydia Mutsch war entsetzt. Dass „Privat“ benutzt wurde, konnte sie verhindern. Nicht aber, dass wenig später Hôpital Kirchberg und Zitha ein Drittel ihrer Laboranalysen an die Laboratoires Réunis verkauften. Kaufmännisch machte das durchaus Sinn, doch es war der Anfang vom Ende einer „gemeinsamen Laborplattform“, an der die Spitäler jahrelang gewerkelt hatten und die zu vollenden sich die erste DP-LSAP-Grüne-Regierung in ihrem Koalitionsvertrag vorgenommen hatte.

Outsourcing ließ die Fondation François-Elisabeth sehr konsequent betreiben. Sogar John Castegnaro machte eine Weile mit

Solche Schritte passen freilich zu Klinik- und Stiftungsführungen, die sich als Manager verstehen und Gelegenheiten ergreifen, wenn die sich bieten. Ordensschwester sind im Verwaltungsrat der Stiftung nicht mehr vertreten. Noch immer entsendet die Generaloberin der Franziskanerinnen zwei Mitglieder in den Verwaltungsrat – das Bistum entsendet einen weiteren –, doch das sind Juristen oder Firmenchefs.

Und erst vor kurzem hat Schuman erneut überrascht, als publik wurde, dass die Stiftung mit dem Junglinster Schöffenrat ein *Memorandum of Understanding* über eine lokale Poliklinik abgeschlossen hat. Das hatte die AMMD bekannt gemacht – sichtlich erbost, weil damit, wie sie erklärte, in ein Projekt für ein Ärztehaus ein großer Finanzier einsteige, was die AMMD eigentlich verhindern wolle, indem Ärztesellschaften Träger dieser ambulanten Strukturen würden. Seitdem herrscht Kalter Krieg zwischen Schuman und der AMMD; sie war es auch, die bekanntzumachen half, dass es Gespräche über Impflieferungen gegeben habe. Das *Luxemburger Wort*, bislang gegenüber der AMMD wie Schuman wohlwollend eingestellt, schießt nun scharf gegen die Stiftung.

All das ist politisch gefährlich für die Gesundheitsministerin und den Sozialminister von der

LSAP: Sie taten bisher so, als hätten sie am *Gesondheedsdësch* die Kontrolle über die Gestaltung der künftigen Gesundheitslandschaft. Nun müssen sie erleben, dass der Schuman-Stiftung alle gemütlichen Gespräche am Tisch offenbar ebenso egal sind wie die Ideen des Ärztesverbands. Dass die Presse sensibilisiert ist und sich darin überbietet, Neues über Schuman herauszufinden, und dass nun ein internes Audit die Mobbingvorwürfe in den Briefen von Schuman-Ärzten untersuchen soll, ist vor allem für Paulette Lenert ein Problem: Es zeigt einen Bedarf an politischer Führung, die sie nicht ausübt. Sei es, weil sie über allem Pandemie-Management nicht dazu kommt. Sei es, weil sie das gar nicht will. Tatsache ist, dass der *Gesondheedsdësch* „Szenarien“ eines mehr oder weniger liberalisierten Angebots diskutieren lässt, während ein ausgeschlafener Akteur wie Schuman Tatsachen schafft.

Auch beim *Large-scale testing* auf das Coronavirus ist Schuman über seine oder ihm nahe Firmen und Personen zumindest involviert: Erdacht hatte die Massentests das Luxembourg Institute of Health, dessen Verwaltungsrat Gregor Baertz leitet; jener Medizinische Direktor der Schuman-Kliniken, der vor kurzem noch als Nachfolger Claude Schummers gehandelt wurde. Das LIH übertrug Phase eins der Tests an die Laboratoires Réunis als ausführendem Projektverantwortlichen; seit dem Kauf der ambulanten Analysen von Kirchberg und Zitha gelten die Junglinster Labors als „Schumans Labor“. Die Laboratoires Réunis wiederum beauftragten mit dem Logistik-Support für die Tests die Schuman-Tochter Santé Services. Dritter im Bunde war der internationale Militärdienstleister Ecolog. Das gleiche Konsortium erhielt auch den Zuschlag für Phase zwei der Tests – und für die dritte Phase, für die vergangene Woche das Finanzierungsgesetz verabschiedet wurde. Eine Ausschreibung gab es diesmal nicht. Für Phase zwei, so das Gesundheitsministerium, habe es ja nur eine Kandidatur gegeben. Manchmal ergeben *Business opportunities* sich sogar einfach so. ●

An Dir?

Ech loosse mech impfen!

... fir gesond ze bleiwen.

Félicie – 68 Joer

Maacht och Dir mat a schéckt Är Foto eran!

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

covidvaccination.lu

Helpline Santé 247-65533

LEITARTIKEL

Schrecken ohne Ende

Ines Kurschat

Es ist der bisherige Tiefpunkt einer Zerrüttung der CSV-Parteiführung, die jetzt sogar die Justiz beschäftigen wird: Mehrere Abgeordnete der CSV-Fraktion haben Klage gegen den eigenen Parteipräsidenten erhoben. Frank Engel wird beschuldigt, 40 000 Euro im Rahmen eines dubiosen Arbeitsvertrags mit dem CSV-Frëndes-krees kassiert zu haben. Den Vertrag hatte Engel offenbar mitaufgesetzt, um im Gegenzug für ein monatliches Brutto-Gehalt rund 6 000 Euro von Juni bis Dezember 2020 den Verein in eine Stiftung zu überführen und dafür Unterstützer anzuwerben. Das sei aber nicht passiert, wie Engel selbst eingeräumt hat. Daraufhin hatten ihm Parteimitglieder auf der Generalversammlung Scheinbeschäftigung vorgeworfen. Was an den Vorwürfen strafrechtlich relevant sein soll, ist belang aber nicht klar.

Die letzte Eskalation in einem üblen Machtkampf zwischen verschiedenen Flügeln und bestimmten Personen in der Partei artet endgültig in eine Schlammschlacht aus: Engel wirft seinerseits Fraktionsmitgliedern vor, sie wollten ihn loswerden. Andererseits hatte er gegenüber RTL zugegeben, er hätte vielleicht mehr Leute über den Arbeitsvertrag in Kenntnis setzen sollen. Das ist eine der Schlüsselfragen: Wer wusste wann von dem Arbeitsvertrag und warum haben die Alarmglocken nicht schon früher geschallt, wenn „gemauschelt“ wurde, wie CSV-Fraktionspräsidentin Martine Hansen es nennt?

Sicher: Frank Engel hat mehrfach bewiesen, dass er sich einen Teufel darum schert, sich bei wichtigen Themen mit der Fraktion abzusprechen. Sein rechtzeitig vorm Nationalkongress veröffentlichtes Richtungspapier, in dem er ironischerweise zur Einigung aufruft, war weder mit Generalsekretär Paul Galles noch mit der Fraktionsspitze abgesprochen. Insofern ist denkbar, dass Hansen und andere Abgeordnete tatsächlich auch nichts über den Inhalt des Arbeitsvertrags wussten. Die Fraktionschefin schimpft, Engel habe die Partei in eine „unmögliche Situation“ manövriert; man habe keine andere Wahl gehabt, als den Vorgang der Staatsanwaltschaft zu melden. Aber auch wenn Hansen den Vertrag und seine Umstände nicht näher kennt: Der frühere Generalsekretär Félix Eischen, Mitglied der Fraktion, hat ihn unterschrieben. Der Zeitpunkt der Enthüllung lässt keine andere Lesart zu, als dass Eingeweihte Stillschweigen gewahrt haben ... Bis jetzt.

Die Transparenz, die Hansen nun einfordert, klingt überdies nicht überzeugend. Um als radikale Aufklärerin zu überzeugen, müssen die Fraktionschefin und andere umgehend Schadensbegrenzung betreiben und alle Fakten auf den Tisch legen. Darunter auch die Umstände zum juristischen Gutachten. Die Stille danach, die bis auf Hansens kurze Intervention am Mittwoch auf RTL, anhält, ist ohrenbetäubend und unterstreicht die Führungsschwäche der Partei: Warum hat noch immer keine/r eine Gegenkandidatur angekündigt? Derweil geht der angeschlagene Präsident in die Offensive und lädt zu einer Pressekonferenz ein. Soviel Chuzpe muss man erstmal haben.

Der Schaden ist angerichtet, aus der Affäre kommt niemand mehr heil heraus. Das Bild, das die Partei nach außen abgibt, ist desolat: Die Art und Weise, wie sich Parteipräsident und Fraktion bekämpfen, offenbart eine erschreckende Partei(un)kultur, wo Feindschaft, Egoismus, gar Feigheit regieren – statt Transparenz, Mut und ein gemeinsames Ziel.

Ironischerweise war die mangelnde Transparenz des CSV-Frëndeskrees manch einem schon früher ein Dorn im Auge. Gegründet wurde der Verein, um darüber die Miete der CSV-Büros abzuwickeln. Seine genaue Zusammensetzung war nicht bekannt. Der Zugang war einem inneren Zirkel vorbehalten; der Parteipräsident und der Generalsekretär waren automatisch Mitglieder. Es war die christlich-soziale Jugend CSJ, die 2015 Transparenz gefordert hatte und den Verein in eine Stiftung zu überführen. Damals wollte das niemand aus der Parteiführung hören. Die Entscheidung wurde vertagt, die geforderte personelle und programmatische Rundum-Erneuerung fand, wie wir wissen, nicht statt. Heute bezahlt die größte Volkspartei für ihre Zögerlichkeit von damals, das Beharren auf verkrusteten Strukturen und bereits gesetzten Gesichtern einen sehr teuren Preis.

GEMEINDEN

Fusionen? Ja, aber ...

Der Antrag der fünf fusionswilligen *Nordstad*-Gemeinden Bettendorf, Diekirch, Erpeldingen, Ettelbrück und Schieren auf die bei Fusionen übliche Beihilfe zwingt die Regierung zum Offenbarungseid: Hat sie eine Strategie für die Landesplanung? Offenbar nicht, denn LSAP-Innenministerin Taina Bofferding klagte vergangenen Freitag, die beantragte Summe stelle alles bisher bei Gemeindefusionen Ausgezählte in den Schatten. Deshalb müsse das der Regierungsrat besprechen. Tatsächlich winken Fusionsgemeinden pro Einwohner/ in 5 000 Euro. Multipliziert mit den rund 23 500 Einwohner/ innen der fünf Gemeinden macht das 117,5 Millionen. Doch die Fusionsabsichten in der *Nordstad* sind seit zwei Jahren bekannt und schon seit 2003 steht fest, dass die *Nordstad* besonders entwickelt werden soll. Die nun ausgebrochene kleine Panik zeigt, dass die Regierung eine der wichtigsten Fragen für die Landesplanung nicht beantworten kann: Welche Gemeinden sollen wachsen, welche nicht, und wie steuert man das finanziell? Frühere Regierungen waren nicht unbedingt schlauer: Fusionen von Dörfern wurden mühelos bezuschusst, als Schreckensszenario galt dagegen, dass die Hauptstadt mit einer ihrer Randgemeinden fusionieren könnte und dann vielleicht eine halbe Milliarde fällig würde. Taina Bofferding aber hat erst vor kurzem den Anreiz um zehn Prozent erhöht, obwohl die *Nordstad*-Fusion im Raum steht (Foto: Patrick Galbats). pf

P E R S O N A L I E N

Marc Meyers,

Dirigent, Direktor des *Stater* Konservatoriums und DP-Mitglied, wurde vom Nationalkomitee seiner Partei am Mittwoch als Kandidat für den Staatsrat vorgeschlagen. Damit würde Meyers Nachfolger von Agnès Durdu, deren Mandat dieses Jahr abläuft. Durdu präsidiert den Staatsrat seit zwei Jahren. Als Nachfolger für den Vorsitz ist Christophe Schiltz von der LSAP im Gespräch, seit Durdu selbst seinen Namen vor vier Wochen in einem *100,7*-Interview fallenließ. pf

Marc Glesener,

früherer *Wort*-Chefredakteur und heute freiberuflicher PR-Berater, ist seit Anfang des Jahres nicht mehr für den Ärzteverband AMMD tätig. Weil er überdies als externer Dienstleister die Pressearbeit für die Schuman-Stiftung und ihre Kliniken besorgt, gerät er nun in keinen Interessenkonflikt zwischen zwei Kunden, die neuerdings nicht mehr gut aufeinander zu sprechen sind. Wie Glesener dem *Land* sagte, habe er sich „präventiv“ von der AMMD getrennt, aber ohne dass es Konflikte gegeben hätte. „Potenziell möglich“ seien sie gewesen. Warum, sagte er nicht. pf

Blog



P O L I T I K

Parteitags-Wochenende

Gleich zwei Regierungsparteien halten am Wochenende Parteikongresse ab; im Cyberspace wegen Corona. Am Samstag wählen die Grünen unter anderem ihre Parteispitze neu. Das Tandem Djuna Bernard und Meris Sehovic kandidiert erneut; Gegenkandidat/ innen gebe es nicht, teilte das Generalsekretariat der Grünen mit. Politisch äußern werden sich auf dem Kongress Bernard, Sehovic, Fraktionspräsidentin Josée Lorsche und die fünf grünen Minister/ innen. Einen Tag später tagt die LSAP. Posten gibt es bei ihr keine neu zu besetzen. Vizepremier Dan Kersch wird eine längere Rede halten, kürzere werden laut der vorab veröffentlichten Tagesordnung von den Jusos, den Femmes socialistes sowie Gesundheitsministerin Paulette Lenert und Sozialminister Romain Schneider erwartet. pf

Bald auch in Bonneweg

Das politische Hin und Her um die Sicherheit in der Hauptstadt geht weiter: CSV-Schöffe Laurent Mosar kündigte Anfang der Woche an, private Sicherheitsleute mit Hund würden demnächst auch in Bonneweg patrouillieren. Prompt erinnerte Justizministerin Sam Tanson (Grüne) daran, wo die Grenzen dafür lägen und worin die Aufgabe der Polizei bestehe. Sie versprach, die abgeschlossenen Verträge in Luxemburg-Stadt, aber auch in Differdingen, wo private Security-Firmen schon länger im Auftrag der Gemeinde unterwegs sind, genau zu prüfen. Änderungen am gesetzlichen Rahmen schloss Tanson nicht aus, erteilte aber einem „allgemeinen Platzverweis“ eine Absage. pf

P A N D E M I E

Corona-Update

Die Zahl der mit oder an einer Covid-Erkrankung Verstorbenen

überschritt am Dienstag mit 704 eine weitere Hunderter-Marke. An jenem Tag wurden sieben Todesfälle gezählt. Der Sieben-Tage-Schnitt der positiv Getesteten lag mit 193 ähnlich hoch wie um Weihnachten. Die Zahl der Intensivpatient/innen oszilliert seit zwei Wochen um 20 bis 25, die der Hospitalisierten zeigte zuletzt einen leichten Abwärtstrend. Bis Dienstag wurden insgesamt 64 068 Impfdosen verabreicht. Derweil stellte die EU-Kommission am Mittwoch das EU-einheitliche „Covid-Reisepass“ vor. In ihm sollen Impfungen, Tests mit negativem Resultat sowie überstandene Covid-Infektionen vermerkt werden. Es soll ab 1. Juni und bis zum Ende der Pandemie gelten. pf

G E S U N D H E I T



Ärztmangel am LNS

Das Zentrum für Pathologie am Laboratoire national de santé (LNS) zählt derzeit 20 in Vollzeit angestellte Patholog/innen. Stelle man europäische Vergleiche an, brauche ein Zentrum von dieser Bedeutung noch zehn mehr, antwortete Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) auf eine Anfrage des Piraten-Abgeordneten Sven Clement. Clement brachte damit Qualität und Schnelligkeit der durch das LNS angefertigten Krebsanalysen auf Gewebeproben wieder auf den Tisch – in den 2010-er Jahren war das ein großes Thema. Heute liege das Resultat für eine Biopsie im Schnitt nach 6,1 Arbeitstagen vor, bilanzierte die Gesundheitsministerin. Vor einem Jahr seien es 7,7 Tage gewesen. Da die Patholog/innen in Zukunft noch knapper werden dürften, denke das LNS darüber nach, Weiterbildung und Trainings

intern zu organisieren (Foto: Patrick Galbats). pf

G E S E L L S C H A F T

Rechte für wen?

Lesbische Frauen, die ein Kind bekommen, müssen ein Adoptionsverfahren durchlaufen um als rechtmäßige Ko-Mutter anerkannt zu werden, kritisiert Pink Ladies, eine Initiative, die am Frauentag, den 8. März mitmarschiert war, sich aber von der Presse ignoriert fühlt. Die Ungleichbehandlung gegenüber heterosexuellen Paaren bleibe durch die geplante Reform des Abstammungsrechts. Somit sei auch der Zugang zum an die Geburt anschließenden „Vater“-Urlaub verhindert. Lesbische Mütter stehen teils dem geplanten Recht von Kindern, ihren biologischen Vater zu kennen, skeptisch gegenüber (PdL 7674, *d'Land* vom 5.5.2021), weil sie eine Einmischung durch den Samenspender fürchten. Das Recht auf Kenntnis der eigenen Abstammung leitet sich aus der UN-Kinderrechtskonvention her, die Luxemburg 1993 ratifiziert hat, und kann im Kontext der Persönlichkeitsentwicklung bedeutsam sein, aber auch bei der Diagnostik von Erbkrankheiten. ik

T R A N S P O R T

Syprolux dafür

Im Unterschied zum FNCTTFEL-Landesverband und dem CFL-Verwaltungsrat, die ein reglementiertes Streikrecht bei der Bahn nicht für nötig halten, ist die christliche Gewerkschaft Syprolux dafür. Sie hatte vergangene Woche ihre Stellungnahme für den Artikel „Das Vermächtnis von Marcel Schlechter“ (*d'Land* 12.3.2021) erst nach Redaktionsschluss eingereicht. Syprolux-Präsidentin Mylène Bianchy schreibt darin, „eine solche gesetzliche Basis würde ein für allemal klären, was man wann und wie tun darf und tun muss“. Die Bahn

ist der einzige Sektor ohne eine Streikregelung. Eine für die CFL müsse, so Bianchy, „auch den so genannten Minimal-Dienst definieren, den die Eisenbahner als systemrelevanter Teil der öffentlichen Daseinsfürsorge zu garantieren hätten“. Bisher klärten Gewerkschaften und CFL das, falls gestreikt wurde, unter sich. Anders als in dem Artikel vor einer Woche beschrieben, hatten im Januar 1998 nur die Eisenbahner/innen gegen die Pensionsreform im öffentlichen Dienst gestreikt und nicht der gesamte öffentliche Sektor. Der tat das am 21. Juli 1998. pf

U R B A N I S M E

Du rond au rectangle

Le sort du bâtiment de la mairie de Sandweiler sera déterminé par un référendum le 25 avril prochain. Si la question de la démolition de l'icône immeuble rond (construit par Christian Bauer, lire *d'Land* du 12.02.2021) n'est pas directement posée (ce que revendiquait l'opposition LSAP-DP), « Voulez-vous une nouvelle mairie sur le site actuel ? » devrait conforter la solution proposée par la majorité (CSV-Gréng) en cas de réponse positive. Pour que chacun se fasse une opinion, l'avant-projet signé du bureau Laurent Lanners Architectes (sans concours) a été présenté lors de réunions d'information. L'idée est de placer un long volume, aligné à l'église voisine, sur une base qui reprend à peu près le gabarit de l'ancienne école (illustration : LLA). Le budget de ce projet avoisine les huit millions d'euros (sans le mobilier). Une mairie provisoire serait bâtie pendant les travaux dont la durée n'est pas encore annoncée. L'opposition reste vent debout contre la démolition du bâtiment actuel. fc



Verspätet, vergessen

Ines Kurschat

Ein Jahr nach Beginn der Corona-Pandemie fehlt es weiterhin an einem inklusiven Krisenmanagement, das Menschen mit Behinderungen direkt einbezieht

„Koordination und Kommunikation laufen gut“, sagt Corinne Cahen. „Ich sitze gerade mit Vertretern der Gesundheitsdirektion zusammen.“ Die DP-Familienministerin hatte selbst zum Telefon gegriffen: *D’Land* war von mehreren Personen mit Behinderungen kontaktiert worden, die sich nicht ausreichend über die Impfstrategie informiert fühlten. „Die wird vom Gesundheitsministerium organisiert“, verweist Cahen auf die Zuständigkeiten.

Die Impfstrategie der Regierung basiert auch bei Menschen mit Behinderungen auf medizinischen und epidemiologischen Erwägungen des Conseil supérieur des maladies infectieuses: In der ersten Phase wurden Bewohner/innen von Alten- und Pflegeheimen sowie von Behinderteneinrichtungen und das Gesundheitspersonal vorrangig geimpft. In Pflegeheimen zirkulierte das Virus besonders heftig. Um das Risiko von Infektionsketten in Behindertenstrukturen zu verhindern, wurden deren Bewohner/innen ebenfalls in die erste Phase aufgenommen.

Die Betroffenen wurden im Januar per Brief über die Impfprozedur informiert und, wenn sie es wollten, Anfang Februar das erste Mal und Anfang März dann das zweite Mal geimpft. Zuvor hatten die Heimleitungen impfwillige Bewohner/innen den Gesundheitsbehörden gemeldet. Ein mobiles Team, bestehend aus einem Arzt und einer Person, die für den Transport des gekühlten Impfstoffs zuständig ist, kam ins Heim. Verabreicht wurde das Vakzin von geschultem Pflegepersonal vor Ort.

Carine Nickels, Bewohnerin eines Heims in Dalheim das der Fondation Kräizberg untersteht, meint: „Das hat super geklappt. Für ein Mal hatte ich das gute Gefühl, dass wir von Anfang an bedacht wurden.“ Fragen zum Impfstoff, in ihrem Fall von Pfizer-Biontech, zu Risiken und Nebenwirkungen konnten Heimbewohner im vertraulichen Gespräch mit der Ärztin abklären. „Ich fand alles sehr gut erklärt“, so Nickels, die seit einem Verkehrsunfall im Rollstuhl sitzt.

Marion Kamper koordiniert für die Apemh die Gesundheitsversorgung zu Covid-19. Der Verein ist auf Hilfen für Menschen mit mentalen Behinderungen spezialisiert, darunter Werkstätten und Wohnheime: „In den zehn Strukturen waren die mobilen Teams Anfang Februar und Anfang März zum Impfen da.“ Die Spritze setzten Pfleger/innen vor Ort. „Das war ein organisatorischer Kraftakt, den wir zusätzlich stemmen mussten“, so Kamper, die mit dem Ablauf zufrieden ist: Nach beiden Impfungen wurden keine Nebenwirkungen gemeldet, „nur ein bis zwei“ Bewohner hätten sich gegen eine Impfung entschieden. Laut Gesundheitsdirektion liegt die Impfquote in den Behindertenheimen bei fast 92 Prozent.

Trotzdem drohen Impf-Lücken. Menschen mit Behinderungen, die nicht in Heimen wohnen, fallen nicht in die erste Phase, sondern werden klassifiziert wie andere Bürger/innen auch. Auch dann nicht, wenn sie mehrfachbehindert sind, in einem Atelier arbeiten und von mehreren Personen betreut werden. „Wir sorgen uns um die Vermischung von geimpften Klienten und solchen, die es nicht sind“, sagt Christophe Lesuisse, Generaldirektor der Stiftung Tricentenaire, die mehrere Behinderteneinrichtungen und Tagesheime leitet. „Sie fahren alle mit demselben Bus, sind den ganzen Tag zusammen, aber nicht im selben Maße geschützt“, erklärt Lesuisse.

„Die Regierung hat nur an jene gedacht, die in Institutionen leben. Dabei fördert die UN-Konvention Autonomie von Behinderten“, so eine Mutter enttäuscht. Ihre behinderte Tochter geht zwar ins Tageszentrum des Tricentenaire, wohnt aber bei ihr. Aufgrund ihrer Behinderung versteht sie die sanitären Schutzmaßnahmen nicht und trägt keinen Mund-Nasen-Schutz: „Ich kann meine Tochter nirgendwo mitnehmen.“ Sie und andere Angehörige haben sich verzweifelt beim Behindertenverband gemeldet, weil sie sich von der Regierung im Stich gelassen fühlen.

Die Behinderten-Beratungsstelle Info-Handicap forderte per Brief Gesundheits- und die zuständige Familienministerin auf, alle behinderten Personen vorrangig zu impfen, nicht nur jene, die in Einrichtungen leben und betreut werden. „Bisher haben wir keine Antwort bekommen“, bedauert Info-Handicap-Leiter Olivier Grüneisen. „Im schlimmsten Fall riskieren diese Menschen, von der Impfkampagne nicht erfasst zu werden“, fürchtet Marion Kamper von der Apemh. Manche seien geistig und körperlich behindert. „Wer informiert sie, wenn sie nicht selbst beim Doktor anrufen?“, fragt Kamper.



Das Gesundheitsministerium betont indes, es folge den Empfehlungen des Ethikrats: Ihmzufolge sind zuerst diejenigen zu impfen, die das höchste Risiko tragen. Der Rat hat auch Menschen mit Behinderungen in die erste Impfphase einbezogen, ebenso wie ihr Pflegepersonal und etwa Busfahrer/innen. „Ich lese das Gutachten so, dass alle Menschen mit Behinderungen und ihr direktes Umfeld vorrangig geimpft werden sollten, auch die zuhause“, betont eine Mutter, die zugleich Anwältin ist. Die Folgen für ihre Tochter und für andere Betroffene seien gravierend: Sie haben die Wohnung seit Monaten nicht verlassen, aus Angst sich oder andere anzustecken. Sie müssen warten, obwohl sie nicht so mobil sind wie gesunde Menschen und auf Hilfen angewiesen; die anhaltende freiwillige Selbstquarantäne setzt manchen indes psychisch stark zu. Außerdem fallen wegen der anhaltend hohen Infektionsrate und Quarantänemaßnahmen Hilfsleistungen oftmals aus.

Menschen mit Handicap fühlen sich vom Staat im Stich gelassen

Sogar bei Behinderungen, die der Impfplan als vorrangig einstuft, läuft nicht alles rund. Zur zweiten Phase zählen Menschen mit einem Down-Syndrom. Sie haben ein fünf Mal höheres Risiko mit Covid-19 in der Klinik zu landen und ein zehn Mal größeres Risiko am Krankheitsverlauf zu sterben. Forscher/innen gehen davon aus, dass sowohl genetische Faktoren als auch die Trisomie-21-typische Anatomie (schmalere Kiefer, größere Zungen) sie anfälliger machen für schwere Atemwegserkrankungen.

„Mein Sohn wurde am 17. Februar geimpft“, erzählt die Mutter von R.W., die anonym bleiben will. Der junge Mann arbeitet in der Großküche eines Heims und bekam seinen Impftermin gemeinsam mit den Bewohner/innen: Dort wohnen viele Ältere. R.W. lebt mit seinen Eltern und nimmt jeden Tag den öffentlichen Bus zur Arbeit. Patrick Hurst, selbst blind, wohnt in einer behindertengerechten Anliegerwohnung neben dem Heim – auch er wurde vom mobilen Team geimpft. „Mit dem Impfstoff von Pfizer-Biontech. Außer leichten Schmerzen an der Einstichstelle hatte ich keinerlei Beschwerden“, sagt Hurst.

Für R.W. galt das nicht: Anders als vom Gesundheitsamt angekündigt, wurde er mit dem Vakzin von Astrazeneca geimpft. Am Tag der Impfung erfuhren er und seine Mutter, der Pfizer-Impfstoff sei nicht lieferbar. „Ich war überrumpelt und fühlte mich gar nicht gut, ihn mit Astrazeneca impfen zu lassen“, sagt seine Mutter. Da war der Impfstoff der britisch-schwedischen Firma Astrazeneca, den diese gemeinsam mit Forschern der Universität Oxford entwickelt hat, in den Nachrichten wegen unklarer Wirksamkeit gegen Corona-Virusmutationen und weil zunächst noch Daten zur Wirkung bei über 65-Jährigen fehlten.

Der unangekündigte Wechsel auf Astrazeneca sorgte nicht nur bei Betroffenen und Angehörigen für Verdross und Verunsicherung: Auch Gesundheitspersonal wurde nicht im Vorfeld über den Wechsel des Vakzins informiert; im November hatte es so geklungen, als könnte jede/r zwischen mehreren Impfmitteln wählen. Doch es fehlt an Impfstoffen, Biontech und Moderna kommen mit der Produktion ihrer mRNA-Vakzine nicht hinterher. Beim Astrazeneca droht indes der Impfstau, weil Leute verunsichert sind und

lieber abwarten. „Das Hin und Her schadet der Impfstrategie“, bedauert Marion Kamper. Die Luxemburger Regierung hat, mit zehn weiteren EU-Ländern, die Verimpfung einer Astrazeneca-Charge wegen ungeklärter Thrombosefälle gestoppt; eine Entscheidung, die von Medizinern kontrovers bewertet wird, die das Vertrauen in den Impfstoff nicht eben stärken dürfte. Ob die EU-Arzneimittelagentur Ema ihm am Donnerstag wieder grünes Licht gab, war bis zum Redaktionsschluss dieser Ausgabe noch unklar.

Die Gesundheitsdirektion hat inzwischen klargestellt, die zweite Dosis sei „prinzipiell garantiert“; bloß hat die Nachricht offenbar nicht alle Betroffenen erreicht. „Ich musste mir die Information selbst suchen“, ärgerte sich die Mutter von R.W., der auf seine zweite Impfung wartet. Geduld ist gefragt, denn das Infotelefon der Behörden ist häufig überlastet.

Auch Info-Handicap sammelt Covid-19-Informationen. „Ich kann nur das weitergeben, was wir vom Gesundheitsministerium bekommen“, betont Olivier Grüneisen. Da der Informationsfluss immer wieder stockt, hat sein Verein mehrfach bei den jeweiligen Ministerien interveniert. Beim Aufklärungsvideo zur Impfstrategie fehlte der Ton. „Für Menschen mit Sehbehinderungen unbrauchbar“, sagt Grüneisen. Wertvolle Zeit gehe verloren, bis wichtige Broschüren in leichte Sprache übersetzt sind. Wegen komplizierter Prozeduren und komplexer Sachverhalte ist es selbst für Profis schwer, den Überblick über die Aktualität zu behalten. Einige Vereine haben kurzerhand eigene Übersetzungen ins Netz gestellt. Das Familienministerium hat wohl behindertengerechte Informationen in Auftrag gegeben, ein Video in Gebärdensprache etwa, doch es mangelt an Übersetzer/innen, und ein Jahr nach Beginn der Pandemie fehlt noch immer eine integrierte systematische Kommunikationsstrategie für Menschen mit Behinderungen: „Sobald etwas kommuniziert werden muss, sollte ein Team von spezialisierten Fachkräften die Informationen für die jeweiligen Zielgruppen direkt übersetzen“, findet Sylvie Bonne von Klaro, ein Dienst, der Übersetzungen in leichter Sprache organisiert.

Manche wissen nicht einmal, ob sie überhaupt geimpft werden können: Menschen mit seltenen Krankheiten etwa. „Wahrscheinlich dauert es, bis die Forschung Antworten liefern kann“, vermutet Carol Mousel vom Verein Trisomie 21. Sicher weiß sie es nicht. Früh schon hatten Organisationen wie Info-Handicap gefordert, Teil des Krisenstabs zu sein. Das Anliegen sei mit der Begründung, diesen bewusst klein zu halten, um handlungsfähig zu bleiben, abgelehnt worden, erzählt Grüneisen. Das Familienministerium vermittelt zwischen Heimträgern, Vereinen, Betroffenen und Gesundheitsministerium.

In punkto Inklusion gibt es aber selbst dort Verbesserungsbedarf: Informationen zu Behindertenheimen wurden im ersten Lockdown nachgereicht, kamen spät oder wurden vergessen, obwohl deren Bewohner/innen von Besuchsbeschränkungen besonders betroffen waren. Corinne Cahen hat wohl zu Menschen mit Behinderungen kommuniziert; in anderen Ministerien indes findet das Thema oft erst auf Nachfrage Beachtung. Eltern von Kindern mit Förderbedarf etwa klagen bis heute, wenig brauchbare Hilfestellungen zum Homeschooling aus dem Erziehungsministerium zu erhalten. Im öffentlichen Transport ist der vordere Eingang beim Fahrpersonal aus sanitären Gründen abgesperrt; für Menschen, die auf Assistenz angewiesen sind, eine zusätzliche Hürde. Ärgerliche Details, die sich vermutlich beheben ließen, wenn nur alle Inklusion von Anfang an mitdachten und umsetzten. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Leben und sterben lassen

In einer Auswertung des *Large Scale Testing* auf Covid-19 in Luxemburg hieß es vor drei Wochen: „Individuals with a disposable household income of less than 30k€/year had the highest odds of being tested positive (OR 1.87 [1.53-2.28] when compared to people with 30k€-60k€/year)“ (*The Lancet Regional Health – Europe*, 4/2021, S. 6). Gegenüber *Radio 100,7* wiederholte einer der Autoren, Paul Wilmes, am 4. März: „Den Hauptfacteur, fir positiv getest ze ginn, ass, datt een e Joresakkommes vun ënner 30 000 Euro huet.“

Zur gleichen Zeit wurde bekannt, dass verschiedene Personen gegen Covid-19 geimpft worden waren, die erst Monate später an die Reihe kommen sollten. Dabei handelte es sich um Firmenchefs und ehemalige Minister. Männer, die nicht gewohnt sind, Schlange zu stehen. In der Klassifizierung der *Lancet*-Studie sind es Leute mit Jahreseinkommen von „90k€+“, mit Betonung auf „+“.

Dass niedrige Einkommen das größte Gesundheitsrisiko in der Seuche darstellen, stößt kaum auf öffentliches Interesse. Umso mehr Empörung verursacht die Vorzugsbehandlung von Leuten mit hohen Einkommen. Mittelschichten sind also die Meinungsmacher.

Der gemeinsame Nenner von Einkommensrisiko und Impfprivileg ist die Rücksichtslosigkeit. Mit gleicher Vehemenz erleiden die einen und üben die anderen Rücksichtslosigkeit. Die Wirtschaftswissenschaftlerin Annie Cot schätzte, dass wir durch die Corona-Seuche einen „moment foudcaldien“ erleben (*Le Monde*, 20.4.2020). In einem solchen Moment bricht die Rücksichtslosigkeit unverhüllt zu Tage.

Laut Michel Foucault kam im 19. Jahrhundert eine neue Form der Machtausübung auf: „Le droit de souveraineté, c’est donc celui de faire mourir ou de laisser vivre. Et puis, c’est ce nouveau droit qui s’installe: le droit de faire vivre et de laisser mourir“ (*Il faut défendre la société*, S. 214). „Ce bio-pouvoir a été, à n’en pas douter, un élément indispensable au développement du capitalisme: celui-ci n’a pu être assuré qu’au prix de l’insertion contrôlée des corps dans l’appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de population aux processus économiques.“ Biopolitiken „ont opéré

aussi comme facteurs de ségrégation et de hiérarchisation sociale, agissant sur les forces respectives des uns et des autres, garantissant des rapports de domination et des effets d’hégémonie“ (*La volonté de savoir*, S. 186).

Der gemeinsame Nenner von Einkommensrisiko und Impfprivileg ist die Rücksichtslosigkeit, die mit gleicher Vehemenz die einen erleiden und die anderen üben

Wann et un d’Liewegt geet, sind der Rücksichtslosigkeit und Vehemenz der Biopolitik kaum Grenzen gesetzt. Dem pflichtete die Regierung bei: Sie gewährte Beschäftigten von Alters- und Pflegeheimen mit Löhnen über 30k€ Corona-Impfungen, jenen mit weniger als 30k€ nicht. Zum Vorwand für ihr „droit de faire vivre et de laisser mourir“ nahm sie Spitzfindigkeiten in den Arbeitsverträgen von Putzfrauen.

Der Soziologe Stephan Lessenich stellte fest: „Tatsächlich aber war es nicht etwa pauschal und allgemein das Leben, das ‚für viele demokratische Regierungen‘ plötzlich zählte. Vielmehr sind es bestimmte Leben, deren Schutz und Rettung sich die Exekutivgewalten der demokratisch-kapitalistischen Industrienationen verschrieben haben. Sie betreiben keine ‚Politik des Lebens‘ ohne Wenn und Aber, sondern eine Politik mit dem Leben“ (*Berliner Journal für Soziologie*, 2/2020, S. 221).

Einkommensrisiko und Impfprivileg haben einen ursächlichen Zusammenhang. Die Weigerung, solche Zusammenhänge zu erkennen, erklärte der Soziologe Oliver Nachtwey für Deutschland: „Schließlich müsste man dann ja zugeben, dass Deutschland eine Klassengesellschaft ist und Menschen aus der Unterklasse ein höheres Infektionsrisiko haben. Es wird permanent versucht, jegliches Klassenbewusstsein aus dem öffentlichen Bewusstsein herauszuhalten“ (*Süddeutsche Zeitung*, 10.3.21). Diesen Vertuschungsversuch wussten die Herren Schiltz, Grethen und Co. zu vereiteln. ● Romain Hilgert



Ein Covid-Patient auf der Intensivstation im CHL

Mixité sociale

Luc Laboulle

Mit neuen Baubestimmungen wollen die Verantwortlichen der Stadt Esch große Teile der Unterschichtsbevölkerung nach und nach durch kapitalstarke Haushalte ersetzen. Gleichzeitig wollen sie damit offenbar gegen die hohen Immobilienpreise vorgehen. Das Innenministerium muss nun prüfen, ob die Regelungen überhaupt legal sind

Mit der Schließung der Schmelzen begann die Stadtfucht. Zählte Esch/Alzette 1970 noch rund 27 500 Einwohner/innen, waren es 1990 nur noch 24 000. Wenige Jahre später setzte der wirtschaftliche Wiederaufschwung in Luxemburg ein. Vor allem portugiesische und kapverdische Gastarbeiter/innen ließen und lassen sich im strukturschwachen Süden nieder. Seit der baulichen Erschließung der ehemaligen Schrebergartenkolonie Nonnewisen und der schrittweisen Ansiedlung der Uni auf der Industriebrache Belval wächst Esch/Alzette wieder rasant. Doch die Bevölkerung der zweitgrößten Stadt Luxemburgs gehört noch immer zu den ärmsten des Landes. Beim sozioökonomischen Index von 2017 belegte sie wegen hoher Arbeitslosigkeit, eines niedrigen Medianeinkommens sowie überdurchschnittlich vieler RMG-Empfänger/innen und Beschäftigter aus Niedriglohnssektoren den zweitletzten Platz. Deshalb illustrieren Medien ihre Berichte über Armut in Luxemburg manchmal mit einem Foto der Alzettestraße.

Porte d'entrée vu Lëtzebuerg Viele Escher/innen stört es inzwischen, wenn negativ über ihre Stadt berichtet wird. Insbesondere gegen das vermeintliche „Esch-Bashing“ in den (sozialen) Medien (oder in Reiseführern) hat sich eine Front gebildet. Denn in Esch/Alzette leben längst nicht nur Arbeiter/innen und arme Menschen. Mit Brill und Al Esch liegen zwei der drei größten und zugleich ärmsten Stadtteile zwar mitten im Zentrum, doch die meisten Wähler wohnen woanders: In den Vierteln Dellhéicht, Wobrécken und Fettmeth, die im Sozialbericht der Uni Luxemburg von 2017 als „reichere, sozial stabilere Oberschichtviertel“ ausgewiesen wurden, und in den rund zehn „heterogenen (oberen) Mittelschichtvierteln“, die vor allem im nördlicheren Teil des Stadtgebiets angesiedelt sind. Die Diskrepanz zwischen den Einkommen in den unterschiedlichen Vierteln bleibe auch im neuen, ausführlicheren *Observatoire social*, der im kommenden Juni vorgestellt wird, unverändert, erklärt Sozialschöffe Christian Weis (CSV) auf *Land*-Nachfrage. Neben dem sehr hohen Anteil an Nicht-Luxemburger/innen und der vergleichsweise hohen Anzahl an Apartments zeichnet sich das Stadtzentrum auch durch eine niedrige Wohndauer aus. Deshalb bezeichnen die Verfasser des Sozialberichts die Viertel Brill und Al Esch als „Durch-

Einen Hehl haben die Verantwortlichen der Dreierkoalition aus ihrer Absicht, Esch zu gentrifizieren, nie gemacht. Vermutlich hat sie sogar in nicht unerheblichem Maß zu ihrem Wahlerfolg beigetragen

gangsstation“, Schöffe Weis spricht lapidar von der „Porte d'entrée vu Lëtzebuerg“.

Um das Image der Universitäts- und zukünftigen europäischen Kulturhauptstadt nachhaltig aufzuwerten, reichen Werbe- und Marketingkampagnen alleine nicht aus. Der Schöffenrat aus CSV, DP und Grüne, der seit den Gemeindewahlen 2017 die Politik der Stadt Esch bestimmt, hat sich zum Ziel gesetzt, die „Mixité sociale“ zu erhöhen. In der Praxis bedeutet das für den Schöffenrat, die armen Haushalte so weit wie möglich aus der Stadt fernzuhalten und mehr kapitalstarke Familien anzuziehen. Einen Hehl haben die Verantwortlichen der Dreierkoalition aus ihrer Absicht, Esch zu gentrifizieren, nie gemacht. Vermutlich hat sie sogar in nicht unerheblichem Maß zu ihrem Wahlerfolg beigetragen. Um sein Ziel zu erreichen, hat der Schöffenrat den neuen allgemeinen Bebauungsplan (PAG) genutzt, der am 5. Februar von den Mehrheitsparteien im Gemeinderat verabschiedet wurde und zurzeit vom Innenministerium auf seine Rechtmäßigkeit geprüft wird. Wie viele Beschwerden gegen den PAG in den vergangenen Wochen beim Innenministerium eingegangen

sind, ist noch unklar. Die zuständige Ressortministerin Taina Bofferding (LSAP) bestätigt auf *Land*-Nachfrage, dass sie illegalen Bestimmungen in PAG und PAP nicht zustimmen, bzw. nur Teile davon genehmigen werde, falls der Gemeinderat kein Zusatzvotum vornehmen wolle. Erst müssten die Dokumente aber von der *Commission d'aménagement* begutachtet werden.

Die anfangs im PAG enthaltenen restriktiven Bestimmungen der Stadt Esch zur Gründung von Wohngemeinschaften sind in den vergangenen Monaten auf Widerstand gestoßen. Innenministerin Bofferding und Wohnungsbauminister Henri Kox (déi gréng) hatten im Juni 2020 in ihrer Antwort auf eine parlamentarische Anfrage von zwei LSAP-Abgeordneten darauf hingewiesen, dass der PAG nicht das geeignete Instrument sei, um das Zusammenleben der Bürger zu regeln. Auf öffentlichen Druck haben die Verantwortlichen den umstrittenen Begriff des *Lien affectif* als Voraussetzung für gemeinschaftliches Wohnen vor der Abstimmung aus dem PAG entfernt.

Haushaltsgemeinschaft Stattdessen hat der Schöffenrat nun den Begriff der Haushaltsgemeinschaft (*Communauté domestique*) eingesetzt. Dieser Ausdruck stammt aus dem RMG-Gesetz und wird dort verwendet, um mutmaßlichem Sozialhilfe-Missbrauch vorzubeugen. In einer Haushaltsgemeinschaft müssen alle Personen über ein gemeinsames Budget verfügen. Da ein *Lien affectif* oder ein persönliches Vertrauensverhältnis häufig die Voraussetzung dafür sind, dass Mitbewohner/innen ihre Einkommen zusammenlegen, schließt die Haushaltsgemeinschaft de facto aus, dass fremde Personen, die sich kein gemeinsames Budget teilen wollen, zusammenwohnen können. Die einzigen Wohnformen, die in Esch/Alzette nicht unter die Haushaltsgemeinschaft fallen, sind Wohngemeinschaften (WG) und möblierte Zimmer, die dafür aber strengen Regeln und Bestimmungen unterliegen.

So müssen die Mitglieder einer WG laut dem zum PAG gehörenden PAP *Quartiers existants* (PAP QE) einen gemeinsamen Mietvertrag (*bail commun*) unterzeichnen. Diese Regelung hat der grüne Wohnungsbauminister Henri Kox auch in den Entwurf für das neue Mietgesetz geschrieben. Die

Einschränkung stößt inzwischen nicht nur beim Mieterschutzbund auf heftige Kritik. Die Einrichtung möblierter Zimmer wird in Esch insbesondere durch strenge Größen- und Sicherheitsbestimmungen im Bautenreglement erschwert. Das vorrangige Ziel dieser Maßnahme sei es, das lukrative Geschäft mit möblierten Zimmern zu unterbinden, wie es etwa von der Immobilienagentur Altea mit ihrer Plattform *furnished.lu* im großen Stil betrieben wird, erklärt Stadtarchitekt Luc Everling gegenüber dem *Land*. Laut PAP QE muss künftig beim Neu- oder Umbau von Mehrfamilienhäusern mindestens eine Wohneinheit entweder mehr als 120 Quadratmeter groß oder ein Duplex sein; gleichzeitig darf höchstens ein Viertel aller Wohneinheiten kleiner als 45 Quadratmeter sein. Mit solchen Vorgaben solle verhindert werden, dass die Wohnungspreise durch die Zerstückelung von Immobilien künstlich in die Höhe getrieben werden, erläutert Everling. Esch wolle damit sicherstellen, dass Häuser und Apartments für Käufer/innen bezahlbar bleiben. Mit ihrem neuen PAG wolle die Stadt ihren eigenen Kampf gegen die hohen Wohnungspreise führen, meint der Stadtarchitekt. Denn dass das neue Mietgesetz und seine vermeintlich striktere Anwendung der Bestimmung, die Miete dürfe fünf Prozent des investierten Kapitals nicht übersteigen, die Immobilienpreise stabilisieren oder senken wird, daran glauben die kommunalen Verantwortlichen aus Esch nicht. Eigentümer/innen würden immer einen Weg finden, die Einhaltung der Fünf-Prozent-Regelung zu umgehen, sagt Everling.

Mit ihren Vorgaben erschwert die Stadt Esch aber erheblich die Schaffung kleiner Wohnungen und Zimmer, die für Studierende, Zeitarbeiter/innen und Niedriglohneempfänger/innen noch erschwinglich und gerade deswegen sehr gefragt sind. Dadurch riskiert das Geschäft mit den möblierten Zimmern sich nun immer mehr in die französische Grenzregion zu verlagern (vgl. *d'Land* vom 12. Februar 2021).

Grüne Häuser In die gleiche Richtung zielt die Bestimmung, dass in rund 4 000 im PAP QE geschützten und im grafischen Teil dezidiert in der Farbe grün ausgewiesenen Einfamilienhäusern kein *Logement intégré* (eine in das Haus integrierte Mietwohnung, die nicht verkauft werden kann) eingerichtet werden darf. Laut Everling handelt es sich

bei den grün eingefärbten Häusern um Immobilien, die als Einfamilienhäuser genehmigt und in letzter Zeit auch als solche genutzt wurden. Nach welchen Kriterien sie ausgesucht wurden, ist nicht eindeutig ersichtlich, denn manche Einfamilienhäuser – zum Beispiel solche, die in dichter bebauten Straßen stehen – wurden bei der Klassierung ausgespart. Kritiker/innen weisen darauf hin, dass das Verbot, *Logements intégrés* in den geschützten Häusern einzurichten, gesetzeswidrig sei. In der Gemeinderatssitzung vom 5. Februar rechtfertigte Everling die Regelung damit, dass 4 000 integrierte Wohnungen mit 10 000 zusätzlichen Einwohner/innen gleichzusetzen seien, was eine erhebliche Bevölkerungsverdichtung zur Folge haben würde. Wie der grüne Bautenschöffe Martin Kox gegenüber dem *Land* erklärt, könnte dieser potenzielle Zuwachs die Infrastruktur (Schulen, Betreuungsstrukturen, Kanalisation) der Stadt zu sehr belasten. Gleichzeitig erlaubt es der PAP QE den Eigentümern der 4 000 grünen Einfamilienhäuser aber, Studierenden, Geflüchteten oder anderen Personen vorübergehend ein Studenten- oder Gästezimmer zur Verfügung zu stellen, vorausgesetzt das Zimmer ist mindestens 20 Quadratmeter groß und der Besitzer wohnt selbst in dem Haus. Ob viele Studierende, aber auch Eigentümer/innen zu dieser intimen Form des Miteinanders bereit sein werden, ist zu bezweifeln.

Ferner sind die Texte im PAP QE teilweise inkohärent, manche Artikel stimmen nur bedingt mit den Definitionen der verschiedenen Wohntypen (Haushaltsgemeinschaft, Studentenzimmer, Gästezimmer, möbliertes Zimmer) im Anhang überein und lassen den zuständigen Gemeindediensten viel Raum für Interpretation. Nicht zuletzt stellt sich noch immer die Frage, ob es überhaupt rechtens ist, unterschiedliche Formen des menschlichen Zusammenlebens über urbanistische Texte zu definieren und zu regeln.

Ärmere Haushalte will die Stadt Esch künftig vor allem auf den subventionierten Wohnungsmarkt von SNHBM und Fonds du Logement drainieren. Die 2017 von der LSAP ins Spiel gebrachte und von der politischen Mehrheit im Koalitionsvertrag übernommene Idee zur Gründung einer kommunalen Wohnungsbaugesellschaft hat der Schöffenrat inzwischen verworfen, nachdem eine dem *Land* vorliegende interne Studie die damit verbundenen Schwierigkeiten aufgezeigt hat. Die Gemeinde selbst verfügt über 328 Wohnungen, von denen laut Studie um die 30 derzeit nicht belegt sind, weil sie in schlechtem Zustand sind oder gerade renoviert werden. Hinzu kommen zwölf Wohnungen in sozialer Mietverwaltung. Auf der Warteliste für eine Gemeindewohnung standen Mitte 2019 rund 250 Haushalte. Die 2012 vom Gemeinderat verabschiedete Gebühr auf leerstehende Wohnungen wurde noch immer nicht erhoben.

Personalmangel Die Verfasser der Studie zur kommunalen Wohnungsbaugesellschaft stellen Personalmangel in der Verwaltung fest und schlagen daher vor, die bereits existierenden kommunalen Dienste (*Service du logement, Division de l'architecture, Office social*) aufzustocken, um den Wohnungsbestand besser verwalten zu können. Sowohl der Schöffenrat als auch déi Lénk teilen diese Ansicht. Die größte Oppositionspartei LSAP schlägt hingegen die Gründung einer externen Kooperative zur Verwaltung von Gemeindewohnungen nach dem Modell der Stadt Wien vor, wie Rätin Vera Spautz gegenüber dem *Land* darlegt. Martin Kox weist darauf hin, dass das Budget der Gemeinden in den kommenden Jahren wegen Kürzungen infolge der Coronakrise schrumpfen wird. Andererseits sehe der von seinem jüngeren Bruder Henri Kox und der früheren Escher Gemeinderätin Taina Bofferding vorgelegte Pacte Logement 2.0 staatliche Subventionen für zusätzliches Personal im Bereich der Wohnbauberatung vor.

Die Erweiterung der Personaldecke (unter welcher Form auch immer) ist umso wichtiger, weil die Stadt Esch in den kommenden Jahren zusätzliche Häuser und Wohnungen auf dem Gelände des Neubauprojekts *Portal Eent* im Stadtteil Uecht und im vom Bauherrn Eric Lux geplanten Öko-Viertel *Rout Léns* erwerben will. Mit der Erschließung der Industriebrache Arbed Esch-Schifflingen wird die Bevölkerung von Esch/Alzette in den nächsten 20 Jahren voraussichtlich auf 55 000 Einwohner anwachsen. ●



Die Alzettestraße durchquert die beiden ärmsten Stadtteile Al Esch und Brill



Anne-Mareike Hess, artiste associée à Neimënster pour trois ans et demi

Sven Becker

Resident paradise

France Clarinval

Berlin, Paris, Rome ou Montréal accueillent chaque année des artistes luxembourgeois. Zoom sur les dessous de ces résidences très prisées

Cocon créatif « Peut-être le meilleur été de ma vie ». L'autrice Élise Schmit ne tarit pas d'éloge sur la résidence au Literarisches Colloquium Berlin (LCB) à laquelle elle a participé en 2019. « D'autres auteurs, Ian De Toffoli ou Jeff Schinker, m'avaient dit le bien qu'ils en pensaient, le lieu me paraissait parfait pour me concentrer sur l'écriture, ce qui m'a poussée à postuler ». Cette année-là, cinq auteurs s'étaient porté candidat pour passer huit à dix semaines au bord du lac Wannsee dans ce lieu fondé en 1963 par Walter Höllerer qui accueille écrivains, traducteurs et maisons d'édition du monde entier. Comme pour les autres résidences gérées par le Fonds culturel national (Focuna), c'est un jury de professionnels du secteur (avec l'artiste qui a participé l'année précédente) qui a sélectionné sa candidature (c'est à la direction du LCB que revient le choix définitif).

Pendant le temps de la résidence, pas besoin de penser aux factures, aux tracas quotidiens, aux obligations mondaines, « la journée se déroule de façon prévisible et offre une bulle de concentration qui incite au travail », poursuit l'autrice qui a pu notamment terminer une première version de sa pièce *Die neuen Todsünden*. Être dans un cocon créatif n'empêche pas la rencontre. « Une des grandes réussites de cette résidence est le mélange de profils et de nationalités et les échanges qui en découlent. Certains sont devenus des amis et des personnes avec qui je travaille », relate Élise Schmit. Elle s'est notamment vu proposer la participation à un jury littéraire en Suisse. Pendant la durée du séjour, lectures, ateliers, séminaires et rencontres littéraires sont organisés, mais c'est le « vivre ensemble » qui permet de tisser des liens. « Quand on est chez soi, on est seul face à son travail. Au LCB, j'ai pu échanger avec d'autres auteurs, me faire relire, écouter des commentaires. Ça permet de débloquer certaines situations. »

Cette balance entre une mise entre parenthèses solitaire et un échange nourri avec d'autres artistes est aussi ce qu'a vécu Stéphane Ghislain Roussel, le premier bénéficiaire de la résidence de recherche et de création à l'Academia Belgica de Rome en 2020 (ils étaient neuf à postuler). « Malgré les restrictions liées à la pandémie, mon séjour s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Je peux dire avoir passé parmi les plus belles semaines de ma vie artistique », résume le metteur en scène, spécialiste de l'opéra. Dans le rapport qu'il a rendu au Focuna (c'est une des obligations des bénéficiaires, le Fonds pouvant exiger le remboursement de la bourse en l'absence de rapport), il se fait lyrique : « Du bâtiment et son charmant jardin, à flanc du Parc de la Villa Borghèse, émane un silence apaisant qui joue du contrepoint avec le chant des nombreux oiseaux, propriétaires des lieux... un contexte particulièrement vivifiant et inspirant. » Face au *Land*, Stéphane Ghislain Roussel insiste sur « des conditions idéales de calme, mais aussi une envie collective d'échanges, de rencontres, de collaborations et de bons moments ensemble. »

Pas des vacances Ce que le metteur en scène retient, c'est l'absence de pression et de contrainte pendant cette résidence de recherche, qui vient en amont d'un travail de création. « À la différence des résidences de création, il n'est pas demandé aux artistes de montrer un résultat de ce qui a été entrepris pendant le séjour. Ça ne veut pas dire que ce sont des vacances, mais ça libère l'esprit pour avancer sur des projets futurs. J'ai pu faire un grand pas dans ma

réflexion artistique et parvenir à la naissance d'un nouveau chapitre dans mon travail. » Habitué des résidences, surtout en France, Stéphane Ghislain Roussel compare : « On demande des présentations de sortie de résidence, mais, souvent, le spectacle n'est pas du tout abouti, ne ressemble pas à ce qu'il finira par être. Pourtant, on est confronté à un public et même à des programmeurs », souligne celui qui a par exemple travaillé dans sept résidences pendant deux ans pour son spectacle musical pour jeune public *Le cri du lustre*.

Aux artistes plasticiens, il est généralement demandé de produire une exposition ou de montrer des œuvres réalisées sur place. Une contrainte qui peut s'avérer difficile comme le souligne Eric Schumacher qui a passé six mois à la Künstlerhaus Bethanien de Berlin l'année dernière. « Divers événements m'ont obligé à présenter une exposition à peine deux mois après être arrivé. C'est très court, surtout dans une ville et un atelier qu'on ne connaît pas. Cela m'a causé beaucoup de stress et ne m'a pas permis de développer le projet comme je l'espérais », regrette-t-il. Cependant, une fois cet épisode passé, l'artiste a pu « profiter d'un temps de libre création, avec les autres artistes » et considère finalement cette résidence comme une bonne expérience, « à condition de savoir où on met les pieds ».

Comme il y a de bons et de mauvais chasseurs, « il y a résidence et résidence », résume Jo Kox qui fut la cheville ouvrière de la réorganisation du secteur au sein du Focuna en 2016. Il y a autant de types de résidences que de lieux. Certaines exigent une création, des participations à des rendez-vous, d'autres pas ; les unes s'organisent autour d'une discipline, les autres sont pluridisciplinaires ; les durées sont variables, assorties d'une rémunération ou non... « Il faut que les deux parties – les lieux et les artistes – soient clairs sur leurs attentes et leurs besoins, sur les moyens financiers, techniques et humains mis à disposition, et sur le résultat attendu », recommande la danseuse et chorégraphe Anne-Mareike Hess, artiste associée à Neimënster, qui a connu des dizaines de résidences partout en Europe. « Selon le moment dans la création, dans la carrière d'une pièce, on a plus ou moins besoin de calme, plus ou moins besoin de contacts et d'influences extérieures. »

Residenz Doheem « Les différentes disciplines artistiques demandent des résidences différentes », constate Ainhoa Achutegui, directrice de Neimënster où plusieurs résidences sont proposées, « les plasticiens préfèrent les temps longs (de plusieurs mois) alors que les compagnies de danse ou de théâtre ont besoin de plusieurs sessions plus

courtes. » Actuellement, treize logements et neuf ateliers sont disponibles au sein de l'ancienne abbaye et ancienne prison. Ils sont destinés aux résidences, mais aussi aux artistes qui viennent présenter leur travail, y compris dans d'autres institutions culturelles du pays. Depuis l'année dernière, ce volet de résidence a été renforcé dans le programme et les missions de Neimënster : entre une semaine pour avancer, répéter ou finaliser un projet spécifique, à trois ans et demi pour un artiste-associé (à raison de huit semaines par an). « Nous avons vu que nos espaces ne sont pas toujours adaptés : certains doivent être insonorisés pour pouvoir être utilisés par des musiciens, certains doivent être aménagés pour accueillir des artistes en famille... Des travaux vont être entrepris grâce à un budget spécifique », ajoute la directrice. On lit d'ailleurs dans le rapport 2020 du ministère de la Culture : « Travaux de rénovation à Neimënster pour moderniser les salles de conférence et établir un centre national de résidences d'artistes (+ 810 000 pour 2021, 2022, 2023 à 1,26 millions euros) ».

« Il faut laisser les artistes tranquilles, tout en leur facilitant le travail et les rencontres »

Ainhoa Achutegui
Neimënster

En effet, en plus des huit résidences où le Focuna est impliqué à l'étranger, d'autres sont proposées au Luxembourg dans diverses institutions. Ainsi, la Kulturfabrik à Esch accueille régulièrement des résidences de création allant d'une à plusieurs semaines et un programme de résidence d'artistes-associés pour trois ans a été créé en 2018, avec un accent sur la création artistique et le soutien aux artistes émergents. Sandy Flinto et Pierrick Grobety ont été les premiers à bénéficier de ce programme. Contraint de revoir sa programmation en temps de pandémie, le centre culturel eschois a mis sur pied la Squatfabrik où, toutes les deux à trois semaines, un nouveau duo ou trio d'artistes investissent les anciens locaux de la Keramikfabrik. Pendant l'été, ce sont ainsi 25 artistes qui se sont succédés avec, à la fin de chaque semaine une

présentation au public. Pour les années à venir, la Kufa souhaite « favoriser les résidences d'expérimentation ou de recherche qui n'ont pas d'obligation de résultat et permettent aux artistes de développer leur réflexion artistique », explique Fatima Rougi, en charge de la communication du lieu.

Sortir de l'aquarium Si l'expérience menée par le Casino Luxembourg entre 2010 et 2015 a fait long feu, elle a été riche d'enseignements. « L'idée était d'inviter un artiste international pendant huit semaines pour réaliser une œuvre dans l'aquarium du Casino », rembobine Christine Walentiny, en charge de ce programme. Le premier appel à candidature a vu 700 dossiers arriver (les suivants tournaient plutôt autour de 400), « un travail de sélection important ». Logés à Neimënster, les artistes recevaient des honoraires, un per diem et la production du projet, « un budget considérable ». Ils étaient encadrés par l'équipe pour les besoins de production. « Nous avons fait de belles découvertes, de belles rencontres et eu le plaisir de certaines œuvres très intéressantes. Mais finalement, le public ne voyait pas la différence avec les expositions organisées dans les salles du Casino et le travail était trop conséquent pour l'équipe ». Une tentative a été menée pour réaliser les œuvres dans l'espace public qui s'est heurtée, notamment, aux travaux et chantiers dans la capitale.

« Nous avions l'ambition de poursuivre ces résidences avec des accueils plus longs. C'est devenu possible quand le ministère de la Culture nous a proposé de prendre en charge l'ancien Beim Engel, devenu Casino Display », poursuit la responsable. Désormais, un artiste bénéficie d'un studio dans le bâtiment de la vieille ville pour six mois. Dans une volonté d'accompagner un artiste jeune et pluridisciplinaire, c'est Andrea Mancini qui a été choisi pour commencer. Il travaille autour du son et de l'image et s'est installé depuis quelques semaines. « Le contrat ne l'oblige pas à présenter une exposition ou une production. Il est cependant impliqué dans le programme et doit assurer des rencontres, formations ou ateliers avec le public ou avec la cible des étudiants et professeurs en art », complète Walentiny en précisant encore qu'il touche un honoraire pendant les six mois de la résidence.

Du nouveau Les Annexes du Château de Bourglinster ont accueilli, depuis 2014, quelque soixante artistes nationaux et internationaux. Un nouveau modèle de gestion est en train de voir le jour depuis le départ du Service d'animation culturelle régionale qui assurait la coordination du site et l'encadrement des artistes. La gestion du site est

confiée à un collectif d'artistes pour trois ans (avec un budget annuel de 100 000 euros). L'idée est de mettre en avant ce « tiers-lieu comme un laboratoire collaboratif de création où se côtoient des artistes de différentes disciplines et pratiques artistiques et publics » comme l'indique le ministère. Le choix du collectif a été fait à la suite d'un appel à candidature dans le cadre du plan Nei Start. La convention est en cours de signature.

Il faudra attendre 2022 dans le cadre de l'année culturelle, puis 2023 de manière autonome, pour voir les premiers artistes s'installer au Bridderhaus à Esch où huit logements avec ateliers sont prévus, donc un pour personne à mobilité réduite. « En plus, il y a quatre ateliers sans logements, une salle de travail et une cuisine communes et un rez-de-chaussée ouvert au public pour des expositions ou des représentations et performance », détaille Christian Mosar, directeur de la Konschthal et du Bridderhaus. Il espère y voir des artistes de disciplines variées et offrir des résidences plus ou moins longues selon les besoins, tout en développant des interactions avec les habitants de la région et des synergies avec diverses institutions culturelles eschoises.

Les résidences au Luxembourg sont en train de changer et de s'adapter pour offrir un encadrement plus professionnel, avec des équipes dédiées, des projets adaptés qui devraient permettre non seulement aux artistes locaux de bénéficier de bonnes conditions de travail dans ces résidences, mais aussi d'attirer des artistes internationaux et d'imaginer ainsi des échanges de résidences, voire des ressources pour les lieux d'accueil, comme c'est le cas à l'étranger. Après avoir visité plusieurs résidences, Ainhoa Achutegui a listé quelques impératifs qu'elle veut mettre en place à Neimënster. « Il faut laisser les artistes tranquilles et ne pas les bombarder de programmes, de visites, de rendez-vous. Mais il faut les encadrer, leur faciliter le travail et les rencontres », énonce-t-elle en ajoutant qu'il « ne faut pas oublier la convivialité : cuisine commune, bibliothèque, salles de travail, espaces extérieurs, mais aussi, zones de rencontres dans les couloirs... »

Pour les artistes, la résidence est un moment et un lieu privilégiés où tisser des liens avec les communautés artistiques internationales et accroître ainsi leur réseau dans différents pays. Elle constitue une étape importante dans leur carrière et fait partie intégrante de leur biographie. Ce n'est donc pas étonnant que plus de trente artistes ont postulé l'année dernière pour huit places seulement. La résidence permet surtout de se concentrer sur la recherche et la création loin des contraintes du quotidien et à l'écart des soucis financiers. Si certaines résidences n'offrent que le logement ou que l'infrastructure de travail, celles encadrées par le Focuna, attribuent une allocation de résidence (généralement de 2 500 euros par mois), des frais de routes (jusqu'à 500 euros), un forfait journalier pour vivre (trente euros par jour) et parfois une aide à la production (1 500 euros). En outre, une partie des ressources financières est directement attribuée à la structure d'accueil. Quelque 150 000 euros sont ainsi alloués aux résidences, l'essentiel (130 000 euros), provenant du Focuna, le reste du ministère de la Culture. « Envoyer des artistes du Luxembourg à travers l'Europe, offre la possibilité de promouvoir ces artistes et le Luxembourg comme un pays des arts et de la culture », note Anne Schwarz. Un bon investissement, donc. ●

ISRAEL

Vor den Wahlen

Es klingt zunächst unspektakulär, doch es berührt die Grundfeste des israelischen Staates. Nicht-israelische Staatsbürger/innen, die innerhalb von Israel über ein nicht-ultraorthodoxes Konversionssystem zum jüdischen Glauben übertreten, können die israelische Staatsbürgerschaft erhalten. Dies entschied der Oberste Gerichtshof am Montag vergangener Woche. Damit hat das Gericht einen 15 Jahre dauernden Rechtsstreit beendet. 2005 hatten Strömungen des Reformjudentums und des konservativen Judentums eine dementsprechende Petition an das Oberste Gericht gerichtet.

In Israel hat die Entscheidung einen Sturm der Gefühle und Kontroversen ausgelöst. Die Köpfe der Reformbewegungen und der konservativen Strömungen bezeichneten die Entscheidung als einen Sieg für die Demokratie und einen Schlag gegen das orthodoxe religiöse Establishment.

Die ultraorthodoxen Parteien jedoch schäumten. Die Partei United Torah Judaism veröffentlichte ein Video auf Facebook, das mittlerweile von der Internetplattform geblockt wurde. Darin sind Hunde zu sehen, die Kippas tragen; eine Voice-Over-Stimme sagt: „Dies ist ein Jude, und dies ist auch ein Jude. Und das hier? Ganz klar. Seine Großmutter war ein Rabbiner.“ Die Standards der Reformbewegung, so die Moral des Videos, seien so lax, dass sie selbst Hunde zum Judentum konvertieren würde.

Die Entscheidung des Obersten Gerichtshofes betrifft unmittelbar nur wenige Personen, nämlich diejenigen, die in Israel im System des Reformjudentums oder konservativen Judentums konvertieren. Laut ihnen sind dies lediglich 30 bis 40 Fälle im Jahr. Dass die Entscheidung dennoch so hohe Wellen schlägt, liegt daran, dass sie eine der grundlegendsten Fragen des Judentums berührt: Wer ist Jude – in den Augen des israelischen Staates? Im Jahr 1970 wurde das israelische Rückkehrgesetz, das festlegt, wer Bürger/in des Staates werden kann, geändert. Zum ersten Mal wurde im israelischen Recht die Antwort auf diese delicate Frage gegeben.

„Jude,“ so heißt es in der Ergänzung, „bedeutet eine Person, die von einer jüdischen Mutter geboren wurde oder zum Judentum konvertiert ist [...]“. Doch es klappte eine Lücke in der Ergänzung. Das Gesetz legte lediglich fest, dass Konversion anerkannt ist. Nicht definiert wurde, welche Form der Konversion Gültigkeit hat: Orthodoxe Konversionen – oder auch Konversionen nach den Regeln des Reformjudentums oder konservativen Judentums. Seit fünfzig Jahren schwelt diese Debatte darum, was als gültige Konversion betrachtet werden kann.

Doch wenn die Frage auch theoretisch ungeklärt war, hat in der Praxis das Oberrabbinat seit der Gründung des Staates die Kontrolle darüber inne; genauso wie über andere jüdische Lebensereignisse wie Heirat, Scheidung

und Beerdigung. All diese sind in Israel nicht in den Händen staatlicher, sondern religiöser Institutionen.

„Das Reformjudentum und das konservative Judentum standen einer Gründung des Staates Israel skeptisch gegenüber“, erklärt Shuki Friedman, Direktor des Zentrums für Religion, Nation und Staat am Israelischen Demokratieinstitut. „Die orthodoxen Strömungen aber waren schon hier, hatten bereits vor Gründung des Staates das Oberrabbinat hier gegründet und so dann die institutionelle Religion übernommen.“ Die orthodoxen Bewegungen haben seitdem jeglichen Einfluss der konservativen und Reformbewegung verhindert. Ihr Monopol wurde mit der Entscheidung gebrochen.

Zum ersten Mal hat ein Gericht die Antwort auf die Frage gegeben: Wer ist ein Jude?

In den USA hingegen mit der zweitgrößten jüdischen Community weltweit, je nach Zählweise sind es zwischen fünf und neun Millionen, ist das Verhältnis zwischen den religiösen Strömungen umgekehrt. Lediglich rund fünf Prozent der jüdischen US-Amerikaner/innen bezeichnen sich als ultraorthodox. Die meisten der us-amerikanischen Jüdinnen und Juden fühlen sich entweder dem Reformjudentum oder konservativem Judentum verbunden oder bezeichnen sich als säkular. Unter ihnen wurde die Entscheidung euphorisch begrüßt; für sie kommt es einer späten Anerkennung ihres Lebensstils gleich: „Jahrelang“, so Friedman, „hat Israel, Heimstätte vieler amerikanischer Juden, ihnen jegliche Anerkennung des Glaubens von Reformjuden und konservativen Juden versagt“. In Israel kündigten die ultraorthodoxen Parteien an, die Entscheidung zu bekämpfen und in der Knesset ein Gesetz durchzubringen, dass die Entscheidung des Obersten Gerichtes rückgängig macht.

Friedman hält es nicht für wahrscheinlich, dass das geschieht: „Jeder weiß, dass eine Rücknahme dieser Entscheidung einen Rieseneinfluss auf die Beziehungen zwischen Israel und den nicht-orthodoxen Gemeinden in den Vereinigten Staaten haben wird“, erklärt er. „Wer auch immer nach den Parlamentswahlen im März Ministerpräsident sein wird, wird wohl verhindern, dass es dazu kommt.“ ● Judith Poppe, Tel Aviv

DEUTSCHLAND

Der Versprecher

Martin Theobald, Berlin



Der deutsche Gesundheitsminister Jens Spahn (links) und Helge Braun, Chef des Bundeskanzleramts

Es war die Nachricht vor zwei Wochen: Aldi-Lebensmittelmärkte bieten Corona-Schnelltests an. Ein Set mit fünf Tests zum Preis von 24,99 Euro. In den Nachrichten des Radio Berlin Brandenburg (RBB) wird vermeldet, in welcher Filiale des Discounters die Sets schon ausverkauft sind und dass eine Niederlassung vor den Toren der Stadt sogar nur acht Sets im Angebot hatte. Doch schnell wird abgemildert mit der Ankündigung, dass zu Wochenanfang ein weiterer Discounter sowie Drogeriemarkt-Ketten ebenfalls Corona-Schnelltests verkaufen würden.

Dabei hatte doch Bundesgesundheitsminister Jens Spahn (CDU) versprochen, dass ab dem 1. März diese Schnelltest im ganzen Land zur Verfügung stehen sollten. Kostenfrei. Die vollmundige Ankündigung: Mit den Selbsttests könne der Lockdown aufgehoben werden und die Bevölkerung in kleinen Schritten wieder zur Normalität zurückkehren. Ein weiteres Versprechen, das Spahn kassieren musste. Deutschland wirkt zum Jahrestag des ersten Lockdowns erschreckend unorganisiert. Kloppte man sich noch vor einem Jahr selbstverliebt auf die Schultern, um sich für niedrige Infektionszahlen und niedrige Sterblichkeitsraten, ein verlässliches Gesundheitssystem und genügend Intensivbetten zu feiern, rumpelt und humpelt das Land nun durch die Pandemie als hätte es nicht ein Jahr Zeit gehabt, zu lernen, zu verstehen und dagegen zu halten. Deutschland impft spät, nutzt keine Schnelltests und schützt die Ältesten und Schwächsten in der Gesellschaft schlecht.

Es geht eine Angst um in Deutschland. Die Angst, dass sich die Folgen der Covid-19-Pandemie zu einem Versagen von Staat und Demokratie auswachsen können. Und diese Angst macht sich fest sich an einem Menschen: Jens Spahn. Gestern noch Hoffnungsträger der Christdemokraten für die Nach-Merkel-Ära und Gewinner der Pandemie. Er ließ bereits sondieren, ob man ihm das Amt des Bundeskanzlers zutrauen würde. Heute schon hat ihn sein ganzer politischer Instinkt verlassen. Sein Geschick ohnehin.

Und all dies ist mit seinen vollmundigen Versprechen gekoppelt, die er nach und nach einkassieren musste.

Könnten sich die Folgen der Covid-19-Pandemie zu einem Versagen von Staat und Demokratie auswachsen?

Da war zunächst die Corona-Warn-App, die Spahn mit viel Tamtam ankündigte. Doch deren Sinn und Unsinn, deren Tauglichkeit und Nützlichkeit sich bis heute noch nicht bewiesen hat. Immerhin wurde sie bis Mitte Februar über 25 Millionen Mal heruntergeladen und auf Smartphones installiert. Über Monate kann der Nutzer in ihr feststellen, dass es „Keine Risiko-Begegnung“ gegeben habe. Immerhin haben am 6. März 2021 1 304 Personen über die App gewarnt oder noch immer gewarnt. Am gleichen Tag wurden dem Robert-Koch-Institut 9 557 Neuinfektionen gemeldet. Also nur etwa jeder Siebte registriert seine Infektion in der App. Dabei sollte diese ursprünglich dazu beitragen, Infektionsketten nachzuverfolgen und zu durchbrechen.

Dann kamen die Skandale um die Maskenbeschaffungen. Auch wenn man Spahn nicht die Vorteilsnahme durch die Parteikollegen Nikolas Löbel und den CSU-Mann Georg Nüßlein anlasten kann, nutzten doch Löbel als auch Nüßlein ihren direkten Draht ins Gesundheitsministerium, um Masken losschlagen und Provisionen zu kassieren. Erst auf Druck aus den eigenen Reihen zogen beide zarte politische Konsequenzen.

Es folgte das Impf-Debakel. Kaum war der erste Impfstoff in der Europäischen Union zugelassen, machte Spahn Versprechungen, dass spätestens im zweiten Quartal 2021 jeder Mensch in Deutschland ein Impf-Angebot habe. Nun soll dieses Angebot erst zum Ende des dritten Quartals vorliegen. Überhaupt verläuft die Impf-Aktion in Deutschland bürokratisch chaotisch. Ältere Menschen hängen stundenlang in Telefonschleifen, um endlich einen Termin in einem 40 Kilometer entfernten Impf-Zentrum zu ergattern. An- und Abreise erfolgen in Eigenregie. Zu Wochenbeginn betrug die Impf-Rate in Deutschland 5,9 Prozent für Einmal-Geimpfte und 2,9 Prozent für vollständig Geimpfte. Zwar gibt es derzeit in der Bundesrepublik genügend Serum, um die aufwändige Infrastruktur der Impf-Zentren auslasten zu können, doch eine Impf-Verordnung hält genau fest, in welcher Reihenfolge geimpft wird. Und diese ist – so sinnig und unsinnig sie auch ist – in Stein gemeißelt.

Nun schließlich das Rückrudern bei den Schnelltests. Spahn hat irgendwann irgendwo 45 Millionen Tests bestellt, die über einen noch zu bestimmenden Verteilmodus und dann doch nicht genau definierten Selbstkostenbeitrag an die Bevölkerung abgegeben werden sollen. So genau wusste er das nicht in der Konferenz der Bundesregierung mit den Länder-

regierungen Anfang März. Doch er könne dies in zwei Stunden herausfinden, habe er schmallippig angegeben, wie Der Tagesspiegel berichtet. Das Projekt wird nun „Bürgertestung“ genannt. Kanzlerin Angela Merkel rechnet damit, dass dazu mindestens 150 Millionen Tests pro Monat braucht, um Lockerungen der Pandemie-Beschränkungen rückgängig machen zu können, ohne dass zu einer weiteren Welle komme. SPD-Gesundheitsexperte Karl Lauterbach schätzt, dass für die nationale Teststrategie 40 Millionen bis 80 Millionen Tests zur Verfügung stehen müssen. Pro Woche. Spahn bleibt dabei, es gebe genügend Tests, auch wenn sein Ressort selbst keine Tests einkauft hat, sondern nur Kontingente sicherte. 500 Millionen für dieses Jahr. Doch die Ergebnisse der Schnelltests lassen sich ohnehin nicht in der Corona-Warn-App eintragen.

Vielleicht wäre die Bevölkerung bereit, Spahn zu verzeihen, da alle derzeit auf Sicht fahren und keiner abschätzen kann und konnte, was diese Pandemie für Politik, Gesellschaft und Wirtschaft bedeuten würde. Doch diese Bereitschaft gibt es immer weniger. Denn es werden weitere Verfehlungen des Ministers publik. Während sich Deutschland in den zweiten Lockdown begab, tingelte Spahn auf Wahlkampfspenden-Einwerbetour durch die Republik. Aber bitte nur bis 9 999 Euro, denn ab 10 000 Euro muss die Spende der Bundestagsverwaltung gemeldet werden. Am folgenden Tag wurde er positiv getestet.

Da ist noch mehr: seine privaten Immobiliengeschäfte. Im Sommer letzten Jahres kauften Spahn und sein Ehemann Daniel Funke eine Villa im Berliner Nobelstadteil Dahlem. Dafür zahlte das Paar einen mittleren einstelligen Millionenbetrag. Per Gerichtsbeschluss, den Spahn durchsetzte, darf der genaue Kaufpreis nicht genannt werden. Finanziert wurde der Kauf durch die Sparkasse Westmünsterland. Dort saß Spahn, der örtliche Bundestagsabgeordnete, von 2009 bis 2015 im Verwaltungsrat. Bereits 2015 erwarb er ein repräsentatives Apartment in Berlin-Schöneberg für 760 000 Euro. Auch dieser Kauf wurde durch die Sparkasse Westmünsterland abgesichert, ebenso wie die Eigentumswohnung für 980 000 Euro, die Spahn und Funke 2017 kauften. Verkäufer der Wohnung war Gesundheitsmanager Markus Leyck Dieken, den Spahn zwei Jahre später zum Geschäftsführer von Gematik machte. Die Betreibergesellschaft – im Mehrheitsbesitz des Gesundheitsministeriums – soll die Digitalisierung im Gesundheitswesen voranbringen sollte. Spahn sorgte dafür, dass das Gehalt von Leyck Dieken auf das Doppelte seines Vorgängers angehoben wurde. Als Journalisten diese Immobiliengeschäfte beim Grundbuchamt Schöneberg recherchierten, wandten sich Spahns Anwälte an das Amt und wollten wissen, welche Pressevertreter Anfragen gestellt hätten und verlangten die Herausgabe sämtlicher „Preseschreiben“ und „Antwortschreiben von Ihnen an die Presse“. Das Amt kam den anwaltlichen Anfragen nach.

Spahn, so resümiert es Der Spiegel, stand lange im Ruf, „nur auf eigene Rechnung zu arbeiten, nur die Karriere im Blick zu haben.“ Mit 22 Jahren im Bundestag, mit 35 Jahren bereits Parlamentarischer Staatssekretär und mit 37 Jahren dann Minister. „Politisch flexibel“ nennen ihn seine Fans. „Berechnend“, seine Gegner. ●

Votre publicité ici

Contactez Zoubida Belgacem qui est en charge de la régie publicitaire au sein du Lëtzebuurger Land

+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

WeDely vor Gericht

Der Richter hatte viele Fragen, doch er bekam nur wenige Antworten. Nur einer der drei mitangeklagten Geschäftsführer der Firma H.T. Layer Europe SA, Betreiber der Lieferplattform WeDely (Foto : sb), war am Montag vor Gericht erschienen und war nicht besonders redselig. Dafür hatte er zum Erstaunen des Richters gleich drei Anwälte mitgebracht. Die ITM fand 2018 nach einem anonymen Schreiben eines mutmaßlichen Fahrers und der Denunziation eines Konkurrenten heraus, dass fast keiner der 198 überprüften selbstständigen Lieferanten von WeDely (wie viele es insgesamt sind, wusste offenbar niemand so genau) über eine Niederlassungsgenehmigung verfügt (siehe *d'Land* vom 10. März 2021). Die Frage, die sich dabei stellt, ist die der Verantwortung: Hätte H.T. Layer Europe sich vor Vertragsabschluss vergewissern müssen, dass die Fahrer eine Genehmigung haben, oder reicht es aus, dass die Fahrer sich vertraglich gegenüber der Firma verpflichten, sich selbst eine Genehmigung zu

besorgen? Die Antwort auf diese Frage könnte darüber entscheiden, ob die Firma der Schwarzarbeit bezichtigt werden kann oder nicht. Der Anwalt der Angeklagten vertrat aber die Ansicht, dass es sich wegen der geringen Verdienste der Fahrer um gelegentliche Arbeiten handle und sie daher keine Genehmigung bräuchten. Die Verdienste der meisten von der ITM befragten Lieferanten liegen bei unter 10 000 Euro im Jahr; nur einer kam auf 30 000 Euro, hatte als illegaler Einwanderer jedoch kein Anrecht auf eine Niederlassungsgenehmigung. Deshalb könne arbeitsrechtlich nicht von Schwarzarbeit die Rede sein, meinte der Anwalt. Daneben stellten sowohl der Richter als auch der Staatsanwalt jede Menge Fragen über Wettbewerbsverzerrung und das ungeklärte Arbeitsverhältnis der Fahrer mit der Plattform, die aber nicht direkt Gegenstand dieses Prozesses sind. Die von der Staatsanwaltschaft geforderte Höchststrafe liegt bei 5 000 Euro. Das Urteil ergeht am 4. Mai. II



Land

19.03.2021

9

WIRTSCHAFT

The crook of Beringen



Sur les coupures de presse, Jack Sword apparaît fringant. Le quotidien français *Le Parisien* publie en 2017 un photomontage de lui devant un yacht amarré en face de villas antillaises. Il pose charmeur, sourcil levé et dents blanches sur teint hâlé, en écho au col blanc de sa chemise bleue. Il porte aussi une cravate dorée assortie à la pochette de son costume marine. L'article titré « L'escroc des panneaux solaires à l'ombre » traite de la condamnation en France de l'homme d'affaires à six ans de prison ferme. De 2007 à 2010, il avait convaincu 5 000 investisseurs de placer leurs économies dans des produits de défiscalisation via de l'énergie solaire (qui ne sera jamais) produite en Martinique. Une arnaque, avait jugé le tribunal correctionnel de Paris. Le 20 janvier dernier, il se présente devant la septième chambre du tribunal correctionnel de Luxembourg (photo : sb). Pull-over vert, jean clair-usé, sac banane, le Français, résident de Beringen (à côté de Mersch), avance à petits pas et demande à s'asseoir, proposant même de montrer sa carte d'invalidité. À 74 ans et sous la menace d'une

nouvelle condamnation, celui qui s'appelle en vrai Jacques Sordes s'affiche fébrile. Le septuagénaire de la finance a perdu de sa superbe... mais rappelle au président du tribunal (qui se moque un peu en parlant d'une photo où Jack Sword pose à côté de Donald Trump) un illustre passé. « Trump est un copain. Mon entreprise a construit la Trump Tower et soixante pour cent de Manhattan », raconte-t-il. Il est ici poursuivi pour abus de confiance, abus de faiblesse, escroquerie et abus de biens sociaux.

La justice vise des faits intervenus entre 2015 et 2016. Jack Sword a poussé une nonagénaire belge habitant alternativement entre Nice (l'hiver) et chez lui au Luxembourg (l'été), où elle louait une chambre, à liquider une assurance vie souscrite chez Cardiff pour transférer son produit, soit quelque 900 000 euros, sur un compte Post-CCP sur lequel il avait procuration pour placer l'argent dans des investissements (foireux) liés à ses intérêts. Il a présenté l'opportunité d'investir dans sa société de « mutualisation de dettes » Lynxis (que la CSSF avait marquée d'un drapeau rouge vif) pour un intérêt annuel de huit pour cent (ou 6 000 euros par mois finalement versés avec parcimonie). Malgré les réticences du banquier de la BGL et le blocage de la Cellule de renseignement financier, l'argent est finalement parti (*spoiler* : en fumée), sur base d'un acte notarié appuyant un prêt contracté par Jack Sword auprès de la nonagénaire, dans un restaurant

parisien Le Montmartre, sur le compte d'une relation d'affaires auprès de laquelle il s'était endetté et chez le concessionnaire Mercedes où Monsieur Sordes s'est procuré une petite sportive d'occasion (S350) pour 60 000 euros. Ce 25 février, les juges de la septième chambre condamnent Jack Sword avec fermeté à une peine de trois ans de prison (dont six mois ferme), une amende de 5 000 euros, mais aussi à la restitution des 937 500 euros spoliés à la victime. « Nous avons mandat d'interjeter appel », confie son avocat Patrice Mbonyumutwa au *Land*. « Nous pensons que les juges de première instance se sont trompés », poursuit-il. pso

Next Gen

Le géant mondial de l'acier montre patte verte pour la première apparition publique de l'héritier Aditya Mittal en tant que directeur général du groupe. Il y a un mois Aditya, 45 ans, a repris les rênes à son père Lakshmi, 70 ans, remisé à la présidence (exécutive) du conseil d'administration. Mercredi, la nouvelle génération a annoncé en ligne (capture d'écran) la couleur (le vert donc) de l'acier du futur. Aditya Mittal promet une neutralité carbone d'ici 2050 et regroupe ses activités faibles ou neutres en carbone



sous l'emblème *XCarb* avec des certificats acier vert pour la production concernée, des produits de sources recyclées ou renouvelables et un fonds d'innovation alimenté à hauteur de cent millions d'euros par an. « It has galvanized our clients », commente Aditya Mittal (humour d'industriel ?) au sujet de l'offre du groupe basé au Luxembourg. Le sidérurgiste ne développe localement pas de projet estampillé *Xcarb*, car les fours utilisés au Grand-Duché sont électriques et l'intérêt marginal à décarboner est moindre (à l'inverse des hauts fourneaux), mais il développe une unité de production de biogaz à Rodange et projette la production d'énergie photovoltaïque. Autre intérêt de cette annonce stratégique-symbolique pour ArcelorMittal : l'aciériste, qui s'est longtemps contenté de pousser son acier sur le marché dans une logique d'offre *top down*, se rend attentif aux attentes, plus écologiques, de la demande. La production d'acier vert se limite aujourd'hui à une toute faible proportion du volume produit par ArcelorMittal. pso

Carte bleue verte

La direction de Raiffeisen s'évertue depuis des années à faire oublier son image de banque coopérative des agriculteurs pour élargir sa base clientèle. Elle pose cette semaine pelle et arrosoir en main. L'étonnante campagne tient à l'annonce de l'émission d'une carte bancaire verte. Un arbre sera planté toutes les 200 transactions selon un projet de reboisement du Luxembourg et du Bangladesh monté en collaboration avec

natur&ëmwelt et l'ONG Friendship Luxembourg. Produite par Visa, la carte (qu'il faut commander auprès de la banque) reste en plastique. « C'est évidemment un aspect que nous avons analysé au cours du projet. Cependant, nous n'avons pas pu identifier une alternative cent pour cent biodégradable », communique la banque, interrogée par le *Land*. « C'est pourquoi nous avons décidé d'orienter nos efforts sur une action concrète en misant sur la plantation d'arbres avec un impact environnemental bénéfique et positif. », conclut-elle. pso

28%

Le ministère des Finances annonce fièrement avoir réussi le 17 mars à émettre une émission obligataire pour 2,5 milliards d'euros, et ceci, de nouveau, à taux négatif (-0,045 pour cent). Le communiqué officiel reste très vague quant à l'identité des détenteurs de la dette souveraine, se bornant à évoquer une « base d'investisseurs très diversifiée ». En 2020, lors de la dernière souscription (2,5 milliards à un taux de -0,035 pour cent), le communiqué avait été un peu moins sibyllin quant aux souscripteurs, détaillant qu'il s'agissait pour un quart de compagnies d'assurances locales et pour le reste d'« investisseurs de renom » du Vieux Continent. Le ministre des Finances, Pierre Gramegna (DP), présente les taux négatifs comme une reconnaissance de la modération luxembourgeoise par les marchés internationaux : « Grâce à son 'AAA', le Luxembourg a pu étoffer son coussin de liquidité à des

conditions avantageuses. La demande largement excédentaire témoigne de la confiance des investisseurs par rapport à la solidité de notre économie et sa capacité de surmonter la crise du Covid-19 de manière efficace et durable. »

De nouveau, le gouvernement n'a pas lancé un emprunt populaire, comme l'avait fait en 2008 Luc Frieden (CSV). Avec des coupons annuels à 3,75 euros, les obligations étaient partis comme des pains chauds. Aux taux actuels, l'engouement n'aurait probablement pas été le même en 2021. La bourgeoisie et la classe moyenne luxembourgeoises continueront donc à faire chauffer l'immobilier par leurs investissements.

Le communiqué indique fièrement que le taux d'endettement du Luxembourg reste inférieur à 28 pour cent du PIB, « clairement en-dessous » du seuil des trente pour cent. Alors que l'Allemagne percera les 75 pour cent en 2021, il reste donc de la marge. La limite des trente pour cent (assez arbitraire car située à la moitié de ce que prévoient les critères du pacte de stabilité) avait été revendiquée dès 2011 par Pierre Gramegna, alors directeur de la Chambre de Commerce. Luc Frieden voulut même imiter les Allemands et les Suisses et proposa d'inscrire les contraintes budgétaires jusque dans la Constitution, mais Juncker freina le zèle de l'éternel prétendant au trône.

Aujourd'hui, le même Luc Frieden, désormais président de

la Chambre de commerce, revient à la charge, appelant à rééquilibrer « relativ schnell » le budget d'État, et ceci dès les années 2023-2025. Samedi dernier, dans l'émission Background sur *RTL-Radio*, il se scandalisait que le niveau de la dette n'avait jamais été aussi élevé au Luxembourg depuis le début de l'union monétaire, tout en concédant que les taux négatifs avaient quelque peu changé la donne. À voir si le pronostic fait dès juin 2020 par le directeur du Statec, Serge Allegrezza, se réalisera : « Ce que je crains maintenant, c'est que la dette publique et les déficits publics seront suivis par une forme d'austérité qui ne dit pas son nom. Il y aura une énorme pression, vous verrez. Peut-être pas l'année prochaine mais elle viendra tôt ou tard. C'est un pari que je fais. » bt



Ticker

Les Sœurs et leurs nouveaux aumôniers

Bernard Thomas

Les congrégations religieuses ont construit un empire immobilier, social et hospitalier. L'imbroglia aux Hôpitaux Robert Schuman rappelle la difficile transmission de cet héritage séculaire

« **Nêt egal** » Les titres ne seraient « pas réjouissants », dit Sœur Dorothe-Maria Lause à propos des Hôpitaux Robert Schuman (lire pages 2-3). « Nous en sommes les fondatrices et c'est pourquoi nous nous attendons à des explications sur ce qui s'est réellement passé », dit la supérieure de la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde. Elle a écrit une lettre aux administrateurs de la Fondation des HRS pour demander une « clarification » : « C'est notre héritage qu'ils ont repris, et c'est pourquoi nous avons réagi... *Dat ass ons nêt egal*. » Assise à ses côtés, la secrétaire générale des Franciscaines, Sœur Irène Bock, rappelle que la congrégation ne peut plus faire valoir qu'« une influence indirecte » : « L'influence directe, ce sont les administrateurs qui l'exercent. » Originaire de l'Ösling et infirmière de formation, Sœur Irène est entrée dans les ordres en 1975 à l'âge de 22 ans. Sœur Dorothe-Maria, qui avait travaillé comme éducatrice dans une crèche, a entamé son noviciat en 1976, également à 22 ans. Depuis 1988, aucune nonne n'a intégré la congrégation à Belair.

La mère supérieure peut désigner deux administrateurs à la Fondation des Hôpitaux Robert Schuman. Elle a choisi Benoît Holzem, un ancien de la Bil, recruté en 2015 pour diriger Hëllef Doheem, ainsi que Claude Seywert, directeur d'Encevo et, surtout, beau-fils de Paul-Henri Meyers, éminence grise des Franciscaines depuis 1987. Quand on lui demande comment elle choisit les laïques à placer aux CA de ses fondations et ASBL, Sœur Dorothe-Maria répond : « Par des relations ». Pour s'entourer, la congrégation chercherait des « personnes de confiance, dont nous savons qu'ils porteront nos préoccupations vers l'avenir ». Mais également des experts qui « connaissent quelque chose à la matière et à la gestion ». Sœur Irène précise que « ce n'est pas nous-mêmes qui allons forcément les chercher », le recrutement de ces externes passerait par « des gens dans les organes d'administration et de direction qui connaissent d'autres gens ».

It's a Family Affair Les intrigues au sommet des Hôpitaux Robert Schuman peuvent être appréhendées sous l'angle anthropologique, comme une lutte au sein d'un clan, plus précisément la bourgeoisie catholique, dont l'hégémonie politique est entrée en phase de décomposition. Dans ce microcosme claus-trophobe, le feuilleton HRS marque un séisme. L'affrontement au Kirchberg oppose deux dynasties : celle des Schummer-Biever-Hentgen et celle des Schiltz, deux familles de notables et de politiciens chrétiens-sociaux très impliquées dans la gestion du patrimoine de l'Église, notamment de ses holdings immobilières et de son ancien empire médiatique.

Claude Schummer, le directeur général des Hôpitaux Robert Schuman qui sert aujourd'hui de victime expiatoire à Jean-Louis Schiltz, est le petit-fils de Tony Biever, avocat, bâtonnier et président de la fraction du CSV entre 1959 et 1974. Ce poids lourd du catholicisme politique était marié à une nièce d'Aloyste Hentgen, politicien CSV et fondateur de la compagnie d'assurance La Luxembourgeoise, dont Biever assura la présidence entre 1965 et 1986. À son départ, sa fille, Christiane Schummer-Biever, lui succède, puis ce sera à son petit-fils, Laurent Schummer, avocat chez Arendt & Medernach (et frère de Claude), de reprendre le siège en 2013. Claude Schummer est un cousin du banquier François Pauly, président de la Compagnie financière La Luxembourgeoise, de Saint-Paul et, jusqu'à récemment, des Hôpitaux Robert Schuman SA. En mai 2020, au sortir de la première vague pandémique, Pauly y fut remplacé par Jean-Louis Schiltz, qui cumule depuis la présidence de la Fondation et de la SA. Deux Hentgen évincés par un Schiltz ? François Pauly dément cette interprétation. Il dit qu'il n'aurait tout simplement pas souhaité renouveler son mandat au sortir de la première vague : « J'y passais trois à quatre heures par jour, j'estimais n'avoir ni le temps ni l'énergie pour le refaire en cas d'une éventuelle deuxième vague ».

Louis Schiltz, le père de Jean-Louis, était à un moment associé à Tony Biever, le grand-père de Claude Schummer, dans un cabinet d'avocats par lequel ont transité trois futurs ministres d'État (Werner, Sauter et Thorn) comme stagiaires. Issus d'une famille de bouchers du quartier de la Gare, les Schiltz font partie de la *Stater* notabilité. Le chanoine Mathias Schiltz (frère de Louis et oncle de Jean-Louis), était vicaire général de 1977 à 2011 et cultiva un habitus de prince de l'Église, à l'aise dans les salons bourgeois et les bureaux ministériels. Son neveu, l'ex-ministre

Les escarmouches au sommet des Hôpitaux Robert Schuman peuvent être analysées sous l'angle anthropologique, comme lutte au sein d'un clan, plus précisément la bourgeoisie catholique

CSV Jean-Louis Schiltz, préside le conseil d'administration de la Fondation HRS depuis 2016, tout en vendant, « depuis plus de trente ans », des avis juridiques à cette même institution via son cabinet Schiltz & Schiltz. Un conflit potentiel d'intérêts qui n'a pas fait broncher le ministre de la Santé, Paulette Lenert (LSAP).

Bigger than US Steel Le mélange d'intérêts privés et publics au « Meganonnespidol », une émanation des sœurs hospitalières, soulève des interrogations quant à la transmission de l'héritage des congrégations : Qui pour le perpétuer ? Et dans quel esprit ? Les 66 sœurs de Sainte Élisabeth restantes se sont retirées de la vie séculière : « Nous n'avons plus d'activités vers l'extérieur, nous passons notre quotidien au couvent, à nous occuper les unes des autres, à prier... Et c'est tout », dit leur supérieure Lidwina Norta. Elle évoque « un soulagement » pour des femmes qui ont dépassé l'âge de la retraite. Les Franciscaines comptent, elles, encore 63 sœurs, dont 43 vivent dans des maisons de soins.

En termes d'emploi, la Congrégation des Franciscaines de la Miséricorde pèse plus lourd qu'Arcelor-Mittal : un hôpital privé, six maisons de retraite, une armada de soigneurs à domicile. En 1847, les Franciscaines avaient lancé une offre de soins à domicile, assurés par une demi-douzaine de religieuses. En 2019, la Fondation Hëllef Doheem, issue de plusieurs congrégations dont celle des Franciscaines, emploie 2 040 salariés et affiche 116 millions d'euros de chiffre d'affaires. Quant aux homes des Franciscaines, ils em-

ploient 632 salariés et atteignent un chiffre d'affaires net de 53,4 millions d'euros.

Providence foncière Les congrégations disposent surtout d'un parc immobilier et d'une réserve foncière séculaires. Dans un article paru dans l'ouvrage collectif *L'économie de la Providence* (Leuven University Press, 2012), l'historien Robert Philippart en retrace la constitution au cours du long XIX^e siècle. Après le choc de la Révolution française et la vente des biens nationaux entre 1797 et 1812, il s'agissait de reconquérir le « territoire perdu ». Au lendemain de la tombée des remparts, les congrégations comptèrent parmi les pionnières de l'urbanisation des nouveaux quartiers : du Plateau Bourbon (Ste Zithe, Fieldgen) au Limpertsberg (Dominicaines) en passant par Belair (Franciscaines), la Vieille Ville finira encerclée par « un cordon de dix couvents », écrit Philippart. Les nonnes semblaient bien renseignées sur les emplacements judicieux : « Les milieux catholiques qui soutenaient ordres et congrégations étaient fortement impliqués dans les affaires et étaient bien au courant des évolutions qui se dessinaient, surtout dans une petite ville où les protagonistes se connaissaient bien. » Vendre des parcelles aux bonnes sœurs présentait un avantage pour les gros propriétaires terriens. Aux yeux de ces jardiniers, roséristes, maraîchers et entrepreneurs, « un couvent, une école, un hôpital sert de moteur au développement urbain », et, indirectement, à valoriser leurs terrains adjacents.

Un siècle et demi plus tard, les noms des congrégations apparaissent encore régulièrement dans les promotions immobilières. En 2010, les Sœurs hospitalières de Sainte Élisabeth créent Sogetoil qui se fixe comme objet « la réalisation, l'achat, la vente, la location et la mise en valeur de tous les immeubles ». (En 2019, cette SA affichait un total du bilan de 18,9 millions d'euros.) Via Sogetoil SA, les Sœurs ont fait construire un nouveau building de bureaux, boulevard Joseph II, qu'elles ont loué à la Bourse de Luxembourg. Pas très social comme « objet social ». Deux kilomètres plus loin, au Limpertsberg, une dizaine de résidences de luxe viennent d'être achevées, là où se tenait jadis une ferme entourée de quatre hectares de terres qu'avaient investie les sœurs dominicaines en 1861. Cela fait un moment que celles-ci ne sont plus présentes au Luxembourg, mais cela n'a pas empêché leur ordre de réaliser un programme immobilier sur ces parcelles. Acquis en 1860 par les Franciscaines, le Cloître Saint François sur le Mar-

ché-aux-Poissons a été vendu au prix fort à des investisseurs belgo-luxembourgeois au début des années 2010. Le cloître avait hébergé, dans des conditions hygiéniques douteuses, une clinique ophtalmologique. Il loge désormais des HNWI cherchant une adresse « très haut standing » (et probablement fiscale) au Grand-Duché. Les Franciscaines détiennent également 1,6 hectare de « terres labourables » dans la Laangfur, un des seuls coins du Kirchberg à ne pas avoir été exproprié en 1961 et qui est depuis devenu l'objet de toutes les spéculations et surenchères.

Quant à leur maison-mère, construite en 1911 avenue Gaston Diderich à Belair, elle se dresse sur un des terrains les plus vastes dans un des quartiers les plus chics de la capitale : 6,5 hectares de parcs et de jardins maraîchers. Suite à la chute de leurs effectifs, les Franciscaines se sont résignées à transformer une partie de leur siège en centre de conférences. (Au lendemain des dernières législatives, le CSV-*Nationalrot* s'était cloîtré chez les Franciscaines de la Miséricorde pour y méditer la débâcle que venait de subir Claude Wilseler et son *spin doctor* Marc Glesener.) Quand elles se sont rendu compte que de larges parcelles de cette précieuse réserve foncière risquaient d'être classées « jardin remarquable » par le PAG en élaboration, les sœurs réclamèrent. Le conseil communal leur donna gain de cause en 2017 et supprima les servitudes « biotopes », permettant la construction de « logements à caractère social, pour étudiants, etc. ».

Hommes de confiance Alors qu'au Luxembourg, l'immobilier attise toutes les convoitises, comment la Congrégation des Franciscaines se prémunit-elle contre les appétences d'affairistes et de spéculateurs ? « En ne prenant jamais de décision toutes seules », dit Sœur Dorothe-Maria. « Nous prenons conseil avec notre comptable et recueillons des informations en externe ». Cela fait 34 ans que le discret et incontournable Paul-Henri Meyers a endossé le rôle d'homme de confiance des Franciscaines. L'ancien conseiller d'État et député CSV préside les Homes pour personnes âgées et la Fondation Hëllef Doheem, des mandats qu'il dit exercer de manière bénévole. Meyers est un des rares doctrinaires issus du CSV ces trente dernières années. C'est lui qui, dans les années 1990, a présidé à la consolidation des mini-cliniques gérées par les Franciscaines et les sœurs Sainte Élisabeth, pour les réunir en un hôpital, privé et très soucieux de sa rentabilité, au Kirchberg. Ce fut également lui, qui, dès la fin des années

1960, alors qu'il travaillait au ministère de la Famille, inventa l'architecture du système de conventionnement qui ouvrait la manne financière aux congrégations, en contrepartie d'un contrôle étatique resserré. Meyers refusa de verser de l'argent public en vrac à des congrégations débordées, et exigea qu'elles constituent des ASBL pour chacune de leurs bonnes œuvres, ouvrant ainsi leur gouvernance aux administrateurs laïques.

Les congrégations sont juridiquement indépendantes de l'Archevêché. Les mères supérieures (qui, historiquement, étaient souvent issues de grandes familles bourgeoises) ont toujours jalousement gardé leur patrimoine sur lequel l'archevêque ne peut faire prévaloir aucune autorité. Les congrégations rapportent directement à leurs centrales à Rome et non au palais épiscopal de l'avenue Marie-Thérèse. Lancée en 1995, la tentative créer une structure de gouvernance intermédiaire réunissant la Caritas, l'archevêché et les congrégations resta sans lendemain. Aujourd'hui, chaque congrégation se meurt isolément, en tentant d'échafauder des institutions permettant de pérenniser leurs œuvres. En créant des fondations, les sœurs ont consenti d'en abandonner le contrôle aux administrateurs. (C'est au ministère de la Justice de veiller à ce que les fonds soient effectivement affectés à l'objet pour lequel la fondation a été créée.)

Care Work Au Luxembourg, les congrégations ne sont pas une relique de l'Ancien Régime, mais un produit de la modernité. Leur croissance fulgurante au XIX^e siècle reflète la naissance de l'État luxembourgeois : que des hommes politiques libéraux et vaguement anticléricaux l'aient favorisée restera comme une des grandes ruses de l'histoire luxembourgeoise. En voulant limiter l'implication concrète de l'État dans le domaine sanitaire et social, le Président du gouvernement (1888-1915) Paul Eyschen jeta les bases de ce qu'on appelle aujourd'hui le « secteur paratatique ». Les congrégations y jouent un rôle systémique. En 2016, au moment des débats sur la séparation entre l'Église et l'État, personne n'osa toucher aux innombrables institutions fondées par les congrégations, tellement elles semblaient indissociables du tissu social et hospitalier.

Ce fut Paul Zahlen, un *historian's historian* dont les recherches sur l'économie luxembourgeoise restent trop méconnues, qui fut le premier à en faire l'analyse dans un travail rendu en 1996 et intitulé *Sources en matière d'histoire de l'action sociale au Luxembourg (1839 à 1940)*. Il y décrit comment ce qu'on appellerait aujourd'hui le *care work* fut externalisé aux congrégations religieuses. Ce choix politique était dicté par l'idéal du *schlanke Stat* et la hantise de déficits publics : « L'État n'avait pas les moyens de sa politique », écrit Zahlen, qui parle d'un « État à contrecoeur ». Pour l'année 1868, le budget d'État prévoyait ainsi 760 000 francs pour les travaux publics, contre seulement 37 000 pour la « bienfaisance publique » et 23 000 pour les « services sanitaires » ; et ceci deux ans après que la pandémie de choléra avait causé 3 500 morts.

La politique de l'outsourcing permettait aux hommes politiques de sous-payer les femmes soignantes. En 1850, une infirmière laïque gagnait 1 500 francs par an, tandis qu'une Sœur ne touchait qu'une indemnité annuelle de 350 francs. Alors que des jeunes filles affluaient vers les couvents depuis les régions rurales et appauvries, le réservoir de main-d'œuvre bon marché ne désespérait pas. Une armée low-cost prête à être dispatchée dans les internats, asiles, écoles, orphelinats, prisons (de femmes), hospices et cliniques.

Zahlen s'étonne de ce que les activités sociales et sanitaires des congrégations n'aient « jamais été mises en question ». Durant sa plongée dans les archives, il n'a repéré qu'une exception, celle du médecin et député socialiste Michel Welter. En 1901, le « rouden Dokter » s'adressait au gouvernement : « Vous abandonnez le service des malades à une corporation qui ne prend pas vos ordres. » En 2009, Paul Zahlen revient sur sa recherche en co-signant un article dans le *Manuel de l'intervention sociale et éducative au Luxembourg*. Il y évoque « un système sociopolitique hybride » qui tient par des « prises de participation croisées ». Une configuration flexible et informelle qui risquerait d'aboutir à une « dilution des responsabilités » et à des phénomènes de « retours d'ascenseur ». Une phrase qui résume bien l'imbroglia actuel aux Hôpitaux Robert Schuman. ●

Dans le couvent des Franciscaines à Belair





Le mur des bâtonniers dans la maison de l'avocat en 2010

Haro sur les intermédiaires fiscaux

Georges Canto

L'actualité économique et financière se nourrit parfois de coïncidences. Ainsi, ce lundi 8 mars a commencé à Paris le procès en appel de la banque suisse UBS, condamnée en première instance, il y a juste deux ans, à payer 4,5 milliards d'euros pour démarchage bancaire illégal et blanchiment aggravé de fraude fiscale : des démarcheurs auraient été dépêchés en France pour y rencontrer lors d'événements mondains, culturels et sportifs des personnes souhaitant échapper au fisc local et leur proposer diverses méthodes pour y parvenir. Or moins de deux semaines auparavant, le 25 février, l'OCDE publiait un document de 62 pages intitulé « En finir avec les montages financiers abusifs : réprimer les intermédiaires qui favorisent les délits fiscaux et la criminalité en col blanc ». À l'occasion de sa présentation à la presse, les officiels de l'OCDE ont employé des termes inhabituellement durs, alors que le texte est déjà sévère, signe de l'exaspération des autorités face à certains comportements.

Ces dernières années, les médias ont donné un large écho à des enquêtes comme les Panama Papers (2016) et les Paradise Papers

(2016) sans parler de celles concernant particulièrement le Luxembourg comme LuxLeaks (2014) et OpenLux (2021). L'ingéniosité des montages en cause ne devait rien au hasard puisqu'ils ont été conçus ou facilités par des experts désignés comme « intermédiaires fiscaux ». Sous ce terme générique, les professionnels concernés sont nombreux : au côté des collaborateurs des établissements bancaires et financiers, on trouve par exemple des conseillers indépendants, des fiscalistes, des avocats, des comptables, des notaires, des agents spécialisés dans la constitution de sociétés, et des prestataires de services aux entreprises et aux fiducies. L'OCDE insiste à plusieurs reprises sur le fait que la grande majorité d'entre eux « sont intègres et remplissent une mission importante en aidant les entreprises et les particuliers à comprendre et à respecter la loi, et le système financier à fonctionner sans heurts ».

Mais les connaissances spécialisées dont ils sont dotés peuvent aussi permettre à leurs clients de commettre des délits fiscaux et éventuellement d'autres infractions financières. Certains professionnels peuvent donc être tentés d'utiliser leurs compétences au

profit de clients peu scrupuleux et de leur proposer des services en vue de faciliter ces opérations. Le rapport vise les intermédiaires qui « conçoivent des stratégies manifestement illégales et interdites ». Au niveau mondial, les services illégaux qu'ils fournissent sont variables mais trois grandes catégories se dégagent : la dissimulation de revenus ou l'occultation de la nature et des sources de bénéfices ; la dissimulation des propriétaires effectifs des biens, souvent par le biais de montages juridiques complexes faisant intervenir plusieurs pays ; l'offre de conseils sur les moyens d'éluder les obligations fiscales grâce à de faux documents, opérations ou déclarations. Le document présente une typologie d'une dizaine de situations fréquemment rencontrées.

Grace-Perez Navarro, directrice adjointe du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE enfonce le clou en déclarant qu'« en s'appuyant sur leurs connaissances et sur un vernis de légitimité », les professionnels indéclicats « aident des criminels à dissimuler leur identité et leurs activités (...) et détiennent souvent la clé de la réussite de la criminalité en col blanc telle que la fraude fiscale, les pots-de-vin et la corruption, qui passe par la protection de l'anonymat et la capacité à brouiller les pistes ». L'OCDE considère qu'en contribuant à l'exécution ou à la dissimulation de délits fiscaux, ils font du tort à la collectivité : manque à gagner pour les finances publiques, atteinte à l'égalité de traitement des contribuables (entre ceux qui respectent et ceux qui bafouent les règles) et perte de confiance du public envers le système juridique et financier. Ils portent aussi atteinte à l'image et à la réputation de leurs professions respectives.

Le rapport ne donne aucune estimation des coûts de la fraude facilitée par les intermédiaires fiscaux, certains exemples, fournis par les pays membres du Groupe d'action en délits fiscaux de l'OCDE, illustrent des dommages de plusieurs millions, voire milliards d'euros. Par exemple, le scandale « CumEx Files » révélé en 2018 (fraude aux dividendes facilitée par des intermédiaires) a fait perdre à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Belgique et au Danemark plus de 55 milliards d'euros de recettes fiscales au cours des

quinze dernières années. Pour se défendre d'accusations aussi anciennes que récurrentes, les intermédiaires prétendaient classiquement faire profiter leurs clients de toutes les possibilités légales de réduire leurs impôts, grâce notamment à des montages totalement licites exploitant les différences juridiques et fiscales au niveau international.

L'OCDE a dans sa ligne de mire les professions non-financières, dites « du droit et du chiffre »

Or, dans ce domaine, la réglementation s'est considérablement alourdie au cours des années récentes, tendant à transformer une grande partie de l'optimisation fiscale internationale en délit. En novembre 2015, les dirigeants du G20 ont donné leur appui au projet Beps conduit par l'OCDE pour la « lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ». Il s'agit d'un plan comprenant quinze actions s'attaquant « principalement aux instruments fiscaux légaux utilisés de manière détournée par les grandes sociétés pour ne payer aucun impôt ». Ce projet vise à instaurer plus de transparence sur les chiffres des multinationales afin qu'elles puissent être contrôlées au même titre que les petites entreprises et que « les profits soient taxés à l'endroit même où sont ceux-ci soit générés et où a lieu la création de valeur ».

De son côté, l'Union Européenne applique depuis le 1^{er} janvier 2021 la directive dite DAC6 adoptée en juin 2018. Techniquement, cette dernière modifie et complète la directive de février 2011 relative à l'échange automatique d'informations dans le domaine fiscal en introduisant un mécanisme en deux temps : d'abord une déclaration de certains « dispositifs transfrontières », puis un échange automatique entre les États membres des informations ainsi obtenues. L'obligation de déclaration concerne des opérations qui, sans répondre à une définition précise, présentent des caractéristiques prédéterminées appelées « marqueurs », considérées comme les indices d'un dispositif potentiellement « agressif » sur le plan fiscal. Une quinzaine de marqueurs ont été identifiés mais un seul suffira à déclencher la déclaration qui, selon les cas, incombera aux intermédiaires ou aux bénéficiaires du dispositif fiscal. Le texte se veut dissuasif. Le détail des marqueurs est tel qu'il faudra être très ingénieux pour éviter à un montage transfrontière d'être qualifié d'agressif. S'il comporte au moins un marqueur et doit être déclaré, le bénéficiaire devrait en toute logique y renoncer, même s'il est légal. Et les intermédiaires, pour eux-mêmes et leurs clients, craindront d'attirer l'attention du fisc ou de la justice : en France une loi de 2018 a introduit une nouvelle amende fiscale et une nouvelle sanction administrative pour les « personnes qui contribuent par leurs services à la préparation de montages frauduleux ou abusifs », qui s'ajoutent aux sanctions pénales et professionnelles !

L'OCDE semble avoir dans sa ligne de mire, mais sans le dire explicitement, les professions non-financières, dites « du droit et du chiffre ». En effet les professions financières (banques, assurances, sociétés de gestion notamment) sont déjà très surveillées par leurs autorités de tutelle. Les exemples des condamnations d'UBS aux États-Unis et en France montrent qu'en dehors d'un risque financier de plus en plus élevé, elles encourent un énorme risque de réputation. En regard, les professions non-financières sont moins bien régulées, avec des instances professionnelles dispersées et des effectifs beaucoup plus nombreux. Par ailleurs, elles mettent parfois peu d'empressement à appliquer des réglementations pourtant anciennes et contraignantes. Si l'on prend l'exemple de la lutte anti-blanchiment, les chiffres sont étonnants. En France les trois grandes professions du droit et du chiffre (notaires-avocats-experts comptables) n'ont émis en 2019 que 2,54 pour cent de l'ensemble des déclarations de soupçons reçues par le service spécialisé Tracfin. Chez les experts comptables et réviseurs, on ne compte qu'une déclaration annuelle pour 35 cabinets ! Quant aux avocats, qui sont près de 70 000 dans ce pays, ils n'en ont produit que... douze. Des proportions assez similaires à celles relevées tous les ans par la Cellule de renseignements financiers luxembourgeoise. Les avocats français expliquent leur comportement par le souci de préserver le secret professionnel. C'est le même argument qu'ils ont invoqué contre la directive DAC6, et ils n'ont pas été les seuls en Europe. De ce fait, le texte final de la directive et celui des lois qui l'ont transposée dans les droits nationaux sont tels qu'en définitive l'obligation de déclaration pourrait en pratique revenir au contribuable dans de nombreux cas. Le dispositif venant à peine d'entrer en vigueur, il faudra attendre quelques mois pour savoir comment les intermédiaires fiscaux de toutes sortes l'auront appliqué. ●

Les stratégies

Le rapport de l'OCDE invite les pays membres à concevoir ou à renforcer leurs stratégies nationales afin de lutter plus efficacement contre les intermédiaires fiscaux fraudeurs. L'objectif est notamment d'identifier les professionnels douteux et de déterminer comment ils « conçoivent, commercialisent, mettent en œuvre et

dissimulent les délits fiscaux et financiers ». L'OCDE appelle ainsi à la « mobilisation des organismes de contrôle, sectoriels et professionnels, en vue de prévenir les pratiques abusives, d'encourager la divulgation rapide et la dénonciation des irrégularités et de mener une action répressive rigoureuse ». Cette dernière implique d'adapter le cadre

législatif et de renforcer les pouvoirs d'enquête des services fiscaux et de la justice. Mais la priorité doit être donnée à la dissuasion. La désignation d'un responsable - voire la création d'un organisme - chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie et de procéder à un examen de son efficacité dans la durée paraît également souhaitable. gc

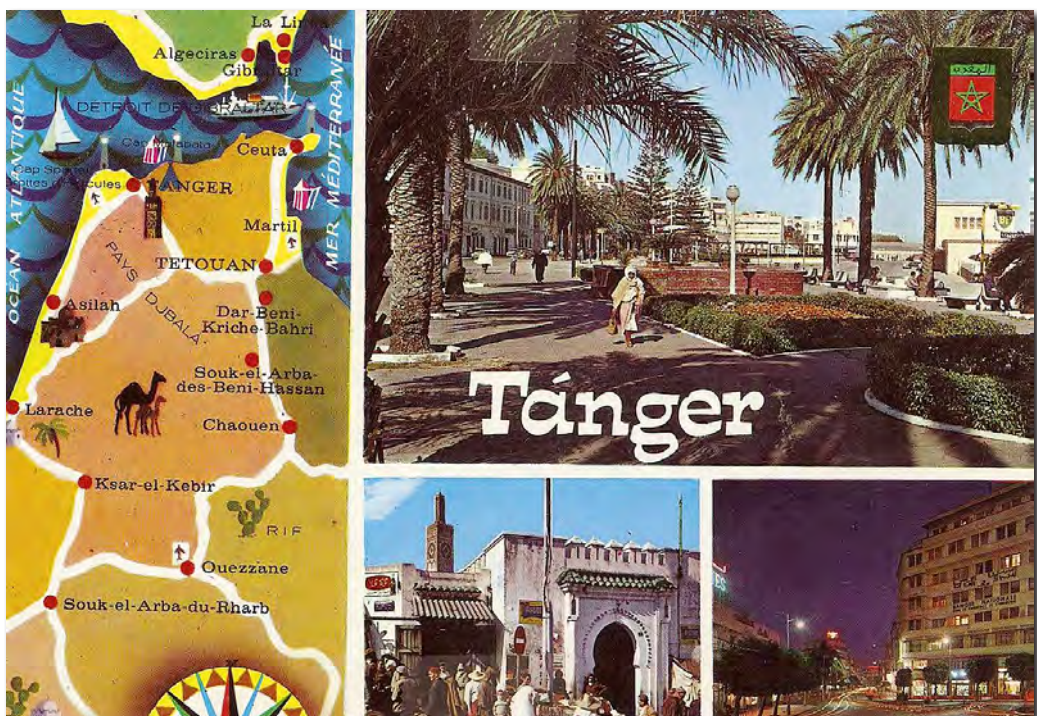


Entrepreneurs, gérez-vous

vos finances privées aussi bien que celles de votre entreprise ?



La qualité d'un entrepreneur se mesure non seulement à la santé de son entreprise, mais aussi à sa capacité à bien gérer ses finances personnelles. Découvrez comment le faire sur www.my-life/entrepreneur ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.



Selon l'adage, on est toujours le paradis fiscal d'un autre

Off/On-Shore

Pierre Sorlut

Comment les économies d'une vie se volatilisent dans un circuit de blanchiment international. Les enseignements du détournement de la « Caixa »

Arnaque, crime et mécanique Les magistrats de la seizième chambre du tribunal correctionnel de Luxembourg ont rendu la semaine passée un jugement qui fera date dans l'histoire locale de la criminalité financière. Quelques semaines après la publication dans les médias internationaux de l'enquête Openlux attestant des difficultés à identifier les bénéficiaires effectifs des sociétés boîtes aux lettres luxembourgeoises, les autorités judiciaires ont fini de démêler les nœuds d'une mécanique de blanchiment mise en œuvre entre Luxembourg, la Suisse, Hong-Kong, Paris, Marbella ou encore le Maroc. Ce procès hors-normes qui s'est déroulé en deux temps entre octobre et décembre de l'année dernière, repoussé puis interrompu pour cause de pandémie, est revenu sur des délits commis entre fin 2011 et début 2012, à savoir un détournement de 3,5 millions d'euros à la Caixa Geral de Depositos (CGD), établissement bancaire alors installé sur l'avenue de la Liberté, et le blanchiment de l'argent détourné. Les magistrats se sont ensuite donné un peu de temps pour rendre leur verdict, du fait de la complexité du dossier. Sur 211 pages, le jugement de l'affaire « Caixa » se lit comme un scénario de film de Guy Ritchie (*Snatch* ou *Lock, Stock and Two Smoking Barrels*) avec des personnages hauts en couleurs, accidentés de la vie ou malavisés dont les histoires s'imbriquent et basculent dans une criminalité caricaturale.

Dans ce théâtre judiciaire, apparaît d'abord le principal accusé, le banquier Raul Lata. Ce natif du Portugal a atterri en 2009, à l'âge de quarante ans, dans la filiale luxembourgeoise de cette institution publique portugaise. Il avait au préalable travaillé pour Kaupthing, groupe bancaire islandais présent au Grand-Duché qui a fait faillite au cours de la crise des *subprimes*. Au moment des faits, Raul Lata est divorcé et papa d'une petite fille de onze ans qui vit chez sa mère. Chez Caixa Luxembourg, petite structure d'une trentaine d'employés, Raul Lata est responsable des « clients préférentiels », trois centaines de particuliers qui possèdent une adresse électronique particulière (au nom fantaisiste) du banquier, ainsi que son numéro de téléphone privé, pour le joindre à toute heure.

Vient ensuite Emmanuel Abramczyk : autoproclamé entrepreneur des *commodities* et des diamants au moment des faits. Entre 1990 et 2007, il a été forain, gestionnaire de sociétés de location de cassettes vidéo et de développement d'un module de localisation de GSM, puis courtier immobilier. En 2008, le collectionneur Eduard Martin Elzas lui a demandé de vendre sa collection de 300 diamants de couleur, la plus importante au monde, vente qui lui a conféré une certaine notoriété. Emmanuel Abramczyk considère Eduard Martin Elzas comme son « parrain » dans les diamants, relèvent les juges. À l'été 2011, le « diamantaire » (« tout au plus un bon amateur » selon Elzas dans le jugement) négocie des prêts avec la Caixa et déjeune avec ses directeurs pour préparer le voyage du responsable « entreprises » prévu pour novembre et destiné à estimer l'investissement dans un projet de courtage de diamants baptisé Loxley. Les hommes mangent au Pomodoro, restaurant italien de Roeser détenu par Manuel de Carvalho, devenu un ami d'Emmanuel Abramczyk et associé-en-devenir dans Loxley. Raul Lata est là lui aussi pour remplacer son collègue du *corporate banking* en congé. Puis il y a Jacques Mamane, « directeur commercial » dans le domaine des montres haut de gamme et ancien client de la Caixa. En 2006, l'entrepreneur a « introduit » (sic) Yasmin Akbache, restaurateur français résident du Maroc, à la Caixa. Il aime voyager « pour le plaisir », soulignent les juges. En effet, il partira en février l'année suivante à Hong Kong avec Raul Lata.

Quelques jours plus tard, toujours au mois d'août, Raul Lata se rend en Suisse dans les locaux de la banque BSI pour y ouvrir deux comptes et louer un coffre-fort. L'un des deux comptes, baptisé Imoanatal est dit numérique, c'est à dire anonyme. Sur les documents d'ouverture et pour annoncer une éventuelle future manne, le banquier prétend gagner 300 000 euros par an (ce qui est faux), posséder un matelas de placements en bourse

« Le tribunal a acquis l'intime conviction que le groupe de Nadav Bensoussan était une véritable machine à blanchir de l'argent » - Jugement du 8 mars 2021

et bénéficier d'un apport de ses parents pour investir. Lorsqu'il revient début septembre, la direction de Caixa décide de licencier le banquier. Ses résultats insatisfaisants et la fusion avec l'agence de Merl servent de prétextes. Les enquêteurs peuvent l'affirmer par la production d'un spécimen de lettre de licenciement produit par la fiduciaire BDO. Le licenciement, décidé hâtivement par la direction et accepté promptement par l'intéressé, le pousse à accélérer son dessein. Depuis plusieurs semaines, Raul Lata instille auprès de sa cliente portugaise « Julieta », qui a placé toutes ses économies (3,5 millions d'euros) dans des produits financiers distribués par la banque, l'idée que celle-ci risque de faire faillite. À l'approche de son dernier jour, le banquier conseille à sa cliente d'appeler le directeur de la Caixa pour clôturer son compte. Pour son ultime journée en tant qu'employé, Raul Lata fait signer à son directeur l'ordre de transfert de tous les sous de Julieta. Les 3,5 millions d'euros sont envoyés sur un compte en Suisse ouvert auprès de BSI Bank Lugano baptisé Imoanatal... anagramme du nom de la fille du prévenu. Le compte a été ouvert en Suisse, comprennent les juges, parce que l'argent du compte spolié venait initialement de là-bas. Un retour sur ses terres helvétiques ne devait pas éveiller trop de soupçons. Raul Lata retire sur place un demi million en cash. Un véritable feu d'artifices de transferts bancaires est ensuite organisé avec le (gros) reliquat d'argent volé.

Liechtenstein Le 29 septembre, 1,8 million d'euros partent du compte Imoanatal vers un autre ouvert au nom de Fiducia Invest auprès de la banque Valartis au Liechtenstein avec comme référence « Paiement bateau ». Le virement est effectué sur base d'une facture émise par la société Factorex pour l'acquisition d'un yacht. Quelques jours plus tard, l'argent part en Lettonie, auprès de la banque Rietumu sur un compte au nom de ladite société Factorex. L'argent file par dizaines de milliers d'euros. Il est question d'acheter quatre pneumatiques Zodiaks d'évacuation. Puis de payer des réparations... une partie de l'argent atterrit à Hong Kong. Puis en Israël dans les livres de la banque Hapoalim, puis en Suisse chez HSBC... sans raisons particulières. 122 500 euros sont transférés à Dubaï (EAU) pour l'achat d'une montre « Richard Miles » (l'horloger se nomme Richard Mille). 43 000 servent à l'achat d'un Ranger Rover Evoque auprès de la société Factorex dont le compte à la Rietumu chauffé décidément.

Hong-Kong Ce même 29 septembre, 1,2 million d'euros sont virés depuis le compte Imoanatal vers un compte ouvert au nom de Wenqi « Vincent » Wang à la Bank of Communications à Hong Kong. Les virements sur le compte « Vincent » à la China Construction Bank à Shanghai s'enchaînent ensuite. Puis de l'argent revient d'Asie via la succursale Bank of Communications de Francfort. Et trois virements les 10, 11 et 12 octobre 2011 arrivent sur un compte ouvert au nom de Loxley Management Group à la Caixa Geral de Depositos Luxembourg... sans notification particulière. En novembre, rebelote. Mais il est cette fois question de vente de diamants. 100 000 euros comme « Down payment for 5 Carats Diamonds ». Puis 130 000 euros ponctionnés sur le compte de Wenqi Wang en faveur de Loxley Management comme « Final payment ».

Ou encore 95 000 euros qui reviennent par deux virements en novembre 2011 à la « Caixa » après être passés par Hong Kong, Londres... ils arrivent sur le compte des sociétés Sunvalley International Trading puis Loxley. Puis 264 000 dollars arrivent en février 2012 rue Goethe en provenance du compte de Obagem sàrl chez HSBC Paris. Ils bénéficient une fois encore à Loxley. Quelques milliers atterrissent en Belgique (Bank Van de Post) sur le compte d'un certain Eduard Martin Elzas après une boucle en Asie. Le compte d'une mystérieuse Natalja Eristova (présentée comme une prostituée, non changé par la rédaction) dans les livres de la Deutsche Bank Malaga est crédité de 35 000 euros en novembre 2011 avec la communication « Personal Purchase » depuis le compte Wenqi Wang.

La fraude est découverte le 17 octobre. Raul Lata avait organisé pour la veille un rendez-vous à la banque avec les représentants de « Julieta » afin d'expliquer les relevés... mais il s'avait qu'il n'irait pas puisqu'il avait quitté l'établissement depuis un mois. Il s'agissait de gagner du temps pour perdre la trace de l'argent. Une fois découvert le pot-aux-roses, Caixa demande à BSI de restituer les sous. En vain. Plainte est déposée le 24 octobre par l'étude Wildgen. Entre son licenciement et son arrestation en mars 2012, la vie de Raul Lata se confond entre loisirs et travail sur son blanchiment. Interrogé sur son lieu de résidence par les enquêteurs, il indique avoir séjourné à Almeria en Espagne « dans une hacienda chez des Russes, anciens clients de Kaupthing ». Endéans six mois, Raul Lata a dépensé 50 000 euros en voyages chez Sales Lentz, dont quatorze « pour le plaisir ». Le premier, le 1^{er} octobre, est un séjour dans un palace à Monaco avec sa petite amie. Le dernier, la semaine du 3 au 10 mars, « des vacances sportives » (écrivent les juges) à l'hôtel Kempinski, St Moritz en Suisse, en compagnie de la précédemment citée Natalja et d'une certaine Aida. Raul Lata est arrêté le 12 mars dans la luxueuse station de ski sur base d'un mandat international. L'enquête s'avère très compliquée. Après deux ans de besogne, elle accouchera de 35 classeurs, 70 rapports de police. Dix personnes seront inculpées dont huit renvoyées devant le tribunal.

Les rois de l'offshore Lors des interrogatoires, les employés proches du suspect numéro 1 se montrent hostiles. Une responsable conformité est remplacée par une employée en provenance de la maison-mère, les autorités notant que la première avait eu une « relation intime » avec l'un des directeurs soupçonnés, décédé entretemps. L'autre directeur est licencié rapidement car tenu pour responsable d'avoir négligemment signé l'ordre de transfert de 3,5 millions d'euros présenté par Raul Lata lors de son dernier jour. Les enquêteurs finissent par assurer que Raul Lata n'a aucun complice au sein de l'établissement... contrairement à ce que l'intéressé prétend. Ce qui vaut aux directeurs d'être inculpés. D'interrogatoire en interrogatoire, le prévenu est confronté à ses mensonges. Son récit évolue concomitamment. Au dixième interrogatoire, Raul Lata déclare naïvement « que tout cette histoire aurait dû être mise sous le tapis, étant donné que l'argent disparu aurait dû être couvert par l'assurance Imperio pour cause d'erreur humaine et que cela n'aurait jamais dû éclater en public. Cela aurait dû être une magouille interne à la banque et que les clients n'auraient jamais dû être lésés », conclut-il. Ses camarades n'aident pas davantage. Le diamantaire Abramczyk, le restaurateur Carvalho ou encore l'assureur Schmit (professionnel agréé utilisé pour blanchir l'argent) nient tout contact. Les enquêteurs recensent pourtant 19 appels « relativement longs » entre Abramczyk et Lata après son licenciement. Le Chinois Wenqi Wang, en relation depuis fin 2010 avec Abramczyk, est un homme de paille de la conviction des juges. Les « transferts et re-transferts (...) n'ont pu avoir pour autre but que d'éviter un simple *in-out* qui aurait immédiatement éveillé des soupçons de blanchiment auprès des services compliance des banques respectives », écrivent-ils. L'argent fait le tour du monde revient à la Caixa et est retiré en liquide par les complices de Raul Lata, Manuel

de Carvalho et Emmanuel Ambramczyk. Seul un employé de banque (sur une vingtaine utilisées) au Liechtenstein s'est inquiété de voir qu'une même personne physique, en l'espèce Raul Lata, effectuait des virements pour le compte de sociétés entretenant des relations commerciales (en fait fictives). Le seul but de la manœuvre, cacher « le butin de Raul Lata, à l'abri (...) des regards et des poursuites, dans la mesure où il est de notoriété publique qu'il est extrêmement difficile voire impossible, de retracer les flux d'argent en Chine », écrivent les juges.

Last but not least, il y a en face de la filière Hong Kong, l'ingénieur du blanchissage liechtensteinois : Nadav Bensoussan. Le « roi de l'offshore » qui, depuis le seizième parisien, promettait le « paradis fiscal pour tous » est rattrapé par la patrouille luxembourgeoise. Jacques Mamane est allé chercher le *self-made man* de l'*alt-finance* à Paris pour placer l'argent détourné par Raul Lata. Il n'a fallu que deux passages à son bureau loué à l'avocat David Castel (un autre prévenu) pour signer un package (prétendument) à 34 000 euros comportant, à son nom, une société Hongkongaise (Konola) et un compte bancaire avec carte auprès de la banque lettone Rietumu. « Toute la corresponsabilité de Konola revient à France Offshore en sa qualité de domiciliaire », lit-on dans le jugement. Pour assurer son peu d'implication, Jacques Mamane précise qu'il ignorait que Konola était domiciliée à Hong Kong et quel était son objet social, « lui-même ne comprenant pas l'anglais et donc les documents signés au moment de l'achat de la société et de l'ouverture du compte ». Les protagonistes multiplient les témoignages bidons. Pour justifier un transfert de fonds de 40 000 euros en provenance de Konola, Yasmin Akbache évoque le remboursement d'un prêt réalisé voilà un an « pour dépanner » un certain « Philippe à Monaco » pour acheter une montre. France Offshore a mis en place pour ses clients l'usage de sociétés offshore dans les États à faible fiscalité ou à faible coopération fiscale ou judiciaire et où il est légal de placer comme gérant des prête-noms, Rietumu en Lettonie, Valartis au Liechtenstein mais aussi HSBC à Hong Kong ou Barclays à Londres, informe le jugement. « L'ouverture des comptes en banque sans se rendre sur place, écrivent les juges, a été permis à la production de documents certifiés émanant de l'étude de Me David Castel ». France Offshore, par l'intermédiaire de Jacques Mamane, remettait du cash à Raul Lata. L'argent en circulation dans les canaux bancaires, la contrepartie, alimentait d'autres clients de France Offshore qui n'avaient rien à voir avec l'affaire Raul Lata. On retrouve ainsi parmi les inculpés un autre client de France Offshore dont le compte a été utilisé pour financer un Range Rover. « Le tribunal a acquis l'intime conviction que le groupe de Nadav Moche Bensoussan était une véritable machine à blanchir de l'argent », lit-on dans le jugement. Pourtant, Nadav Bensoussan n'est pas condamné par la justice luxembourgeoise, tranchent les juges, car il l'a déjà été en France, cinq ans de prison et trois millions d'euros d'amende pour l'ensemble de son œuvre.

En revanche, les magistrats voient rouge pour les autres, d'autant plus qu'une majorité du magot n'a pu être récupérée. Raul Lata est condamné à quatre ans de prison et 500 000 euros d'amende pour le détournement. Un sursis de deux ans est accordé du bout des lèvres par les juges pour le seul motif du dépassement du délai raisonnable, lequel tient pour beaucoup à la persistance du prévenu à induire les autorités en erreur... Son avocate informe le *Land* qu'ils discuteront d'un éventuel appel cette semaine. Jacques Mamane et Yasmin Akbache prennent deux ans d'emprisonnement avec sursis et 200 000 euros d'amende pour blanchiment. 18 mois de prison (ferme car condamnations préalables) et 150 000 euros d'amende sont prononcés à l'encontre d'Emmanuel Ambramczyk. Manuel De Carvalho part avec un an de prison avec sursis et 60 000 euros d'amende et Philippe Schmit, six mois avec sursis et 30 000 euros d'amende. Deux condamnés ont interjeté appel. Wenqi Wang est toujours recherché. ●



DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Die Frauen haben ihren Tag

Michèle Thoma

Frauentag, erinnert ihr euch noch, dieser Tag, an dem das Wort Frau öfter vorkam als das Wort Corona- Virus, das muss wahrlich ein besonderer Tag sein? Gut, ja, er wurde begangen und ist gnädig vergangen, und die Frauen mit oder ohne Sternchen haben jetzt wieder ein Jahr Zeit und Muße, um den nächsten Weiberweihetag vorzubereiten. Macht man ja auch so beim Karneval in Rio.

Mit oder ohne Pandämonin, der nächste kommt bestimmt. Und es geht wieder los, und es geht wieder auf uns los. Fr-au!, Fr-au!, Fr-au! tönt es aus allen Sprachrohren, die Frau!-ensalve ballert los, gnadenlos. Bei manchen Betroffenen werden zunehmend Abwehrreaktionen festgestellt. Noch einmal das Wort Gläserne Decke, dann geh ich durch die Decke! Noch einmal Quote, und es gibt Tote! Es gibt noch nicht mal eine Impfung, oder sonst was Prophylaktisches. Höchstens Medienfasten, aber dann ruft eine gutgelaunte Freundin an. Sie will eine Blume vorbeibringen.

Richtig feierlich wird er in Berlin begangen, ein echter Feiertag, Papi kann ausschlafen! Und vielleicht ist Mami dann auch mal ausnahmsweise gut drauf, ist schließlich ihr Tag!

Aber so schlimm ist das doch nicht! Nicht schlimmer als Corona oder Krieg oder Weihnachten, und das Beste, es geht vorbei, niemand stirbt, wobei es dazu wohl keinerlei Studien gibt, die Datenlage ist noch dünn. Nur ein paar Allergieschübe oder auch mal Tobsuchtsanfälle, beruhigt das Roberta-Köchin-Institut. Und das sicher bei solchen, die auch sonst bei jeder Gelegenheit auffällig und auffällig werden.

Die Frauen sollen sich nicht so haben, sondern lieber ihr Sein feiern, ihr Frausein feiern, sich toll freuen und frauen und sich allerhand trauen. Karneval-krawall! Widerständig sein, auch lustig, und kreativ, Aufbauendes posten. Oder eben echte Rebellin, etwas aufführen, im öffentlichen Raum, zu „One Billion Rising“ an einer Straßenecke frieren mit anderen Friiererinnen weltweit. Statt sich nur unproduktiv aufzuführen, Hysterie ist doch nun wahrlich out.

Frauen halten doch bekanntlich viel aus. Da werden sie diese Frauentagskitschorgie doch auch aushalten, das weihevolle Zelebrieren von Hochämtern, das Salbadern der Hochwürdenträger, das Gelaber und Geschwafel, die frommen Wünsche. Die Hochwürdenträger sind auch ganz benebelt vom Weiherauch, den sie selber versprühen, gerührt von sich selber

Stimmungskiller wie Dreifachbelastung, Altersarmut und Küchentischoffice. Aber dann gibt es Sekt, dieses Jahr online

und den schönen Sprüchen. Schöner als Muh-tertag! Hat der Dalai Lama auch was gesagt? Habt ihr eurer Lieblingsfrau schon ein paar Komplimente gemacht? Was sie doch nicht alles so toll managt! Nennen wir es ab jetzt womanagen, dieses S-witchen, dieses Muttitasken, wir müssen in der Sprache der Frau endlich ihren Platz einräumen, aufräumen kann sie dann später. Sogar Sternchen gibt es, Dr. Duden ist an ihrer Seite statt der olle Dr. Oetker.



CHRONIQUES DE L'URGENCE

Bonneteau planétaire

Jean Lasar

La fascination qu'exercent les bonneteurs sur leurs victimes a beau être un phénomène connu, on n'en est pas moins étonné à chaque occasion par l'efficacité de ces tours de passe-passe à trois cartes, pratiqués en pleine rue et accompagnés d'un bagou hypnotique. À vrai dire, le fait de savoir qu'on se fait arnaquer contribue à nous clouer devant le spectacle et à nous faire complaisam-

ment miser. C'est de la petite truanderie, cousue de fil blanc, à laquelle on consent parce qu'elle est divertissante, même si l'on perd à tous les coups.

Il serait rassurant que la supercherie qui est en train d'être montée à l'échelle planétaire autour des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre prête aussi peu à conséquence que ces parties de bonneteau. On voudrait se laisser prendre au jeu du « zéro net » proposé à qui mieux mieux par les gouvernements, comme on choisirait une des cartes qui vient de virevolter entre les mains du dupeur, pour ensuite espérer pour le mieux. Sauf que c'est de notre survie collective qu'il y a va, pas de menue monnaie.

Bien entendu, que ces gouvernements parviennent enfin à articuler des objectifs d'action climatique, après des décennies de déni et d'inaction, est en soi positif. Sans surprise, la plupart de ces objectifs sont situés dans un futur bien trop éloigné pour que les politiques qui les énoncent se sentent contraints d'agir pour de vrai. Mais même à supposer un engagement sans faille de leur part, la plupart de ces buts affichés de décarbonations pèchent par un recours massif à des mécanismes et technologies hasardeux dans le meilleur des cas, inexistant dans

Sie kann ihre Eier einfrieren, sie kann auf den Mond oder in die Kneipe nebenan, sie kann auf einem Tisch tanzen, aber auch draufhauen. Sie kann Kanalarbeiterin werden und Imamin und Rabbinerin, so ziemlich alles und jede_r_s. Außer Pfarrerin natürlich. Von Aufopfern ist keine Rede mehr, kein Mensch verlangt von ihr mehr, sich aufzuopfern, was bringt denn auch so ein Menschenopfer? Im Ranking ganz vorn liegt die autofahrende Vollverdienerin, Karriere immer gut, nur diese nervige immer lauter tickende biologische Uhr soll sie dem mit den vorwiegend männlichen Attributen nicht dauernd unter die Nase reiben!

Allround-Weib, das alles kann, selbst Mann? Prinzessin und Ministerin und Astronautin, Barbie-Pionierin hat es längst vorgemacht, vielleicht soll Barbie die Frau auch noch am Frauentag anschreien. Sie motivieren, sich zu feiern.

Sich ein bisschen zu freuen, dass die tollen Systemhalterinnen, die dieses System aushalten und das System erhalten, mitfühlend beklatscht werden aus den Logen, dazu gibt es gratis Elogen. Manchmal wird sogar das unschöne Wort Gehalt erwähnt, Stimmungskiller wie Dreifachbelastung, Altersarmut und Küchentischoffice. Aber dann gibt es Sekt, dieses Jahr online. Auszuhalten, dass Frauen ihre Forderungen und Überforderungen runterrattern, brav, schnell schnell. Ist ja nur ein Tag Zeit. Und der geht auch vorbei. ●

ZU GAST

Gemeinsam für gute Polizeiarbeit

Die großherzogliche Polizei befindet sich seit geraumer Zeit, ob zu Recht oder Unrecht, regelmäßig in der Kritik: Datenschutz, Personalmangel, verspätete Digitalisierung oder auch die andauernde Diskussion über die Kriminalität und das Sicherheitsgefühl im städtischen Bahnhofsviertel – die Liste ist lang und die Herausforderungen sind groß.

Dabei handelt es sich hier nicht um irgendeine beliebige Verwaltung, sondern um die Frauen und Männer, die das legitime Gewaltmonopol des Staates ausüben haben. Sie sorgen für unsere Sicherheit und ihre Arbeit ist somit zentral für unser gutes Zusammenleben.

Und genau deshalb gilt es jetzt die anstehenden Hausaufgaben beherzt anzugehen: In der Tat können wir nicht leugnen, dass die Polizei in der Vergangenheit keine präferentielle Behandlung genossen hat. Sie wurde nicht immer mit den nötigen Mitteln ausgestattet, um mit der Wachstumsdynamik der Gesellschaft Schritt zu halten. Weder im Polizeikorps selbst noch im Ministerium für innere Sicherheit wurde für ausreichendes Personal und die nötige Ausstattung gesorgt. Das rächt sich nun und die diversen Herausforderungen, welche nun alle gleichzeitig nach Lösungen schreien, können nicht mehr ignoriert werden. Die andauernde Pandemie spitzt diese Lage noch weiter zu.

Also heißt es für das nun grün geführte Ministerium die bereits eingeleiteten Reformen zielstrebig umzusetzen, dringend benötigte Impulse zu geben und den Worten Taten folgen zu lassen. Im Dialog mit allen Partnern geht es darum nach Lösungen zu suchen. So wurde das Thema Datenschutz bei der Polizei offensiv und transparent angegangen. Im Austausch mit dem Parlament wurde ein Gesetzesentwurf erarbeitet, der endlich Klarheit bringen soll.

Auch hinsichtlich der Personalressourcen wurde nach Lösungen gesucht, sowohl auf der Ebene der B1 und C1 Laufbahnen,

als auch auf der Ebene hoch angesetzter Rekrutierungsziele über mehrere Jahre. Die ersten Ergebnisse der diesjährigen Rekrutierungskampagne zeigen, dass viele motivierte Kandidat:innen, sogar mehr als erwartet, sich den Herausforderungen des Polizeidienstes stellen wollen. Das ist eine gute Nachricht, die uns positiv stimmt.

Stéphanie Empain ist Abgeordnete von Déi Gréng

Gleichzeitig werden aber auch die Kapazitäten des Ministeriums für innere Sicherheit aufgestockt. Denn die immer komplexer werdenden Herausforderungen bedürfen einer kompetenten Begleitung durch einen gut aufgestellten Verwaltungsapparat.

Auf der operationellen Ebene sticht aktuell vor allem das Thema Bahnhofsviertel hervor. Und ja: um die Probleme vor Ort zu lösen braucht es natürlich auch eine ausreichende Präsenz von Polizist:innen – deswegen wurden die Ressourcen vor Ort schon aufgestockt. Aber dunkle Straßen werden nicht alleine durch Polizeipatrouillen sicherer und schon gar nicht durch den Einsatz von privaten Sicherheitsfirmen. Es braucht auch städteplanerische Maßnahmen sowie eine engagierte und präventive Sozialpolitik.

Nur: sämtliche Initiativen können nur dann Früchte tragen, wenn parallel dazu konsequent auf gute Arbeitsbedingungen und ein konstruktives Miteinander zwischen allen beteiligten Akteuren gesetzt wird. Denn wir alle haben ein gemeinsames Ziel: Die Polizei stärken und sie gut aufstellen, damit sie für unsere Sicherheit sorgen und somit ihrer wichtigen Aufgabe in unserer Gesellschaft gerecht werden kann. ● Stéphanie Empain

D'GEDICHT VUN DER WOCH



De Frëndeskrees

Jacques Drescher

E Kontrakt mam Frëndeskrees,
Well all Rot ass deier.
En Avis vum Affekot,
A scho brennt e Feier.

Eng Partei, di hire Chef
Net emol ka leiden.
Wat eng Freed fir d'Konkurrenz,
Wa bis d'Pafe streiden.

Dee Veräin war fréier grouss;
D'Land huet hie regéiert,
An him huet, mat Kierch an Troun,
Bal de Staat gehéiert.

Eidel Kierchen, d'Wort verklappt –
Wie soll d'Staang nach halen?
Sécher net e Frëndeskrees,
An deem Eng'le falen.

MAUX DITS D'YVAN

Le corbeau et les vautours

Au Luxembourg, les hôpitaux se prennent pour de vulgaires équipes de foot. Au moindre couac, on vire l'entraîneur, respectivement le directeur. Le futur ex-directeur des Hôpitaux Robert Schuman, Claude Schummdech, comme feu le *Feierkrop* l'aurait sûrement apostrophé, aurait donc obligé président et vice-présidents à se faire vacciner, tout en organisant seul, en secret, l'achat de vaccins supplémentaires. Mais si on est toujours en manque de doses de vaccins, on a déjà atteint l'overdose de cynisme, sans le bénéfice, il est vrai, d'une quelconque immunisation contre une cascade d'erreurs. Mais à ce stade, l'erreur est devenue une faute, car il ne s'agit plus simplement d'une mauvaise appréciation technique, mais bel et bien d'une bavure morale avec tout ce que cela charrie de bassesses humaine et éthique. Et voilà que le collège médical et le Parquet sont invités à s'en mêler pour démêler les fils qui apparaissent au fur et à mesure qu'on tire sur la pelote. À commencer par les conflits d'intérêts entre cabinets d'avocats et cabinets de médecins, entre conseil d'administration et conseils juridiques, entre Association des médecins et associations de médecins. Marc Glesener, le communicant en chef de l'AMMD, n'a-t-il pas félicité Glesener Marc, le communicant en chef des HRS, pour avoir commandé des vaccins supplémentaires ?

Les rares médecins rescapés de l'ancienne Zithaklinik qui continuent à œuvrer aux HRS se souviennent avec nostalgie du fameux *Zithageesch* qui s'est transformé en fantôme pour hanter et empoisonner l'atmosphère. Dernière preuve en date : la fameuse lettre anonyme qui dénonce la situation de mobbing et de malveillance qui règne au Kirchberg. Ce n'est pas par hasard qu'elle est « signée » E.R., ces initiales signifiant bien en allemand le er, le « il » donc, qui prend la place du « je ». En ce sens, elle est symptomatique du fonctionnement des HRS au plus haut niveau. Personne ne parle plus à la première personne ; tout le monde

Ceux qui risquent de pâtir de la crise vont en crever, ceux qui ont les moyens d'en profiter s'enrichissent et/ou en réchappent

s'appelle désormais Ulysse et chuchote « mon nom est personne », tout en pointant du bout des doigts les « ils », les boucs-émissaires. On ne dit plus : « je me suis fait vacciner », on proclame : « il m'a fait vacciner ». Le corbeau s'est invité chez les vautours qui volent autour des malades pour leur voler, sinon leur mort, du moins leurs doses. On se souvient du corbeau de l'affaire Gregor, pardon Grégory, on se souvient aussi du chef d'œuvre de Clouzot où un anonyme dénonce le bon docteur Germain.

Cette atmosphère délétère n'est pas sans rappeler les élections régionales en Allemagne de dimanche dernier. La CDU, qui se réclame comme les HRS des valeurs chrétiennes, a été sévèrement sanctionnée parce que certains de ses responsables, et non des moindres, se sont enrichis en profitant de la crise sanitaire. Commissions touchées sur des vaccins à l'est de la Moselle, accès privilégié aux vaccins à l'ouest de la Moselle. Question d'argent au levant, question de vie et de mort au couchant. La pandémie, décidément, révèle, comme un prisme, les inégalités et finit par les accentuer : ceux qui risquent de pâtir de la crise vont en crever, ceux qui ont les moyens d'en profiter s'enrichissent et/ou en réchappent. Mais quoiqu'il en soit, contrairement à la France d'avril 68, le monde ne s'ennuie plus. Le réveil risque d'être brutal et plus dure en sera la chute. À bon entendeur salut! ● Paul Rauchs

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux
Ouverture le 28.04.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
Administration des Ponts et Chaussées
Division des travaux neufs
21, rue du Chemin de Fer
à L-8057 Bertrange
dans le bâtiment H1, 2^{ème} étage

Intitulé :
Aire de service TOTAL sur l'autoroute A4 à Pontpierre – Réalisation des enrobés

Description : Nature des travaux :
Les travaux consistent notamment dans la :

- Réalisation d'une couche de roulement en enrobé bitumineux EB 16 ;
- Réalisation d'une couche de roulement en enrobé percolé ;
- Réalisation d'un ralentisseur type « rampe » pour poids lourds ;
- Réalisation d'un ralentisseur type « rampe » pour automobiles.

Quantité des travaux :

- Enrobé bitumineux EB16 L : 20 to ;
 - Enrobé bitumineux EB 11 R2 P : 450 to ;
 - Membrane d'étanchéité sous béton bitumineux drainant : 6 000 m² ;
 - Couche de roulement type percolés : 1 100 to ;
 - Grenailage de l'enrobé percolé : 7 000 m².
- Délai d'exécution des travaux : 30 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : septembre 2021

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Soumission pour l'Aire de service TOTAL sur l'autoroute A4 à Pontpierre – Réalisation des enrobés » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

Date de publication de l'avis 2100563 sur www.marches-publics.lu :
18.03.2021

GREEN FINANCE

Eis Finanzplaz : pionnier ou passéiste ?

Max Leners



Manifestation pour le climat en mars 2019

Après les révélations Luxleaks et le tapage médiatique autour d'OpenLux, le Luxembourg ferait bien d'accélérer ses efforts vers une place financière transparente et écologique. En tant que deuxième centre de fonds d'investissement au monde, avec plus de cinq billions euros d'actifs nets sous gestion, une réorientation de ces flux financiers vers des investissements durables s'imposerait et ferait, en passant, du Luxembourg le financier de la transition écologique – quel bel avenir pour « eis Finanzplaz ».

Même si le Luxembourg se plaît de mettre en avant son rôle en tant que « pionnier international de la finance verte et durable »¹, un état des lieux dressé par Greenpeace Luxembourg² montre que la réalité est bien différente. L'analyse des investissements des cent plus grands fonds luxembourgeois a révélé que leur stratégie d'investissement correspond en moyenne à un scénario de +4°C d'ici 2050, un fond sur trois n'étant même pas conforme avec un scénario de +6°C d'ici 2050 ! En d'autres mots, ces fonds poursuivent une stratégie qui est plus en ligne avec l'écocide qu'avec l'objectif de l'Accord de Paris³.

Or, ces investissements ne sont pas uniquement un désastre environnemental, mais risquent de devenir aussi un désastre économique. Les entreprises dans lesquelles ces fonds détiennent des participations auront épuisé en moyenne leur budget carbone d'ici 2027, c'est-à-dire que la quantité d'émissions dont ils disposent dans un scénario de <2°C d'ici 2050 sera dépensée au cours des sept prochaines années !

Ces actifs font partie des six à vingt billions de dollars d'actifs à l'échelle globale⁴ qui risqueront de devenir des « stranded assets » – des actifs dont la valeur figurant au bilan se volatiliserait à cause de la transition énergétique. Qu'une quantité non-négligeable de cette gnognote se trouve dans les portefeuilles des fonds d'investissement luxembourgeois risque d'avoir des répercussions économiques, tant sur la future rentabilité de ces fonds que sur les futurs budgets de l'État luxembourgeois.

Ainsi, le gouvernement luxembourgeois essaie via de nouvelles réductions d'impôts à inciter les fonds luxembourgeois à investir davantage dans des activités économiques durables afin que la force de frappe financière de ces fonds contribue à la transition écologique et à la lutte contre les changements climatiques. Concrètement, la loi budgétaire 2021 réduit le taux de la taxe d'abonnement pour les Organismes de Placement Collectif (« OPC ») qui investissent dans des activités durables⁵. Ceux qui investissent au moins cinq pour cent de leurs avoirs nets dans des activités dites durables, bénéficient d'un taux réduit de 0,04 pour cent (au lieu du taux « normal » de 0,05 pour cent⁶. Si les investissements durables dépassent

le seuil de 20, 35 ou même 50 pour cent, ce taux se réduit à respectivement 0,03, 0,02 et 0,01 pour cent. Néanmoins, ces taux allégés sont limités à la quote-part des investissements durables.

L'industrie des fonds face au risque des « stranded assets »

Or, en dépit de ces allègements fiscaux, la programmation budgétaire estime que les recettes fiscales au titre de la taxe d'abonnement augmenteront de 1,03 milliard d'euros en 2019 à 1,28 milliard d'euros en 2024⁷. Une estimation qui étonne car elle ignore complètement les « stranded assets » et néglige le fait qu'en 2019, presque la moitié des actifs sous gestion des fonds d'investissement luxembourgeois étaient soumis au taux normal de 0,05 pour cent, un tiers au taux réduit de 0,01 pour cent et un cinquième était exempté⁸.

En gardant à l'esprit ces chiffres et les estimations pluriannuelles, on ne peut que s'interroger de l'attente du gouvernement quant à l'impact de ses propres mesures. En effet, si la réduction de la taxe d'abonnement pour les activités durables devenait le succès escompté, on observerait dans les prochaines années une réorientation massive de la politique d'investissement des fonds vers des actifs durables à des taux d'imposition plus faibles ce qui provoquerait une baisse des recettes pour le budget de l'État⁹.

Les choix fiscaux d'aujourd'hui étant les budgets de demain, l'approche du législateur de choisir la voie du « moins-disant fiscal » afin de stimuler les investissements durables me semble inappropriée. Surtout si l'on considère que les moins-perçus provoqués par cette mesure impacteront les ressources de l'État à un moment où les moyens publics qui seront alloués au financement de la transition écolo-économique vont devoir augmenter massivement. À mon avis, une taxe CO₂ pour les fonds d'investissement applicable aux actifs investis dans des activités polluantes et néfastes pour l'environnement devrait aller de pair avec toute mesure d'incitation par la baisse de la charge fiscale.

Mais étant donné que le gouvernement lui-même semble avoir des doutes quant à l'impact de sa propre mesure – « ces seuils de pourcentage feront l'objet d'une évaluation dans les années à venir afin de vérifier que l'effet d'incitation de la mesure est effectivement atteint »¹⁰ – soyons curieux de lire cette évaluation ... et de l'action qui en suivra. ●

¹ Commentaire de la loi budgétaire 2021 (par article), p. 129

² Greenpeace Luxembourg, « Investing in Climate Change : A Climate-Related Analysis of the 100 Largest Investment Funds in Luxembourg », Janvier 2021

³ Article 2.1.a) Accord de Paris : « Contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques. »

⁴ Ernst Ulrich von Weizsäcker et Anders Wijkman, « Wir sind dran. Was wir ändern müssen, wenn wir bleiben wollen », Club of Rome, 2017, p. 228.

⁵ Activités telles que définies à l'article 3 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

⁶ Cependant, certains types d'OPC bénéficient d'un taux réduit de 0,01% (p.ex. ceux dont l'objet exclusif est le placement collectif en instruments du marché monétaire) et d'autres sont mêmes complètement exonérés (p.ex. ceux investissant dans la microfinance).

⁷ Avis de la Banque centrale p.74.

⁸ Avis de la Banque centrale p.77.

⁹ Selon l'hypothèse retenue dans le budget 2021 : l'indice boursier Eurostoxx augmenterait de 2,7 % en moyenne chaque année au cours de la période 2022-2024.

¹⁰ Commentaire de la loi budgétaire (par article), p. 129.



C'est trop injuste

Le collectif théâtral Transquinquennal basé à Bruxelles, articule son travail scénique autour d'une délibération collective pour ouvrir à un partage entre la scène et la salle. Avec *Calimero* (à voir au Escher Theater les 24, 25 et 26 mars), il questionne la domination masculine, blanche, hétéronormée et notre (in)capacité à changer le monde. Bernard Breuse, Miguel Declaire et Stéphane Olivier, s'auto-dénoncent, eux qui, du haut de leur statut privilégié, n'ont aucune expérience des minorités sociales... (photo : Transquinquennal). La scène est nourrie par le public pour que le spectacle se mute en un débat, où s'entrechoquent les opinions, avis et expériences de vie. Au Escher Theater, Calimero se construit autour d'une prise de contact avec la société civile luxembourgeoise active dans la défense des droits des femmes, et plus globalement dans la sensibilisation de l'égalité des sexe – Létz Rise Up, le Planning Familial, etc. –, dans l'idée d'adapter le spectacle au contexte local. [fc](#)

Relations épistolaires

Figure majeure de la littérature luxembourgeoise d'expression française, Edmond Dune (1914-1988) a écrit des poèmes, des pièces de théâtre, des aphorismes et d'autres textes en prose. Ses *Œuvres* sont rassemblées en plusieurs volumes parus aux éditions Phi, augmentés ces jours-ci de deux tomes dédiés à sa correspondance, fruit d'un long travail de recherche placé sous la direction du Centre



national de la Littérature (édition de Myriam Sunnen, avec la collaboration de Pascal Seil et Doris Feiereisen, sous la direction de Claude D. Conter). Dune a en effet entretenu de nombreuses relations épistolaires, tant avec des personnes proches qu'avec des acteurs du monde littéraire, au Luxembourg, en Belgique et en France (Albert Borschette, Jean David, Gaston Gallimard, Anise Koltz, Robert Sabatier, Pierre Seghers...). Cet ensemble de lettres (annotées, illustrées) jette un éclairage inédit sur la personnalité, la vie et l'œuvre d'Edmond Dune. Elles témoignent d'amitiés profondes, d'échanges sur les arcanes de la création poétique et

reflètent l'engagement de l'écrivain au sein des revues littéraires, ainsi que ses démarches entreprises pour trouver sa place dans plusieurs champs littéraires. [fc](#)

Nouveaux départs

La lecture du rapport d'activité du ministère de la Culture nous donne (entre autres) des indications sur le bilan du programme *Neistart Lëtzebuerg*, plan de relance pour le secteur culturel qui a bénéficié de cinq millions d'euros à travers plusieurs programmes d'aides financières, regroupées dans trois catégories de soutien. Un tiers du budget, soit 1,5 million d'euros, a été consacré à des mesures compensatoires pour les structures et associations conventionnées. 29 d'entre elles ont ainsi reçu des indemnités pour couvrir les pertes dues aux annulations ou reports de manifestations pendant le premier confinement. La part la plus importante du budget (2,2 millions, engagés parfois sur plusieurs années) va à des aides à la création artistique : Résidence-mission à Bourglister (un collectif), artistes associés à des établissements culturels (18 projets d'artistes, treize établissements), commandes musicales (huit compositeurs, six ensembles, deux festivals), acquisition d'œuvres arts (37 artistes, 53 œuvres), commandes en écritures dramaturgique (dix création), recherche et montage de nouveaux formats de spectacle (sept projets), captation live (17

projets de six établissements culturels) et résidences à domicile pour artistes et travailleurs indépendants (117 bourses, pour 850 000 euros, le plus gros poste). Enfin, troisième volet, 1,28 million (sur les deux prévus) vont à la revalorisation des musées régionaux et des sites culturels à vocation touristique (21 projets, quinze musées et sites). Reste à voir dans les mois et les années à venir comment les bénéficiaires vont pouvoir tirer effectivement parti de ces aides et réellement prendre un nouveau départ. [fc](#)

En français, svp!

La question des frontaliers semble être la question du moment dans le monde culturel. Après deux pièces de théâtre, c'est une soirée de débat que propose l'Institut de langue et littératures luxembourgeoises et l'Institut d'études romanes, médias et arts de l'Université du Luxembourg dans le cadre du Mois de la francophonie au Luxembourg. Sous le titre *Frontalier.ières Questions d'(in)visibilisations*, la soirée veut donner un éclairage sociétal et historique (par Denis Scuto, Université du Luxembourg), puis une lecture et une rencontre avec les auteurs Sophie Langevin et Jean Portante pour leurs créations récentes qui s'attellent au sujet. Aucun frontalier à l'horizon. Le 25 mars aux Rotondes. [fc](#)

Kommerzhauptstadt 2022

Die Europäische Kulturhauptstadt Esch 2022 entwickelt sich

immer mehr zu einer Kommerzveranstaltung. Nachdem die Generaldirektion Anfang 2019 entschieden hatte, dass die teilnehmenden Künstler mindestens die Hälfte der Projektkosten eigenhändig oder mit Hilfe privater Partner finanzieren müssten, hat die Asbl Esch 2022 nun offenbar selbst Schwierigkeiten, den angeblich wegen der Coronakrise von 5 auf 3 Millionen Euro gesenkten Betrag an privaten Sponsorengeldern zur Vervollständigung ihres fast 60 Millionen Euro hohen Budgets zusammenzutreiben. Wie aus einem Bericht der französischen Finanzzeitung *Les Échos* hervorgeht, habe noch kein Main Sponsor seine Zusage erteilt. *Radio 100,7* hatte Ende Februar gemeldet, dass erst 20 der insgesamt 132 Projekte vertraglich abgeschlossen seien. Zur vollständigen Finanzierung ihrer Projekte sollen die Künstler sich bei Matchmaking-Events im Rahmen des Business for culture club an private Unternehmen verkaufen. Dieser Austausch könne bis hin zur Teilprivatisierung von Vorstellungen und Kulturstätten führen. Für große Werbekunden könnten *Les Échos* zufolge sogar maßgefertigte Aufführungen angeboten werden. [ll](#)

#EchOch

Wer eine Anlaufstelle braucht, um Diskriminierungen oder Belästigungen innerhalb der Kunst- und Kulturszene zu melden, sucht hierzulande weiterhin vergeblich. Ombudsfrau Claudia Monti ist dafür nicht zuständig und kennt keine solche Kontaktstelle. Eine entsprechende Anfrage des

Land ans Kulturministerium blieb bis Redaktionsschluss unbeantwortet. „Es fehlt nicht nur daran: Alle reden von Equal Pay, aber diesbezüglich herrscht in der Kulturszene auch keinerlei Transparenz“, antwortete eine Künstlerin, die auf die *Facebook*-Gruppe EchOch verwies. Wegen eines MeToo-Skandals an der Berliner Volksbühne war deren Intendant Klaus Dörr vergangene Woche zurückgetreten. Ihm war von mehreren Frauen sexuelle Belästigung, Machtmissbrauch und Altersdiskriminierung von Frauen vorgeworfen worden. Die Tageszeitung *taz* hatte über die Vorwürfe berichtet, nachdem sich zehn Frauen bei einer speziell dafür eingerichteten Vertrauensstelle anonym über ihre Arbeitsbedingungen an der Volksbühne beklagt hatten. [ik](#)

London calling

Situé au centre de Londres, The Place est un des centres de danse les plus innovants d'Europe qui comprend, outre la London Contemporary Dance School, des programmes de développement professionnel pour les artistes où ils viennent expérimenter et interpréter de nouvelles œuvres. La Luxembourgeoise Simone Mousset (photo : sb) fait partie de la nouvelle cohorte de onze chorégraphes invités à participer à Work Place, un programme d'artistes associés qui se déroule sur cinq ans pour le développement et l'épanouissement du travail



des artistes. Chacun reçoit un soutien sur mesure ainsi qu'un programme pour nourrir sa créativité. Commandes, développement de projets, opportunités d'enseignement, aide à la recherche de soutiens de partenaires... sont ainsi proposés. Les artistes ont été désignés à la suite d'un appel ouvert qui a suscité plus de 170 candidatures. [fc](#)

Les ailes du désir

Avec *Sehnsucht*, sa quatrième création pour le TNL, Jean-Guillaume Weis tente de rendre tangible l'intangible. Et la danse, art fugitif qui disparaît au moment-même où on le vit, peut, mieux que tout autre, rendre la nostalgie visible. Le chorégraphe convie sept danseuses et danseurs pour répondre à cette recherche sur l'éternel désir de cohésion, d'appartenance et d'acceptation, mais également d'amour, afin de retrouver ce merveilleux sentiment d'« exister ». *Sehnsucht*, qui jouera sa première ce vendredi soir, exprime la fuite, la course, l'urgence qui nous poussent à vivre, à faire et à agir. Souvent, cette expression culmine dans le geste qui se cherche dans le vide. Parallèlement, Élise Schmit, l'autrice en résidence de la nouvelle saison au TNL, va écrire pour Jean-Guillaume Weis un texte sur le thème de la nostalgie, un sentiment qui n'est pas étranger à son œuvre. [fc](#)

Land

19.03.2021

All art has been contemporary

Pendant plusieurs années, un néon bleu de Maurizio Nannucci (entré dans la collection Mudam en 2000) ornait la façade du Casino-Luxembourg avec cette phrase programmatique : *All art has been contemporary*. Une sorte de manifeste pour le centre d'art centré sur la production artistique, avec ce que ça comporte d'expérimentation. Le 22 mars 2021, le Casino Luxembourg – Forum d'art contemporain fête ses 25 ans avec une intervention légère et un peu bricolo intitulée *Temporary / Contemporary*. 25 contributions de textes, dessins ou photos ont été sélectionnées parmi les envois d'artistes, graphistes, architectes ou photographes qui y relatent leurs souvenirs des lieux. Elles sont présentées dans l'espace public (photo : sb). Au delà du jeu sur les mots, le message est moins ambitieux, car on y entend le temps qui passe et ne retient pas grand-chose. Pourtant, en 25 ans, le Casino-Luxembourg a souvent fait preuve d'audace, d'avant-garde, de ténacité avec des projets qui ont marqué les esprits. Même si le départ de la direction « historique », en 2009, quand Enrico Lunghi rejoint le Mudam, les nouvelles infrastructures de 2016 et la concurrence d'autres lieux, ont vu l'attrait novateur des espaces baisser quelque peu. La biennale Manifesta, les expositions individuelles de Stanley Brown, Simone Decker, Jugnet-Clairret, Jacques Charlier, Sylvie Blocher, John Armleder, Marc Lewis, Bruno Peinado, ou collectives (*Gare de l'Est*, *Light pieces*, *Sous les ponts*, *On/Off*, *SK Interfaces*, *Lost in Translation*) ont été souvent des premières et des découvertes, des rencontres aussi. On se souvient

aussi des dix ans avec un menu en dix plats, des vingt ans avec un énorme gâteau... mais ça c'était avant. [fc](#)

Photographie lente



Plus que toute autre, l'agriculture est l'activité humaine qui transforme le plus la planète. La plupart des gens ne mesurent pourtant pas à quel point nos systèmes alimentaires sont fragiles. Depuis 2007, Frauke Huber et Uwe H. Martin documentent les conséquences sociales et environnementales de l'agriculture mondiale à travers une démarche de photojournalisme lent qui prend le temps de la relation avec les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et qui laisse une place aux discours des responsables politiques, des activistes et des scientifiques. *LandRush – Ventures into global agriculture*, à voir au Centre national de l'audiovisuel (photo : Romain Girtgen) dès ce samedi (et jusqu'au 29 août) présente leurs travaux : photographies, vidéos, web-documentaires, applications interactives. [fc](#)

MUSIQUE CLASSIQUE

Brahms puissance six

Qui a dit que la musique de chambre ne faisait guère recette ? Le 16 mars, le public venu en nombre, n'a pas boudé son plaisir, à en juger d'après l'ovation généreuse dont il a gratifié l'excellente prestation du Quatuor Belcea, augmenté de deux instrumentistes de haut vol. Mais il s'agit ici de valeurs sûres, d'artistes, qui, depuis 1994, font partie de l'élite mondiale. Ceci étant, y a-t-il plus redoutable défi pour un ensemble de musique de chambre – fût-il mythique – que de jouer, comme il l'a fait, d'affilée, s'il vous plaît, et en un seul et même concert public, deux pages majeures du même compositeur ? Seul bémol : le transfert du concert, sans doute pour des raisons sanitaires, dans le grand auditorium, alors que la salle de musique de chambre est un espace plus réduit qui crée un lien plus étroit avec le public, et dont la superbe acoustique fait ressortir plus nettement les intentions que dans une salle plus large.

Le jeune Brahms aborda le genre du sextuor avant de s'atteler à ses quatuors et quintettes. Achevé en 1860, l'*op. 18* est sa première partition chambriste réellement aboutie. Aussi le succès de ce que d'aucuns se sont empressés de surnommer *Frühlingssextett* (tant cette page, chantant dans un climat de pure sérénité, respire pleinement le bonheur inaltéré de la jeunesse), fut-il immédiat. Corina Belcea et Axel Schacher (violons), Krzysztof Chorzelski et Tabea Zimmermann (altos), Antoine Lederlin et Jean-Guihen Queyras (violoncelles) y déploient, en même temps qu'un sens aigu du détail, une sonorité et un vibrato au-dessus de tout soupçon. Les tempos sont enlevés, les phrasés raffinés, la respiration de la polyphonie et la chaleur des timbres du meilleur aloi. Pic émotionnel de l'œuvre, l'*Andante ma moderato*, où l'élan irrésistible des protagonistes laisse filtrer des moments d'intense poésie et de recueillement. En un mot comme en mille : une belle leçon de musicalité.

Après une courte pause, les Belcea et consorts allaient remettre encore une couche. Le *Sextuor op. 2, n° 36*, composé cinq ans après le premier, témoigne des progrès accomplis par Brahms, notamment dans la maîtrise de la palette des couleurs ainsi qu'au niveau de la syntaxe, la tension contrapuntique et la liberté agogique, au lieu de se combattre, s'y nourrissant l'une l'autre. Aussi « la plus éthérée des œuvres à grande échelle de Brahms » (Donald Tovey) marque-t-elle quelque chose comme l'apogée de la première manière créatrice du fougueux et rebelle jeune compositeur. Le second sextuor tourne le dos au précédent, en ce qu'il est plus tendu et moins printanier, moins insouciant et plus automnal. Cela dit, comme dans l'*op. 18*, Brahms traite les six instruments tantôt comme trois groupes de deux, tantôt comme deux groupes de trois.

À l'origine de son inspiration, un événement autobiographique : le coup de foudre pour la soprano Agathe von Siebold, suivi aussitôt de la rupture avec elle, quand Johannes confie à la fiancée de ses rêves qu'« il l'aime, mais ne supporte pas les liens ». « Je me suis libéré de mon dernier amour », confessa plus tard Brahms au violoniste Joseph Joachim, à propos de la citation, dans le thème secondaire mais ô combien lyrique de l'*Allegro initial*, du prénom de la jeune chanteuse : *A-G-A-D/H-E (la-sol-la-ré-si-mi)*. Contrairement au premier sextuor, qui connut, un succès triomphal, celui-ci eut un accueil désastreux. La presse viennoise se montra impitoyable, en évoquant des « raffinements polyphoniques inintelligibles », en fustigeant une « musique qui n'a ni corps ni âme ».

Autant de neiges d'antan, de querelles qui n'ont plus lieu d'être, et qui n'empêchent pas les Belcea & Co de faire de cette partition leur miel. Dans des tempi alertes mais sans précipitation, à la faveur d'une articulation souple et sans raideur aucune, ils nous en livrent, à coup de timbres aérés, de nuances subtiles, sans jamais forcer le trait ni exagérer les contrastes dynamiques, toute la spontanéité et toute la vitalité postromantiques. Le tout sans théâtralité superflète, mais avec une pureté d'expression, une économie de moyens, un sens de l'élégance que l'on peut qualifier d'exquis. Moment sublime d'introspection, mélancolique et nostalgique comme un bonheur enfui : le *Poco Adagio*. Ne pas l'avoir entendu et vécu est tout simplement impardonnable. ● José Voss

William Friedkin, cinéaste de la rue

Loïc Millot

L'homme, du haut de ses 85 ans, reçoit depuis sa demeure de Los Angeles, confortablement installé dans un fauteuil. Au mur, derrière lui on entrevoit une photographie en noir et blanc. De blanches orchidées ornent cette présence forcément virtuelle depuis l'épidémie. Entrer dans l'intimité d'un cinéaste – plus encore lorsqu'il se nomme William Friedkin – est un privilège rare qu'offre la visioconférence. C'est dans cette configuration que s'est tenue, le 4 mars, la masterclass du cinéaste américain, en compagnie du critique de cinéma Philippe Rouyer (*Positif*). Une expérience inédite dans l'histoire du Luxembourg City Film Festival, qui était assortie de la projection en salles de cinq de ses films à la Cinémathèque et à l'Utopia.

Au jardin zen de Kyoto Malgré son âge avancé et l'apparente froideur du dispositif, Friedkin s'est parfaitement prêté au jeu de l'entretien. Avec sincérité, générosité, et simplicité, des qualités que l'on retrouve dans ses films, le prestigieux invité de cette édition hybride a multiplié les anecdotes sur son métier, tout en évoquant ses passions de cinéophile, d'Orson Welles, dont il découvre tardivement *Citizen Kane* (1941) en 1956, à 20 ans, dans une salle de Chicago un samedi après-midi, à Alain Resnais, dont on apprend qu'il est à la fois l'ami et l'admirateur. Marqué par la virtuosité stylistique du premier, qui lui donnera envie de devenir réalisateur, il s'exclame, au sujet du second : « He's a genius ! », tout en étant conscient que son cinéma est fort différent de celui du Français. Puis, l'entretien digresse subrepticement, jusqu'à déborder le strict périmètre du cinéma et mener, dans la dernière partie de la masterclass, au vaste rivage de la vie, où nous nous trouvons tous plus ou moins égarés. Là, on surprend William Friedkin en plein accès de mélancolie, méditant sur le mystère de l'existence à partir d'un souvenir japonais : sa visite au jardin zen de Kyoto dont l'allée, constituée de pierres noires alignées, est pour lui une métaphore de la diversité humaine à l'impossible unité... Une conclusion que vient cependant contredire visuellement la photographie en noir et blanc qui orne la pièce où il se trouve, celle-ci ne désignant rien d'autre qu'une ronde formée par des femmes se donnant la main...

Passion et nostalgie Depuis que les masques recouvrent la partie inférieure des visages, nous apprenons à déchiffrer le langage des yeux et des mains. Nous sommes aussi devenus plus attentifs aux intonations de la voix. Tout cela s'animait merveilleusement chez Friedkin : en même temps que ses mains s'élevaient, ses yeux pétillaient de malice en rapportant des détails de tournages de *French Connection* et de *L'Exorciste*, les deux films sur lesquels se sont principalement resserrées les questions de Philippe Rouyer,

hélas. Le regard du cinéaste s'humidifiait sous l'effet de la nostalgie, quand il évoque les vestiges de la culture américaine de sa jeunesse. Car, plutôt que des films d'action, ce sont des *musicals* que Friedkin a toujours voulu réaliser : « Mais, regrette-t-il, il n'y a plus de Fred Astaire, de Cyd Charisse, de Gene Kelly. La musique populaire des années 40 et 50, qui a donné lieu à de grandes comédies musicales, est finie... » Puis d'ajouter : « Ce sont les vestiges d'une culture perdue en Amérique. Ce monde entier du cinéma qui m'a attiré et que j'ai vénéré n'existe plus. J'en suis désolé. C'est fini. On me demande souvent avec quels acteurs j'aimerais travailler. Ils ne sont plus là : Spencer Tracy, Humphrey Bogart, James Cagney, la plupart sont des acteurs de *musicals*... Steeve McQueen. » Assurément nostalgique, Friedkin n'est pas pour autant déconnecté de son époque. Comme le rappelle Rouyer, Friedkin est un grand découvreur d'acteurs : Ellen Burstyn et Linda Blair dans *The Exorcist* ou encore Willem Dafoe dans *To Live and Die in L.A.* Tandis que *Killer Joe*, dans lequel il dynamite littéralement la famille américaine, est interprété par l'excellent Matthew McConaughey.

Les yeux de Friedkin se mouillent sous l'effet de la nostalgie



FILM MADE IN LUXEMBOURG

Une cabane au bout du monde

Pablo Chimienti

Le nouveau film de Jean-Louis Schuller, *Hytte*, est sorti mercredi en salle. Un mélange heureux de fiction, improvisation et documentaire

Connu comme chef opérateur (*Foreign Affairs* de Pasha Rafiy, *Mammejong* de Jacques Molitor...) et réalisateur de documentaires (*High Low*, *The Road Uphill*), Jean-Louis Schuller poursuit sa découverte des grands espaces isolés. Après *Black Harvest* en 2015 (qui lui valut son deuxième Filmpräis du meilleur documentaire) avec lequel il emmenait le spectateur dans le Dakota du Nord, voici *Hytte*, un voyage étonnant dans l'archipel du Svalbard, dans l'océan Arctique.

Un lieu qui, malgré le débarquement régulier de croisiéristes de passage, semble isolé du monde. C'est « the end of the world » entend-on même dans la bouche d'un guide. Un lieu où tout le monde se connaît et où tout étranger qui décide de rester plus que les quelques heures de l'escale de la croisière est immédiatement repéré. Pas de manières agressives, nous ne sommes pas au farwest, mais avec étonnement et curiosité. D'autant plus si l'on vient d'un pays rare comme le Luxembourg. C'est ce qui va arriver à Luc (Schiltz),

un cartographe arrivé à l'âge où la vie quotidienne au Grand-Duché l'insupporte au plus haut point. Il a ainsi décidé alors de passer quelques jours tout au nord de la Norvège pour se changer les idées.

On le découvre dans la solitude d'une chambre d'hôtel impersonnelle pendant qu'il regarde un film porno. Puis, le téléphone sonne. C'est son ex. Un appel lié à l'accord passé entre les deux pour que Luc récupère leur fille Mira. On ne saura pas si c'est ce qui l'a poussé à partir, mais on peut s'imaginer que, si ce n'est pas la seule raison, elle est peut-être la goutte qui a fait déborder le vase du raz-le-bol. D'autant que la relation avec la petite semble tendue.

Peu à peu, les quelques jours de tourisme à découvrir les fjords, l'ancienne base russe et la nature environnante, vont se transformer en un voyage bien plus intérieur. Un voyage fait de boîtes de nuit plus ou moins improvisées, d'alcools divers, de rencontres étonnantes, de dialogues surprenants et de quelques « folies »

qu'on laissera découvrir aux spectateurs. C'est en rentrant d'une de ces soirées, que Luc rencontre un autre Luxembourgeois, endormi par terre à côté du chemin. Il va parler à Luc d'une cabane – *hytte* en norvégien – au bout d'un fjord. Un lieu isolé proche d'une crevasse aux pouvoirs magiques où retrouver ses « instincts primaires ».

Une rencontre et une discussion qui marqueront Luc au point qu'il décide de ne pas rentrer au Luxembourg, mais de s'intégrer à la société locale. Une décision poussée aussi par la rencontre d'Ingrid, avec qui il débute une histoire sentimentale. Mais la cabane en question ne semble pas vouloir se laisser découvrir. Existe-t-elle vraiment ? En attendant de le découvrir il prendra un travail, intégrera la chorale du coin et répondra à toutes les questions plus ou moins pertinentes sur le Luxembourg, les Luxembourgeois et leurs traditions, tout en s'intéressant à celles des autres.

Présents dans tous les plans, Luc Schiltz se donne corps et âme dans ce projet. Il dévoilera même des pans entiers de sa... personnalité. Intrigant, surprenant, maîtrisé, avec des décors fabuleux... ce *Hytte* est un film court (1h16), mais qui vaut vraiment la peine. Pourtant, le projet était loin d'être facile à mener. Initié il y a sept ans, avec des premières images tournées en 2016, le produit fini n'a plus grand chose à voir avec le projet de départ. De simple documentaire, il est devenu un mélange heureux de documentaire, fiction et improvisation grâce à de nombreux voyages sur place et un processus « organique » explique Jean-Louis Schuller. Luc Schiltz précise : « Je suis allé là-bas six fois deux semaines sur une année, et à chaque fois, je débarquais sans trop savoir ce qui allait se passer. On passait beaucoup de temps à réfléchir, papoter... au fur et à mesure on rencontrait plus de monde et l'histoire prenait forme ». Il poursuit : « Un jour on décidait de tourner une scène. Il y avait parfois des bouts de script, parfois des situations, parfois des besoins spécifiques pour le scénario, mais on était très libre tout le long ». Une sacrée aventure humaine pour un sacré film. ●



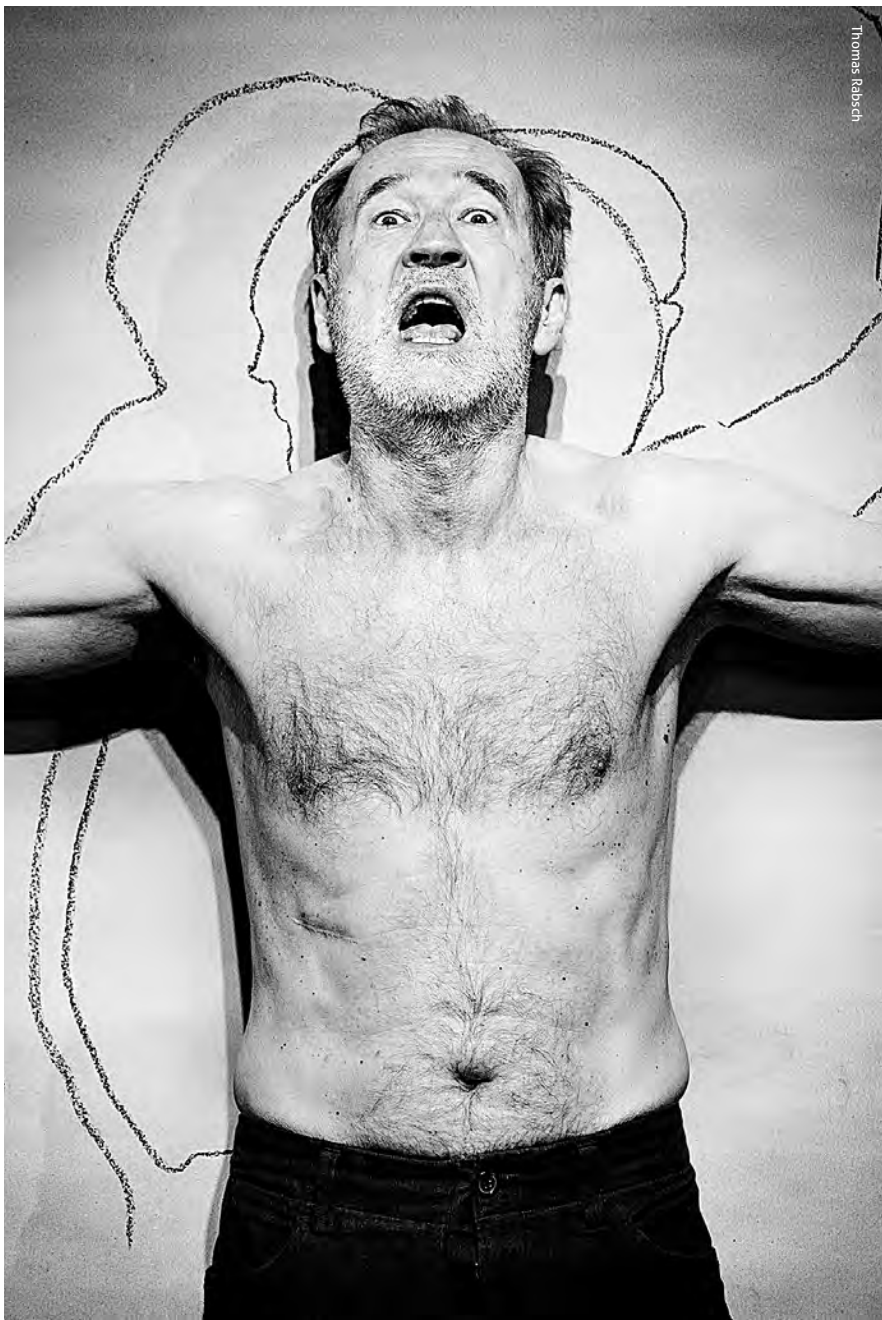
Le cadre norvégien offre des décors à couper le souffle

THEATER

Virus als Verwandlungskünstler

Anina Valle Thiele

Corona ist allgegenwärtig und bestimmt unser Leben. Albert Ostermaiers Text *Superspreader* geht noch darüber hinaus. In dem zersetzenden Monolog jettet ein Unternehmensberater um die Welt und verbreitet das Virus in Windeseile



Ostermaiers Text beklemmt, Lohmeyer brilliert durch seinen Auftritt

Kapitalismuskritik und Virus verschmelzen in der Figur des Marcel, der in einem Hotel in Wuhan festsitzt und als Patient 0 einen furiosen Monolog rezitiert. „Die Welt liegt in meinem Rachen. Mein Rachen ist meine Rache. Ich brauche keinen Selbstmordgürtel, ich mache nur den Mund auf und es knallt ...“, heißt es in dem makabren Text. Peter Lohmeyer, der bereits in *Deep Frozen* (2006) von Andy Bausch spielte und in *Das Wunder von Bern* (2003) die Hauptrolle innehatte, gibt im TNL einen starken, wandelbaren Superspreader.

Sein Outfit wechselt zwischen verlottert, abgedreht und schnöselig. Anfangs wirkt der bekennende Fußballfan Lohmeyer mehr wie ein Trainer denn wie ein Consultant. Ostermaiers provokative Reflexion über die Pandemie schnorrt er mühelos herunter und füllt die kleine Bühne im TNL. Das Bühnenbild ist schlicht gehalten: eine schwarze Mauer, vor der eine Art Staffelei hängt. Rechter Hand eine Kleiderstange, an der Sakkos und Hemden baumeln, linker Hand ein Schreibtisch, an dem Marcel (Lohmeyer) zu Beginn Platz nimmt und den Text rezitiert.

Auf einem überdimensionalen Schreibblock wird er die Kontur eines Mannes zeichnen und die Zeichnung im Verlauf des Stücks erweitern, sodass sich die Schatten überlagern und sich beim Sehen ein Zerreffekt einstellt. – So wird die Vielschichtigkeit seiner Rolle(n) deutlich. Ans Publikum gewandt fordert der (Anti-)Held, mal ruhloser Unternehmensberater, mal das tödliche Virus personifizierend: „Applaudieren Sie dem Helden!“ Und mahnt: „Haben Sie Ihre Hände desinfiziert?“

Ostermaiers Text beklemmt, Lohmeyer brilliert durch seinen Auftritt: Er stakt im weißen Bademantel über die Bühne wie Bill Murray in *Lost in Translation*, meditiert im Schneidersitz und tanzt zu den Beats von Bob Marley. Die Beschleunigung

Peter Lohmeyer haucht dem morbiden Text Albert Ostermaiers tödliches Leben ein

der Musik läutet sein sukzessives Abgleiten in den Wahnsinn ein; dann erklingt der Soundtrack zum Zombie-Film *28 Days later*: ein Totentanz!

Stark – wenngleich streckenweise recht bedeutungsschwer – sind auch die Szenen, in denen Marcel einen Manager-Jargon herunterrattert und als Worthülsen entlarvt: „Mir egal, wie ihr capex und opex shiftet. Was für ein Unsinn! Meine Line sind die Toten. Die Schlangen vor den Tests. Das ist die Schlange, die sich selbst frisst.“

Den Bogen zwischen dem System, das die Menschen frisst, und dem Virus, das die Menschen zur Strecke bringt, erscheint dankbar, sind die „Minderleister“ seines Unternehmens doch austauschar. Lakonisch wird er einräumen: „Ich hinterließ meine Handschrift in dem Unternehmen. Doch ich war das Löschpapier.“ – Eine plakative Kapitalismuskritik.

Mitunter wirkt der Text so, als sei das Ganze nur ein Hirngespinnst. Eine weitere Provokation und Wasser auf die Mühlen der Impfgegner! „Wahrscheinlich

existiere ich gar nicht, nur in Ihrem Kopf, bin eine Wunschfantasie eines Wissenschaftlers, der Superk-faktor. Wahrscheinlich bin ich längst tot, längst tot, gestorben an der Vogel-Grippe, an Sars oder irgendeiner anderen Seuche ...“

Eindrucksvoll schließlich eine Szene, in der sich Lohmeyer mit dem Rücken zum Publikum auf einem Stuhl sitzend an seine geschundene Kindheit erinnert und im Hintergrund das Glockenspiel einer Spieluhr erklingt. Die Sehnsucht nach der angeblich nicht ausgelebten Zwischengeschlechtlichkeit wirkt dann aber doch etwas konstruiert.

Zum Ausklang steht ein angstmachender Diskurs mit apokalyptischem Ausgang. „Die Viren mutieren und wir werden zu Mutanten.“ Marcel wird in Festtagsbekleidung (Weste und Sakko) auftreten, mehr Leichenbestatter denn Consultant, berate er doch das Virus, wie es noch besser töten könne.

Die eindrucksvolle Zeichnung Lohmeyers wirft nach eineinhalb Stunden einen dreifachen Schatten und springt förmlich aus den Fugen. Rafael Sanchez’ Inszenierung im TNL beeindruckt durch die nuancierte Interpretation eines starken Textes. Peter Lohmeyer haucht dem morbiden Text Albert Ostermaiers tödliches Leben ein. Er ist das Virus und damit der Anfang und das Ende. ●

Superspreader von Albert Ostermaier. Mit: Peter Lohmeyer; Regie: Rafael Sanchez; Licht: Zeljko Sestak; Dramaturgie: Florian Hirsch; Regieassistenz: Till Erterner. Aufführungsrechte: S. Fischer Verlag, Frankfurt am Main. Uraufführung am 9. März 2021 im Théâtre National de Luxembourg. Keine weiteren Spieltermine

Ce fameux « sublime terrible »

Godefroy Gordet

Francisco de Goya peint *Le Grand Bouc* – ou *Le Sabbat des sorcières* pour d’autres – pour sa demeure la Quinta del Sordo, tableau logé parmi une série de « Peintures noires » qu’il imagine entre 1819 et 1823. Deux siècles plus tard, la chorégraphe Nicole Mossoux et le dramaturge et metteur en scène Patrick Bonté, s’emparent de cet imaginaire torturé et halluciné pour servir au buffet des festins théâtraux *The Great He-Goat*. Une pièce d’un théâtre visuel absolument sublime et terrible à la fois, applaudie au Escher Theater.

On avait perdu le souvenir de l’univers de Goya, on ne se rappelait pas son œuvre si tourmentée, ses images parfois si horribles. Et si la vision qu’en propose la compagnie Mossoux-Bonté peut paraître terrifiante, elle est aussi carrément magnifique, et le mot est faible. Car les créatures étranges de Goya, sous la lentille de la troupe belge, deviennent fabuleuses et fantastiques. Dans cette visite guidée dans les entrailles de l’œuvre du maître

espagnol, c’est un monde spectaculaire – dans tous les sens du terme – qui s’offre à nous.

Dans leurs nombreux spectacles créés en commun ces 35 dernières années, Nicole Mossoux et Patrick Bonté n’ont de ce cesse que d’inspecter les cadres de l’obsession, comme les retranchements de la sensibilité pour s’attarder sur l’inconscient et en extirper l’inexploré. Non sans humour, délicatesse, sculpturalité et maîtrise de l’esthétique du beau, leur association artistique amène le spectateur aux confins de son imaginaire, forcé ou invité – c’est selon l’œil qui regarde –, à admirer l’étrange, l’incohérence physique autant que psychique parfois, pour vivre une expérience hors des mondes connus et habités.

Et là, par-dessus le puissant discours esthétique et psychanalytique que le couple distille, s’imbrique un nouveau volet théâtro-sensationnel en la matière lunaire qu’est *The Great He-Goat*. Et ce spectacle terriblement bouleversant ne nous quittera jamais. Ce n’est pas tant les inquiétudes visuelles qu’il fait émerger qui accroche, mais une progression naturelle et si intelligente du récit imagé. Alors que personne encore aujourd’hui n’aura trouvé raison à une interprétation d’ensemble de ces peintures noires de Goya, Mossoux-Bonté, eux, réussissent la magie, de tableaux en tableaux même mutiques, de conter une histoire, trouvant ses personnages, ses paysages, son lieu, son action, ses ressorts.

Lorsque l’on voit en effet les tableaux de Goya se déranger par le mouvement d’êtres disloqués, le récit se formule au fil des fresques mouvantes, compilant les langues, celle des corps articulés ou désarticulés, des poupées manipulées, des humeurs sur-interprétées, des onomatopées lancées, ou des cris résonnant en écho, partout dans le théâtre. Sans décor les interprètes le construisent de leur corps, devenu outil à tout faire, à créer la théâtralité dans sa globalité. Néanmoins, si masque, marionnette, tissus, illusions, dissimulation, lévitation, ou démembrement façonnent l’ensorcellement ce sont bien les habitants de cette scène qui dirigent la cérémonie.

Le ballet se poursuit et le fabuleux s’impose sur scène pour envahir l’esprit de ceux assis en face. Si le théâtre était un rêve, il serait ce beau cauchemar, l’un de ceux qu’on aimerait dessi-

ner ou écrire aussitôt au réveil. Et tout le paradoxe est là, car le spectateur peut se sentir malmené par ce qu’il voit, mais il y est happé comme hypnotisé et c’est bien l’effet qu’offrent certains tableaux. *The Great He-Goat* est une ode à la précieuse vision picturale de Goya, tant respecté, et là, dressé en dieu fabriquant de mondes aussi obscurs que lumineux.

Lauréat notamment du prix Maeterlinck du meilleur spectacle de danse, il est difficile de coller un genre à ce travail qui les côtoie tous avec magnificence. C’est en tout cas ce genre de pièce qu’on se délecte de voir, mais qui renferme ce sous-texte, faisant

brûler les cerveaux des plus grands philosophes. Tout cela s’associe bien avec l’état de Goya à l’heure de sa série noire : sourd, fiévreux, embrumé et hallucinant. De ses visions en naîtront d’autres, capturées sur scène à jamais dans *The Great He-Goat*. Et ce dernier se vit de fait comme une expérience artistique à double tenant : rentrer dans un pan de l’œuvre de Goya, et vivre sa transformation scénique opérée par « les Mossoux-Bonté ». Tout cela exigeant une abnégation sans faille que ce soit du côté de la scène, comme de la salle... Une force nécessaire pour entrer dans ce « sublime terrible », une autre dimension artistique, dont peu en reviendront tels qu’ils y sont entrés. ●



Ce spectacle terriblement bouleversant ne nous quittera jamais

BANDE DESSINÉE

Une vieillesse pleine d’espoir

Pablo Chimienti

Le duo Séverine Vidal et Victor L. Pinel, auteurs de *La Maison de la plage*, sont de retour avec *Le Plongeon*. Une histoire avec un EHPAD, de l’amour, du rire, des fesses et des rides



« La vieillesse est un naufrage », écrit Chateaubriand. Sans vouloir contredire le précurseur du romantisme français, Séverine Vidal et Victor L. Pinel veillent, avec *Le Plongeon* – dont la couverture, avec un femme âgée assise dans un fauteuil au fond de l’eau, pourrait même ressembler à un clin d’œil –, à ajouter tout une ribambelle de nuances à la célèbre maxime.

L’histoire du *Plongeon* est celle d’Yvonne. Elle compte 80 printemps, quelques kilos en trop, en souvenir de ses quatre grossesses, et des cheveux blancs coupés au carré. Après s’être occupée d’un domaine viticole avec son mari, elle profite désormais de sa retraite dans son joli pavillon avec jardin. Son mari n’est plus, parti il y a quelques mois, après 58 ans de vie en commun. Ses enfants sont grands, mariés, parents, installées en ville. Pour partager sa vie, il ne lui reste plus que Bel-louche, sa vieille chienne.

Bien qu’elle ait encore toute sa tête, la dame a décidé de vendre. Direction l’EPHAD (« établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes » pour les non-initiés), autrement dit une maison de retraite. « Je n’ai pas le choix » explique-t-elle dignement à son voisin. On comprendra pourquoi un peu plus loin dans le récit. En attendant, malgré ce choix personnel et assumé, les adieux à la vieille maison de famille ne se font pas sans nostalgie. « Soyez heureux ici. Je l’ai été » dira-t-elle aux nouveaux propriétaires, un couple jeune qui aime les volumes de la bâtisse, mais qui compte tout refaire à l’intérieur.

À son arrivée à la résidence Les Mimosas, Yvonne doit réapprendre à vivre, à respecter des règles imposées, des horaires, des menus... et apprendre à accepter la directrice, les infirmiers, les autres résidents...

Ce récit sent le vrai. Il joue sur la nostalgie, mais sans en abuser, avec justesse et sans angélisme

Pour elle, c’est une longue chute vers la mort. Mais avant de faire son dernier plongeon, cette femme indépendante, pleine d’humour et de vie, compte bien encore profiter du temps qui lui reste. Certes les visites de la famille et de son petit-fils préféré, Tom, lui font plaisir, mais comme le veut la règle, la famille finit toujours par repartir, parfois même, elle annule les visites à la dernière minute. Non, la bouée de sauvetage d’Yvonne viendra de l’intérieur. Pas de la directrice qui la gronde à la moindre incartade, comme si elle était une ado, pas non plus des animateurs et de leur activités barbant – poterie, relaxation... – mais un peu de Youssef, infirmier dévoué et plein d’humanité, et beaucoup d’autres résidents avec qui Yvonne finira par former une bande un peu rebelle.

Du coup, aux Mimosas vont commencer à fleurir des poteries en forme de phallus, on va fêter Noël en plein mois de mai, on fait des courses dans les couloirs ou de petites fêtes dans les chambres avec tout ce

qu’il faut de vin, chips et cacahuètes... Ça change des médicaments et des après-midi à jouer au Scrabble ! Sans oublier les nuits à deux, dans les bras d’un gentil papy, à redécouvrir une sensualité et une sexualité depuis trop longtemps délaissées.

Attention, ce *Plongeon*, n’est pas un album de sketches humoristiques ou une BD de fesses. Pas du tout. L’approche de la mort, la dépendance, les douleurs chroniques, la démence, la perte de mémoire, la perte d’autonomie physique et autres abîmes de la vieillesse ne sont pas effacés. Juste remis à leur place. C’est d’ailleurs ce qui fait la force de ce récit. Il sent le vrai. Il joue de la nostalgie, mais sans en abuser ; il montre la souffrance avec justesse et sans angélisme, parvient toujours à garder un brin de lumière dans l’obscurité. Une lumière parfois transformée en véritable feu d’artifice par l’espièglerie, l’humour et la dérision de cette bande de vieux, dignes des *Rusty boys* d’Andy Bausch.

Le sujet est difficile, mais traité avec douceur et tendresse. Les personnages de Séverine Vidal ne sont pas des vieux, mais des personnes âgées, des seniors, qui vivent tous leur 80, voire leur 90 ans, avec dignité. Et Victor L. Pinel cadre ces personnages au plus près, mais en respectant toujours leur intimité, même dans les moments les plus dénudés ou de faiblesse. L’ensemble fait de ce *Plongeon*, un album subtil et plein d’espoir pour les futurs vieux que nous sommes tous à un niveau plus ou moins avancé. ●

Le Plongeon de Séverine Vidal et par Victor L. Pinel. Grand Angle. ISBN : 878-2-81897-899-3

Ville de Luxembourg
Service de la Circulation

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 26.04.2021 à 10.00 heures

Lieu d'ouverture :
L'ouverture de la soumission aura lieu dans le bureau 401 du Bâtiment Administratif Rocade (3, rue du laboratoire, L-1911 Luxembourg, 4^e étage).

Intitulé :
Travaux de marquage 2021

Description :
Travaux de démarcation au sol sur le territoire de la Ville de Luxembourg en 2021.

Envergure :

- Des passages zébrés pour piétons et des lignes transversales continues ;
- Des inscriptions directionnelles et BUS ;
- Des logos autoroutes ;
- D'autres marques sur la chaussée (flèches de direction, triangles, lignes transversales discontinues, pictogrammes ...).

Conditions de participation :

- Effectif de 10 personnes spécialisées dans le métier ;
- 3 références avec certificats de bonne exécution pour des travaux analogues.

Modalités visite des lieux/réunion

d'information :
Une visite des lieux n'est pas prévue.

Conditions d'obtention du dossier de soumission :
Le dossier de soumission peut être retiré après demande par téléphone (n° 4796-2317) jusqu'au lundi 19 avril 2021, 16.00 heures au plus tard dans les bureaux du Service de la Circulation 98, rue Auguste Charles L-1326 Luxembourg.

Réception des offres :
Par courrier, dépôt de dossier avant l'ouverture de la soumission ou par réponse électronique.

Date de publication de l'avis 2100522 sur www.marches-publics.lu :
12.03.2021



Ville de Luxembourg
Direction Génie Civil - Constructions

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 09.04.2021
Heure : 11.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Service de gardiennage

Description succincte du marché :
Le marché, dont les conditions d'exécution figurent dans le présent cahier des charges, a pour objectif des prestations de gardiennage et de surveillance de biens mobiliers et immobiliers appartenant à la Ville de Luxembourg dans les quartiers :

- Ville Haute (une équipe de deux (2) agents)
- Gare (deux (2) équipes cynophiles composées chacune de deux (2) agents et d'un (1) chien)
- Bonnevoie (deux (2) équipes cynophiles composées chacune de deux (2) agents et d'un (1) chien).

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Le dossier de procédure et ses annexes peuvent être téléchargés gratuitement sur le site internet : www.pmp.lu

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Prière de se référer aux clauses contractuelles.

Modalités visite des lieux/réunion d'information :
La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre par voie électronique conformément à la réglementation

tation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.03.2021

La version intégrale de l'avis n° 2100581 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Madame le Bourgmestre
Lydie Polfer

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 21.04.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux d'aménagement extérieur (lot 503) à exécuter dans l'intérêt de la construction du Centre pénitentiaire Uerschterhaff à Sanem.

Description succincte du marché :

- Carpinus betulus (charmille) : 1 000 pièces ;
- Arbustes : 1 050 pièces ;
- Stipa pennata : 350 pièces ;
- Paillis d'écorces : 50 m³.

Les travaux sont adjudgés en bloc à prix unitaires.
La durée du marché est de 40 jours ouvrables à débiter le mois d'octobre 2021.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
18.03.2021

La version intégrale de l'avis n° 2100560 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

d'Lëtzebuerger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d'Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant et mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Ines Kurschat (48 57 57-35; ikurschat@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg Courrier Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d'Lëtzebuerger Land **Instagram** [letzzebuerger_land](https://www.instagram.com/letzzebuerger_land) **Impression offset** Imprimerie Saint-Paul **Prix par numéro** 4,50 € **Abonnement annuel** 160,00 € **Abonnement étudiant/e** 85,00 € **Comptes en banque** CCPLULL: IBAN LU59 1111 0000 5656 0000, BILLULL: IBAN LU29 0027 1003 6990 0000, BGLLULL: IBAN LU32 0030 0431 7039 0000, BCEULL: IBAN LU30 0019 1000 2939 1000, CELLULL: IBAN LU71 0141 7162 5000 0000, BLUXULL: IBAN LU59 0080 0484 9600 1003 **www.land.lu**

FILMS MADE IN LUXEMBOURG

Der Himmel über Belarus

Martin Theobald



Der Weltraum. Unendliche Weiten. Wir schreiben das Jahr 2021. Dies ist das Abenteuer der Entdeckerin Ulja Funk, die mit ihrer zwei Mann starken Besatzung wenige Tage unterwegs ist, um neue Asteroiden zu erforschen, ferne Länder und Zivilisationen. Viele Kilometer von der Heimat entfernt, dringt Ulja Funk in Galaxien vor, die nie ein Mensch zuvor erahnt hat.

Mit der Abwandlung dieses bekannten Vorspanns könnte der Film *Mission Ulja Funk* beginnen. Denn Meteoriten, Sterne, Raumfahrt und Astronomie sind die Dinge, die Ulja (Romy Lou Janinhoff) begeistern. Doch in ihrer russlanddeutschen, orthodoxen, freikirchlichen Familie interessiert sich so recht niemand für sie, denn da sind zwei Brüder, die es immer wieder schaffen, die ganze Aufmerksamkeit der Familie auf sich zu lenken. Die Mutter – gestresst, denn sie muss das Geld verdienen. Der Vater – abwesend und immer mit irgendetwas anderem beschäftigt. Die Oma – in ihrer religiösen Welt mit Inbrunst gefangen. An der Schule vertickt Ulja die Hausaufgaben für einen Euro an ihre Mitschülerinnen und Mitschüler. Das Geschäft brummt. Aber der Star in der Schule ist sie nicht. Wirklich nicht.

Dann schlägt ihre große Stunde. Im „Kindergottesdienst“ ihrer Gemeinde darf sie eine Entdeckung präsentieren: den Asteroiden VR 24-17-20. Der soll in wenigen Tagen auf die Erde stürzen und Ulja weiß auch genau wo: in Weißrussland, gleich hinter der polnischen Grenze. Doch sie darf ihren Vortrag nicht zu Ende bringen. Denn Wissenschaft und Glaube sind für Uljas Großmutter Olga, den Pastor und die ganze Gemeinde zwei verschiedene Welten, die nichts miteinander zu tun haben. Und es kommt noch schlimmer für Ulja: Olga (Hildegard Schroedter) kassiert gemeinsam mit dem Pastor (Luc Feit) Computer und Bücher ein, schließlich wolle kein Mann später eine Frau heiraten, die intelligent ist als er. Also schnappt sich die Zwölfjährige ihren Klassenkameraden Henk, der nichts kann außer Auto fahren, und macht sich mit ihm auf den Weg nach Weißrussland.

Was sich dann entwickelt, ist ein urkomisches Roadmovie mit viel Verve, Witz und Komik aus dem fiktiven deutschen Lemheim quer durch Polen gen Belarus. Und das im geklauten ausrangierten Leichenwagen, mit dem Uljas Mutter für gewöhnlich

Barbara Kronenberg transkribiert stilsicher das Genre Roadmovie auf die Herausforderungen eines Kinderfilms

zur Arbeit fährt. Stilsicher transkribiert Barbara Kronenberg in ihrem Langfilm-Debüt das Genre Roadmovie auf die Herausforderungen eines Kinderfilms. Dabei gelingt es ihr, wunderschöne Bilder einzufangen und zu kreieren. Hin und wieder kalauert es sehr und sind die komischen Episoden vorhersagbar. Doch die Dynamik zwischen den beiden Hauptdarstellern Romy Lou Janinhoff und Jonas Oefel (Henk) bringen den Film voran, auch dann, wenn die Zweierkonstellation zu einer Dreiecksbeziehung aufgeweitet wird und Oma Olga kräftig mitmisch. Dabei ist auch die Entwicklung der Beziehung der beiden Figuren prägend für den Film. Aus der herzlichen Abneigung zweier Außenseiter im Klassenverband wird die Zweckgemeinschaft, dann der gegenseitige Respekt und schließlich die Freundschaft.

Das Ausbüxen von Ulja bleibt nicht lange unbeachtet, und schließlich machen sich der Rest der Familie, der Pfarrer und der Chor der Kirchengemeinde auf, die beiden einzufangen. Der Pfarrer – herrlich deppert mit goldbeketteter Brille gespielt von Luc Feit – hat dabei seine durchaus eigenen Interessen, die beiden Teenager aufzuspüren. Schließlich bringt der Stern am Himmel für alle Suchenden die Erleuchtung. Es zeigt sich, dass viele Dinge erreicht werden können, wenn man mit dem Fuß bis ans Gaspedal kommt. Besonders hervorzuheben ist an der Mission Ulja Funk, dass der Film nicht das gängige heile Familienbild des üblichen deutschen Kinderfilms glorifiziert. Hier gibt es Brüche. Die Oma als Matriarchin der Familie, die Mutter sorgt für den Lebensunterhalt, das Haus eine ständige Ruine, Oma Olga und Ulja teilen sich das Schlafzimmer. Und dieses Familienkonstrukt wird sich zum Ende des Films nicht in Luft aufgelöst haben. Es gibt auch

keinen Aufstieg in eine gutbürgerliche Normalität. Es wird keine Schwarzweißzeichnung von Glauben und Religion vorgenommen. Zwar wird die Kirchengemeinde als Hort der Unvernunft präsentiert, doch dient dies nur als Vehikel für den Film, nicht als gegenständliches Momentum.

Der Film setzt auf wiederkehrende Motive und auf *Running Gags*, die er sich gerne bei anderen Filmen, teilweise Klassikern, entleiht, und nahtlos in die eigene Erzählung einbaut. So etwa der Fakt, dass immer wieder ein Mitglied der Reisegesellschaft zurückbleibt, um in der scheinbaren Einöde sein wahres Glück und seine Bestimmung zu finden. Oder eine Gruppe von Nonnen, die immer wieder an Stationen der Reise auftauchen. Sie wirken in ihrer Erscheinung als eine Hommage an Louis de Funès, Peter Bogdanovich oder Aki Kaurismäki.

Von Letzterem scheint sich Regisseurin Kronenberg einiges abgeschaut zu haben. Die Kunst ist, die Skurrilität eines Kaurismäki für einen Kinderfilm umzusetzen, was Kronenberg – mit Ausnahme von wenigen Szenen – schlüssig gelingt. Es bleibt ein großer Spaß in inszenierter Komik, die nicht beliebig wirkt oder ins Billige abdriftet. Barbara Kronenberg setzt auf Stringenz und ihr gelingt ein gutes Timing, insbesondere dann, wenn ein *Running Gag* in einer ganz anderen Funktion den Handlungsfadenn aufnimmt und vorantreibt. Eltern ist der Film auch ob des Soundtracks empfohlen. Vom irischen Reisesegen bis zu den Pet Shop Boys gibt es ein ordentliches Crossover zur Landstraße im Osten Polens.

Der Film hatte auf den diesjährigen Berliner Filmfestspielen in der Sektion „Generation“ Premiere. Unterstützt wurde er vom Film Fonds Luxemburg, Bernard Michaux von Samsa Film ist Koproduzent. Luc Feit gibt glaubhaft den schrulligen freikirchlichen Gemeindepfarrer Brotz mit einem ordentlichen Sündenregister. ●

Mission Ulja Funk. 2021. 92 Minuten.
Regie: Barbara Kronenberg.
Mit: Romy Lou Janinhoff, Jonas Oefel, Hildegard Schroedter, Luc Feit u.a. Produziert von In Good Company, Samsa Film, Ships Boy und Mitteldeutscher Rundfunk. Noch kein Datum für den Kinostart

Les années vingt, le surréalisme

Des *Champs magnétiques* à *Nadja* : les œuvres d'André Breton balisent un âge d'or

L'exposition à la Bibliothèque nationale de France devait fermer ses portes dimanche dernier, il faut espérer, une fois le confinement terminé, qu'elle se poursuivra, car elle n'a guère été accessible fin 2020 et début 2021. Il n'y a que le catalogue, très bien fait, textes de grande érudition, illustrations adéquates, pour plonger dans ce que le titre disait *L'invention du surréalisme*, il y a cent ans, on ajoutera volontiers qu'il s'agissait de suite de son âge d'or. Après, ce seront très vite les dissensions, ruptures, exclusions, et l'art aura d'autres chats à fouetter, l'engagement éloignera pour les uns carrément de France, pour les autres ramènera à une poésie plus traditionnelle, du moins de forme.

Cent ans après, les salles d'exposition sont fermées, les salles de vente, elles, ouvertes. Et le surréalisme fait bien les affaires, en témoigne Christie's et sa vente aux enchères de la collection Treillard, du nom de l'assistant de Man Ray (malgré la contestation du Man Ray Trust). Un peu moins de deux cents lots, vendus en totalité, pour un montant de 5,9 millions d'euros (face à une estimation de 2,5). Pour rester dans les chiffres, mais ça fera retourner à notre exposition, cent ans en arrière, et plus : le ministère français de la culture a fait un appel aux dons, en premier au mécénat d'entreprise pour réunir 900 000 euros pour un ensemble de manuscrits autographes de Breton, dont les deux *Manifestes*, de 1924 et 1929, mais il faudra recueillir beaucoup plus, 4,55 millions, pour un rouleau de papier qui date de 1785, des feuillets collés entre eux, une écriture très serrée, une œuvre on ne peut plus sulfureuse, d'un prisonnier de la Bastille, *Les 120 Journées de Sodome*, de Sade, où les surréalistes voyaient comme un précurseur, se l'approprièrent, Breton le disant surréaliste dans le sadisme.

Le vingtième siècle, ce fut l'horreur après le Belle Époque. Et le massacre amena des jeunes gens à tout mettre en cause, tout ce qui se rapportait tant soit peu à un ordre, quel qu'il fût. Étrangement, c'est d'un pays réputé sage, assis, des bords du lac de Zurich que la bourrasque vint, que l'esprit Dada allait balayer l'Europe sur ses ruines. Il fit table rase, et là-dessus, les surréalistes s'employèrent à faire du nouveau, Freud et Rimbaud étaient leurs points de repère.

L'exposition à la BnF comporte (le catalogue autant de chapitres) quatre sections. Et les trois qui suivent celle qui prélude à

l'invention du surréalisme, se rattachent chacune plus particulièrement à un ouvrage d'André Breton, marquant les étapes d'une décennie, pour un courant littéraire allant très vite toucher d'autres disciplines.

Premier ouvrage, les *Champs magnétiques*, conjointement de Breton et de Philippe Soupault, nous sommes en 1920, l'heure est à la création collective, c'est le vin nouveau que boira le cadavre exquis, à l'automatisme, au rêve, « faites entrer l'infini », demande Aragon. Des limites étaient par terre, il fallait voir ailleurs, on verra qu'il existait des risques.

Le monde se trouvant sens dessus dessous, il sembla temps de le réorganiser. Établir et dire très haut, très fort, les fondements de la conquête entreprise, de la quête engagée dans les « battements d'ailes de l'espoir immense ». Et comme on voulait être un mouvement, cela se fit dans deux *Manifestes*, on les lit aujourd'hui en étant toujours soulevés par leur enthousiasme, tout en y devinant, après coup, ce qui devait conduire aux pires querelles, personnelles, plus largement politiques, plus profondément éthiques.

C'est sans doute le troisième ouvrage qui est à l'apogée du surréalisme, paradoxalement dans ce genre romanesque (ou faut-il dans le langage d'aujourd'hui parler d'auto-fiction) honni par les surréalistes, *Nadja* évidemment, la rencontre de Breton et d'une femme, de son vrai nom Léona Delcourt, qui dira d'elle-même être « l'âme errante ». La conduite de Breton l'a-t-elle encouragée dans son errance, il ne l'a pas retenu dans sa folie, agrandi peut-être la faille avec le réel. Plus tard, dans la version du roman de 1963, Breton écartera leur nuit d'amour, Mandiargues lui en a voulu, deux ou trois ans après la mort de Breton, il regrettrait face à son interlocuteur le fait d'avoir fait perdre à Nadja « son espèce charnelle », la réduisant à une sorte de spectre. Comme si Breton lui-même avait été pris de regrets, ou voulait conjurer un accès de culpabilité, Nadja est morte à l'asile en 1941, d'une guerre à l'autre, il relate aussi en 1963 leur course en voiture, le pied de la femme sur l'accélérateur, ses mains sur les yeux du chauffeur. « Quelle épreuve pour l'amour, en effet. Inutile d'ajouter que je n'accédais pas à ce désir. » Pour Nadja, celui « que nous n'existassions plus, sans doute à jamais, que l'un pour l'autre... » ● Lucien Kayser



Le Grand-Duché de Luxembourg n'a jamais été une puissance coloniale, mais il fut largement associé à la politique coloniale de la Belgique. De nombreux Luxembourgeois partirent s'installer au Congo belge entre 1880 et 1960. Missionnaires, ingénieurs, commerçants, artisans et même fonctionnaires coloniaux, ils participèrent en grand nombre à la colonisation en Afrique centrale.

Dans la première monographie consacrée à l'aventure coloniale luxembourgeoise au Congo, l'historien Régis Moes retrace l'histoire des colons luxembourgeois et analyse leur statut légal au Congo belge, la composition socioprofessionnelle de leur groupe, mais aussi la propagande coloniale faite au Grand-Duché.

Cette colonie qui nous appartient un peu

La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960

Ce travail de recherche de 438 pages illustrées, primé meilleur mémoire de Master 2 par la Fondation Robert Krieps en 2010, vient d'être réédité et est à nouveau disponible en librairie au prix de 35 euros ou sur land.lu

Réminiscences

Salomé Jeko

Fichue nostalgie. Elle ne prévient pas quand elle arrive, mais elle est fulgurante et brutale. Elle nous submerge comme une vague, éteint notre sourire, serre un peu notre cœur et nous fait parfois même monter les larmes aux paupières. Et alors tout bascule. Cet optimisme qu'on brandissait comme une arme face aux actualités depuis un an, cette bonne humeur qu'on s'employait à conserver coûte que coûte, ce verre qu'on tenait à voir toujours à moitié plein et toutes ces petites choses qui nous permettaient plus ou moins de tenir le coup, semblent tout à coup désuètes, insensées et surtout, inefficaces.

Alors oui, je vous préviens d'emblée, le ton de cette chronique ne sera pas des plus gais. Il est à l'image du mois de mars – à mes yeux le plus plombant du calendrier déjà en temps normal – qui marque cette fois le mois anniversaire d'une année pour le moins particulière. Sans doute la raison pour laquelle, ces temps-ci, mille et une réminiscences de la vie d'avant ont ponctué mes journées, me tirant à chaque fois un peu plus vers le bas, quand je m'épuise vaillamment que vaillamment à conserver la tête hors de l'eau. Des petites piqûres de rappel qui ont sévi au détour d'une image, d'une odeur, d'un bruit ou simplement de leur absence. Eh oui, elle est parfois cruelle la vie, d'autant plus pour ceux qui persévèrent à la rendre jolie.

Je m'en suis rendue compte récemment, au cinéma, face à ce premier long-métrage récemment césarisé. Soudain, sur la toile, de la musique, plein de gens et aucun masque, des rires, du brouhaha, des accolades, de la danse. Une scène de vie qui me semblait tirée d'une autre époque, une scène de rien du tout que j'aurais, il y a un an, sans doute perçue comme une scène de transition entre deux actions. Ni plus ni moins. Mais ce soir-là, cette scène incongrue, anormale, illégale même, par les temps qui courent, m'a plombée. Et depuis, morceau par morceau, la chape de plomb s'est forgée et la nostalgie s'est insidieusement installée.

C'est la tâche ronde, brune, qu'une tasse de café laisse sur un meuble qui me replonge brutalement dans l'ambiance d'un bistrot que j'aimais bien. Le barman qui passe une microfibre humide sur le comptoir en zinc, les expressos qui s'avalent en une gorgée, les pièces de monnaie, tirées de la poche et nonchalamment jetées sur un porte addition en inox. Ce sont les verres vides, réunis sur une table, qui me renvoient aux temps des fêtes. Celles où la gueule de bois était prévue d'avance, le nombre de convives illimité. Celles où personne ne regardait sa montre et ne parlait à la hâte avant 23 h, si ce n'est pour rejoindre une autre fête, quelque part ailleurs.

C'est l'odeur de la nuit, celle qu'on pénètre après la fermeture d'un club, d'un bar, un peu tard. Le bruit de nos pas sur les pavés, les yeux un peu pétillants

Les verres vides nous renvoient au temps des fêtes



de quand on a bien fêté, les baisers très passionnés, donnés sous les réverbères et la ville, déjà endormie, qui semble alors nous appartenir. Ce sont les concerts auxquels on assiste désormais assis, qui nous font regretter les temps où l'on avait un peu mal au dos d'avoir trop été debout, d'avoir trop dansé. Ces concerts où ce fan, juste devant, filmant toute la scène avec son téléphone, nous énervait beaucoup et où l'autre, à côté, finissait toujours par renverser sa bière, un peu trop près de nos pieds. Le sol collant, les bousculades, l'odeur de la sueur... qui aurait cru que ça nous manquerait ?

Et ce silence, partout, pesant. Le calme anormal des vestiaires à la piscine, la pataugeoire vide des rires des enfants, les couloirs de natation exempts de ces nageurs du dimanche, qu'on déteste quand on aime enchaîner les longueurs. Puis cette retenue générale. Ces bises et bisous que l'on ne fait plus, ces mains que l'on ne serre plus, ces corps étrangers que l'on n'approche plus. Cette distance, perpétuelle, que l'on maintient et que l'on inculque. Ce regard offusqué de l'inconnu, derrière ses lunettes embuées, effaré que l'on soit soudain un peu trop près.

C'est surtout la spontanéité, pour ne pas dire la liberté. Qui nous permettait les rendez-vous improvisés, l'afterwork pour décompresser, le resto après le ciné, le sport sans créneau réservé, la culture sans les jauges limitées ou le voyage, pour s'évader. Un an ce n'est pas rien. Ça ne s'efface pas aussi facilement qu'une tâche ronde de tasse de café. Surtout quand la nostalgie s'en mêle. Car comme dans le deuil amoureux, celle-ci finit souvent par laisser place à colère, nourrie par les regrets. Ceux peut-être d'avoir accepté sans contester ni même interroger, ceux de n'avoir rien osé, mais d'avoir simplement laissé couler. ●

Stil

LE LIEU



Barnes

Les agents immobiliers, qui parlent de *real estate* lorsqu'ils ont perdu toute modestie, n'ont pas toujours la meilleure des réputations. Souvent agressifs, ils tournent autour de leurs cibles comme les ours autour des pots de miel. Pour les laisser tomber aussi vite une fois que le deal est signé. Certaines arrivent à sortir de l'effet néfaste de ces clichés. Ainsi, Barnes, mise sur la proximité, la valeur refuge,

l'échange convivial. Si Heidi Barnes, la fondatrice, peut aujourd'hui éditer un catalogue de luxe avec les Taittinger en couverture, cela ne s'est pas fait sans efforts. En entrant dans l'agence du centre-ville on découvre un beau bar de dimensions réduites, lequel va amener plus d'un passant à y rentrer, le confondant avec un vrai lieu de consommation. Au sous-sol, une cuisine aménagée avec un salon de dégustation, toujours à taille familiale. Dans les étages, de beaux espaces sont mis à disposition pour des entretiens intimes ou des présentations commerciales. Le tout avec de la luminosité et des cloisons qui suggèrent une ambiance japonisante (photo : GD). Aux murs, des œuvres choisies par la conseillère en art Stéphanie Breydel de Groeninghe, qui leur a déjà amené des travaux du tandem Feipel et Beichamel, excusez du peu. De jolies photos

en noir et blanc prises par un musicien de l'OPL décorant actuellement les lieux. On est donc reçu pour partager de bonnes choses. Le deal y devient presque secondaire, ce qui est salutaire. GD

L'ÉVÉNEMENT

The Grapeist

Il n'est plus nécessaire de présenter Giovanni Farinella aux amateurs de bonnes bouchées, son blog « Hungry italian in town » livrant à profusion des



images de restaurants de partout et d'ailleurs, qu'il visite au fil de ses pérégrinations. Il ne se lasse jamais d'ajouter de nouveaux temples du miam à sa liste, poussé par la découverte de nouvelles façons de faire et de trouvailles gastronomiques innovantes et peu classiques. Il est évident que le gourmet accompli désire aussi régaler son palais de bons liquides. Ainsi, Giovanni s'intéresse, en parfait accord avec ses goûts culinaires, aux nectars produits de façon naturelle et biologique. Il a commencé par se documenter lors de ses visites dans des restaurants dont la cave allait de pair avec l'assiette, c'est à dire des lieux aussi alternatifs que qualitatifs. Il finit par se lancer dans le commerce de vins, en ne misant que sur ceux fabriqués de façon cent pour cent naturelle, c'est-à-dire sans entrant aucun. Étant d'origine italienne, sa société The Grapeist (photo) livre des vins aussi bien

au Luxembourg que dans la région de Milan, et cela sans frais d'expédition lorsque la commande dépasse les trente euros. Pour mieux nous accoutumer à ses goûts vinicoles et comprendre les raisons de ses choix des vins naturels, Giovanni invite ce vendredi et samedi à venir découvrir sa sélection au Pop up store du 95 Grand-Rue. Il sera entouré d'autres férus de ces crus purs, François Dicks (Vins Fins au Grund) et de Winebrations (Stadtbredimus). GD

LA BOÎTE

Noon Box

Dans une deux petites semaines, l'heure sera à la recherche des œufs de Pâques dans votre jardin, pourvu que vous en ayez un. Quant à la popote du jour, si

vous n'avez pas envie de cuisiner, nos spécialistes du take away se sont donnés de la peine pour vous concocter de bons petits plats à emporter la veille. La responsable du site *Supermiro.lu*, elle, est allée un tantinet plus loin. Elle suggère un package qui comprend un menu et, en prime, une chasse aux œufs ainsi qu'un cours de cuisine en ligne. Tout ceci fait le contenu de ce qu'elle nomme la Noon Box et se décline comme suit. Le menu, puisque c'est ce qui intéresse le plus, sera conçu par cinq chefs, dont François-Xavier Ferrol de la Rôtisserie Ardennaise (photo), Étienne-Jean Labarrière Clavierie de l'Opéra, Jeremy Parjouet du Lion d'Or et Quentin Debailleux du Restaurant Pèitry. Ce sera aussi l'occasion de découvrir l'art de faire de Leonardo di Paoli du tout nouveau resto Oio, dont on attend l'ouverture dès que le covid se calmera. Les boîtes seront disponibles dans les



bureaux de Supermiro le samedi 3 avril en matinée. À la maison, les participants à l'événement auront droit à un cours de cuisine en ligne avec un roi du levain, qui dévoilera les secrets de la confection d'une vraie brioche de Pâques. La chasse aux œufs sera délivrée avec un mode d'emploi particulier pour petits et grands. Attention : il n'y a que cent menus en réserve, il est donc plus que temps de le réserver. GD

